

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.  
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

**SOMMAIRE** : Le bilan national des Etats-Unis depuis la guerre, par R.W. Goldsmith — Le marché monétaire de Londres —  
Bibliographie relative aux problèmes économiques et financiers intéressant la Belgique — Législation économique  
— Statistiques.

## LE BILAN NATIONAL DES ETATS-UNIS DEPUIS LA GUERRE

par Raymond W. GOLDSMITH,  
*Professor of Economics, Yale University.*

### 1. L'importance prise par les bilans nationaux dans un système de comptabilité sociale.

Parmi les progrès qui ont été réalisés au cours de la dernière génération dans l'étude des aspects quantitatifs du fonctionnement d'une économie moderne, le développement d'un système de comptes de la Nation a pris une place de premier plan. A l'instar des comptes d'une entreprise, le système comprend deux comptes de base. L'un de ces comptes enregistre des flux ou mouvements pendant une période déterminée, tandis que l'autre enregistre des situations existant à un moment donné. Dans la comptabilité des entreprises, les flux apparaissent dans le compte de résultats (pertes et profits), tandis que les divers éléments de la situation sont décrits au bilan. Dans la comptabilité nationale, le tableau du revenu national et de ses deux comptes connexes, les flux financiers et la balance des paiements internationaux, n'enregistre en principe que des mouvements. Il en va de même, du moins jusqu'à présent, des tableaux « input-output » (les relations interindustrielles) qui constituent un complément à la comptabilité nationale. Toutefois, pour utiliser ces derniers dans un contexte dynamique, on doit avoir des données sur le stock de biens existants (*stock data*) et des coefficients mesurant le rapport entre le stock de biens existants et leur mouvement dans le temps (*stock-flow coefficients*). Par contre, le bilan de la Nation

et le tableau de la richesse nationale, qui peut être considéré comme un bilan consolidé de la Nation, ne comprennent que des stocks de biens existants.

Certaines entités représentant des stocks de biens existants ont toujours joué un rôle important dans l'analyse économique. C'est pourquoi des tentatives de mesurer ces quantités ont fréquemment été faites, tentatives qui remontent dans certains cas bien avant l'époque de la comptabilité nationale. Comme exemple de ces entités, on peut citer les chiffres mesurant le stock de capitaux existants qui figurent dans presque toutes les fonctions de production, telle une fonction du type « Cobb-Douglas » qui, plus souvent qu'aucune autre sans doute, a fait l'objet de tentatives de mensuration. Des stocks de capitaux tangibles, de définitions différentes, ont aussi été utilisés pour mesurer les rapports du capital au produit (*capital-output ratios*) qui sont utilisés en particulier dans les équations de croissance économique du type « Harrod-Domar »; ici également les essais de mensuration ont été nombreux principalement au cours des dix dernières années. Parmi les actifs intangibles, le stock monétaire est certainement celui dont il a été fait le plus grand usage. Il constitue l'élément essentiel dans les équations de la théorie quantitative et est également utilisé parmi d'autres actifs financiers dans presque toutes les analyses consacrées à la liquidité ou à la vitesse de circulation. Le stock d'actifs liquides, défini de

façons diverses, a été utilisé également dans la construction de modèles plus élaborés relatifs aux fonctions de consommation et d'épargne. C'est en particulier le cas des modèles qui tiennent compte de l'effet de Pigou selon lequel il existe une relation inverse entre la valeur réelle des actifs liquides des consommateurs et leur propension à l'épargne. Enfin, il faut recourir à la fois à des données sur le stock de biens tangibles et le stock de biens intangibles pour calculer les taux de profit (*capital-income ratios*) des entreprises individuelles ou de certains groupes parmi elles. Ce taux a notamment été utilisé pour vérifier le théorème de la tendance à l'égalisation des taux de profit qui prévaudrait dans une économie libre.

Toutefois, ces tentatives d'estimation de grandeurs économiques ainsi que leur utilisation dans l'analyse économique étaient très peu systématiques. Ces évaluations se rapportaient à des secteurs différents de l'économie, couvraient des catégories variées d'actifs et d'engagements, et se basaient en outre sur des méthodes d'estimation diverses. Au surplus, et ceci est essentiel, elles n'avaient aucun rapport systématique avec les bilans de la Nation qui, à leur tour, faisaient partie intégrante d'un système de comptabilité nationale. Le besoin de dresser de manière systématique des bilans pour de vastes secteurs de l'économie et finalement pour l'ensemble de la Nation résulte de développements plus récents et, en ordre principal, de la période d'après-guerre. En ce qui concerne l'origine de ces développements, elle doit être recherchée tantôt dans la comptabilité nationale, tantôt dans la théorie économique, en particulier dans l'élaboration des modèles, et enfin dans les exigences posées par l'analyse financière et monétaire moderne.

Le besoin éprouvé en comptabilité nationale de dresser des bilans nationaux complets et systématiques qui soient comparables entre secteurs et dans le temps, résulte de trois facteurs.

Le premier provient de la conviction que pour être complet, un système de comptabilité nationale doit comporter un bilan de la Nation. Le recensement des quantités de biens existants à un moment donné vient compléter le calcul des flux qui s'était développé par la comptabilité du revenu et du produit national.

Le deuxième facteur, qui constitue une raison plus pratique sinon plus nécessaire, a trouvé son origine dans l'analyse des flux de fonds (*flow of funds analysis*). De par la nature même des données, la plupart des estimations des flux financiers sont obtenues par la comparaison de bilans au début et à la fin de la période plutôt que par des indications directes sur les transactions financières effectuées pendant la période. Ainsi, pour calculer les flux financiers en provenance des banques commerciales, tels les placements en obligations de pouvoirs locaux, on procède par différence entre le portefeuille de ces titres portés aux bilans des banques au début et à la fin de

la période puisque des informations sur les achats et ventes de titres des pouvoirs locaux par les banques commerciales font défaut.

Le troisième facteur qui a favorisé l'établissement de bilans de la Nation réside dans l'analyse des relations interindustrielles (*input-output*). Les premiers tableaux « input-output », essentiellement statiques par nature, pouvaient se limiter à recenser les mouvements courants (*current flows*). Par la suite, on s'est efforcé d'utiliser ces tableaux à des fins d'analyse dynamique. Il apparut alors qu'en plus des chiffres sur les mouvements courants, on avait besoin de données sur la quantité de biens existants — bâtiments, installations, matériel, stocks et capital circulant — afin de pouvoir calculer des coefficients exprimant le rapport entre la quantité de biens existants et leur mouvement dans le temps (*stock-flow coefficients*). Pour les modèles dynamiques « input-output », ces coefficients sont aussi importants que les coefficients de production (*product coefficients*) dans les versions statiques de ces tableaux. L'analyse interindustrielle nécessite toutefois des données plus détaillées sur les stocks de biens existants qu'il n'est exigé dans l'élaboration des bilans de la Nation, notamment en ce qui concerne le nombre de secteurs industriels à considérer.

Jusqu'à présent, en général, les théoriciens de l'économie, et en particulier les spécialistes de la construction de modèles, se sont surtout préoccupés des évaluations de stocks de certains actifs tangibles dans quelques secteurs. Ces données servent à établir des estimations de la richesse nationale plutôt qu'à dresser des bilans nationaux complets. Ceci explique le caractère encore très global et assez simpliste de presque tous les modèles économiques généraux qui ont été proposés jusqu'à présent. Néanmoins, le modèle général le plus complet de l'économie américaine construit jusqu'ici comprend, parmi les variables dépendantes et indépendantes utilisées dans les séries chronologiques, une douzaine de postes qui se rapportent à des stocks de biens existants, c'est-à-dire certains actifs tangibles (bâtiments privés, installations et équipement, stocks) et certains postes financiers (réserves des sociétés, réserves des banques, actifs liquides des personnes et des entreprises, capital-actions des sociétés d'épargne et de prêts (*saving and loan associations*))<sup>(1)</sup>.

Dans la mesure où les modèles généraux de l'économie se développeront et se rapprocheront de la réalité, le nombre et la diversité des éléments se rapportant à des stocks de biens existants augmenteront. La nécessité de chiffrer ces éléments stimulera l'élaboration d'un jeu complet de bilans nationaux et sectoriels.

L'utilisation de données sur les biens existants a été plus fréquente et a joué un rôle plus important

(1) L. R. Klein et A. S. Goldberger, *An Econometric Model of the United States, 1929-1952*, Amsterdam, North-Holland Publishing Co, 1955, 165 p.

dans le nombre limité de modèles sectoriels qui ont été élaborés. Les modèles qui concernent le secteur de l'habitation, par exemple, ne peuvent pratiquement pas se passer d'éléments tels que le stock existant d'immeubles d'habitation exprimé en termes monétaires ou réels, la dette hypothécaire sur habitations, le coefficient exprimant le rapport des dettes à la valeur des immeubles, les actifs liquides des ménages, bref toutes des données qui requièrent l'établissement de bilans du secteur de l'habitation ou des ménages.

Toutefois, ce sont les exigences découlant de l'analyse financière et monétaire moderne qui ont joué le rôle principal — et sans doute le rôle décisif en longue période — en exprimant la nécessité de disposer de bilans de la Nation. Deux courants d'idées en sont à la base. Il y a tout d'abord, dans le domaine de la théorie monétaire et financière, la tendance à expliquer les mouvements de prix et de taux d'intérêt, et même tout le « *modus operandi* » des marchés monétaire et financier, en termes de liquidité des divers secteurs de l'économie et des changements actuels ou prévus de celle-ci. Cette tendance, qui doit s'appuyer de toute évidence sur les renseignements des bilans nationaux et sectoriels, pour une grande partie de sa vérification factuelle, est sans doute le plus clairement exprimée dans le Rapport Radcliffe (1) et dans l'approche théorique des problèmes monétaires et financiers développée par Shaw et Gurley (2). Il y a, en second lieu, une tendance, partant d'une conception concrète mais plus limitée, qui consiste à aborder les principaux problèmes financiers du point de vue des décisions des entrepreneurs. Ces décisions tiennent compte de variables stratégiques comme la structure des actifs et des passifs des unités en cause, et nécessitent donc la connaissance de données bilantaires.

Malgré l'importance et la variété des services que les bilans de la Nation peuvent rendre dans le domaine de l'analyse économique et financière, ils sont rares tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger. Cette constatation ne manque pas d'étonner, surtout si l'on considère l'extension prise au cours de la dernière génération par deux autres types de comptes nationaux, la comptabilité du revenu national et l'analyse « *input-output* ». C'est seulement le développement pris depuis l'après-guerre par des études consacrées au système des flux de fonds, autre volet de la comptabilité nationale, qui a fait sortir le bilan national aux Etats-Unis de son obscurité académique. Mais même dans ce pays, le bilan national est resté jusqu'ici incomplet, étant consi-

déré davantage comme un moyen — dans l'estimation des flux de créances — que comme une fin en soi. Mis à part quelques précurseurs disséminés (1) dont les travaux restèrent sans écho pendant un quart de siècle, la première tentative de dresser un bilan complet et intégré des Etats-Unis remonte à dix ans environ à l'occasion d'une enquête sur l'épargne (2). Des bilans pour huit dates « repères » de la première moitié de ce siècle ont été établis, à savoir la fin des années 1900, 1912, 1922, 1929, 1933, 1939, 1945 et 1949. Dans le cadre d'une étude entreprise par le « *National Bureau of Economic Research* », qui se poursuit depuis quelques années sur le marché des capitaux de l'après-guerre, des bilans similaires ont récemment été dressés pour chacune des années de 1945 à 1958. Ceci constitue actuellement la seule série complète de bilans pour les Etats-Unis dans leur ensemble et pour les principaux secteurs économiques de ce pays. Pour la période postérieure à 1945, on dispose des bilans annuels du « *Federal Reserve Board* », mais ceux-ci sont toutefois limités aux créances et engagements et, de ce fait, ils excluent les actifs tangibles, tels les terrains, les bâtiments, les installations, le matériel et les stocks (3). Ces bilans font partie des statistiques des flux de fonds du *Federal Reserve Board*.

## 2. Principales caractéristiques des bilans nationaux des Etats-Unis.

L'établissement de bilans nationaux pour une nation entière ou pour un secteur économique particulier soulève une série de problèmes complexes d'ordre conceptuel et statistique. Une importante littérature a été consacrée à ces problèmes dans les dernières années (4). Il n'est cependant pas nécessaire de discuter ces questions ici. Pour la compréhension des chiffres qui seront présentés et discutés ultérieurement dans cet article, il suffira de résumer très brièvement les caractéristiques essentielles des bilans qui ont été utilisés en fait. Ces caractéris-

(1) F. G. Dickinson et F. Eakin, *The Balance Sheet of the Nation's Economy*, Urbana, Bureau of Business Research, University of Illinois, 1931.

(2) R. W. Goldsmith, *A Study of Saving in the United States*, Princeton, Princeton University Press, 1956, vol. III, chap. I.

(3) *The Flow of Funds in the United States, 1946-1953*, Washington, Federal Reserve Board, 1955, et *Federal Reserve Bulletin*, août 1959, pp. 828 sq.

(4) Qu'il nous suffise de renvoyer le lecteur aux quatre publications suivantes :

P. J. Bjerve et M. Selsjord, « *Financial Accounting within a System of National Accounts* », in *Income and Wealth*, series VIII, Londres, Bowes and Bowes, 1959, pp. 60 sq.

T. Denizet, « *Les problèmes techniques posés par l'établissement des comptes d'opérations financières* », in *Income and Wealth*, series IX, à publier.

G. L. Dorrance, « *Balance Sheets in a System of Economic Accounts* », *Staff Papers*, Fonds Monétaire International, vol. VII, n° 2, octobre 1959, pp. 168 sq.

R. W. Goldsmith, « *The Balance Sheet of the United States of America* », in *Income and Wealth*, series IV, Londres, Bowes and Bowes, 1955, pp. 322 sq.

(1) *Report of the Committee on the Working of the Monetary System (Radcliffe Report)*, Londres, H. M. Stationery Office, 1959, 375 p.

(2) J. G. Gurley et E. Shaw, *Money in a Theory of Finance*, Washington, Brookings Institution, 1960, 371 p.; J. G. Gurley, *Liquidity and Financial Institutions in the Post-war Period*, Joint Economic Committee : Study of Employment, Growth and Price Levels, Study Papers, 1960, n° 14, 57 p.

tiques peuvent être énumérées comme suit : le regroupement de plus de 60 millions d'unités économiques que comptent actuellement les Etats-Unis en un nombre relativement restreint de secteurs économiques pour lesquels il est possible d'établir des bilans séparés; l'examen du contenu et du classement des avoirs et engagements recensés par les bilans; l'évaluation des différentes catégories d'avoirs et d'engagements; et les méthodes par lesquelles les bilans des différentes unités sont regroupés en bilans sectoriels d'abord, nationaux ensuite.

a) *Le regroupement par secteur.*

En principe, il serait souhaitable d'avoir des bilans séparés pour tous les secteurs importants de l'économie, secteurs constitués d'unités suffisamment homogènes au point de vue de la structure de leur bilan et de leur comportement financier. De même, en regroupant les unités, on doit éviter autant que possible de répartir les actifs ou les engagements d'une même unité entre divers secteurs et ce afin de maintenir l'intégrité du bilan des « unités de décision ». Ce problème se pose principalement pour les petites entreprises au sein desquelles les activités d'« entreprises » et de « ménages » sont confondues aussi bien que les actifs et les passifs respectifs. Il en va de même pour les entreprises publiques gérées par l'Etat.

Dans l'élaboration pratique des bilans nationaux des Etats-Unis, il n'a pas toujours été possible de se conformer à ces règles. Le choix et la définition des secteurs ont été dictés surtout par la disponibilité des données et par le souci d'obtenir la plus grande comparabilité possible entre, d'une part, les bilans nationaux et sectoriels utilisés par le « National Bureau » et, d'autre part, les bilans nationaux tels qu'on les trouve exposés, pour les années antérieures à 1945, dans *A Study of Saving in the United States* et, depuis 1945, dans les bilans des actifs et passifs financiers dressés par le Federal Reserve Board. Par suite de ces compromis, on a regroupé l'ensemble des unités économiques aux Etats-Unis en sept secteurs principaux :

- 1) Ménages non agricoles;
- 2) Agriculture;
- 3) Entreprises individuelles non agricoles;
- 4) Sociétés anonymes non financières;
- 5) Intermédiaires financiers;
- 6) Etats et collectivités locales;
- 7) Gouvernement fédéral.

Le seul secteur dont le bilan ait fait l'objet de subdivisions est le secteur financier. Dans ce cas, on a établi des bilans pour environ deux douzaines de sous-secteurs comprenant les banques commerciales, les banques d'épargne, les sociétés d'épargne et de prêts (*saving and loan associations*), les compagnies d'assurances, les caisses de pension privées et publiques, et les sociétés de financement et d'investissement.

Les départements de gestion de fortune (*personal trust*) des banques commerciales qui détiennent des sommes importantes appartenant à des particuliers (au minimum 50 milliards de dollars, soit 4 p.c. du total des avoirs des particuliers) n'ont pas été inclus dans le secteur financier en raison de l'absence de données suffisamment sûres pour toute la période. En conséquence, ces fonds se trouvent incorporés dans le secteur des ménages non agricoles. Dans ce même secteur se trouvent classés les avoirs et les dettes d'organismes sans but lucratif, tels que les églises, les hôpitaux, les fondations, les universités, les syndicats et les institutions charitables diverses, également parce qu'il n'a pas été possible d'en isoler les données. Les avoirs totaux de ces organismes représentent environ 3 p.c. seulement de ceux des ménages non agricoles, de sorte que leur inclusion dans ce secteur ne peut influencer sérieusement l'analyse.

Il est regrettable de ne pouvoir encore, à l'heure actuelle, établir de bilans pour chacun des principaux sous-secteurs des secteurs « ménages » et « entreprises ». Dans le cas des ménages, le critère de base de la subdivision devrait reposer sur le montant total des actifs ou de l'actif net des ménages; pareil critère permettrait d'étudier sur une base commune les différences dans la structure des actifs et des passifs des couches riches et pauvres de la population. Si les données d'ensemble annuelles font défaut jusqu'ici, on dispose heureusement d'informations nombreuses sur le sujet, grâce à l'existence de certains échantillons et de relevés d'impôts sur la fortune immobilière <sup>(1)</sup>.

Quant au bilan des sociétés non financières et des entreprises individuelles, il devrait être subdivisé en au moins une demi-douzaine de sous-secteurs, tels les industries manufacturières, les industries extractives, les industries du gaz et de l'électricité, les transports, les communications, le commerce, les services et l'activité immobilière. Bien que l'on dispose d'un matériel statistique important pour la confection des bilans de ces sous-secteurs, notamment les listes de relevés d'impôts et autres statistiques gouvernementales, ces données n'ont pas encore été intégrées de façon systématique dans un bilan par secteurs pour l'ensemble des entreprises.

b) *Le contenu des bilans.*

Conformément au principe de base de la comptabilité nationale d'étendre le système aussi loin, mais pas plus loin, que l'utilisation de la monnaie comme étalon de valeur ne le permet, le bilan national aussi bien que les bilans sectoriels comprennent tous les avoirs et engagements dont la valeur marchande réelle ou potentielle est susceptible d'être exprimée

(1) H. Mendershausen, *A Study of Saving in the United States*, Princeton, Princeton University Press, 1956, vol. III, chap. III, et R. Lampman, *Changes in the Share of Wealth Held by Top Wealth-Holders, 1922-1956*, New-York, National Bureau of Economic Research, Occasional Paper 71, 1960, 32 p.

## Aperçu des bilans sectoriels et nationaux des Etats-Unis depuis la guerre

(En milliards de dollars — aux prix courants)

	Total des actifs (1)	Actifs tangibles					Actifs financiers								Dettes			Actif net (18)
		Total (2)	Actifs immobiliers		Biens de production durables et stocks (5)	Biens de consommation durables (6)	Total (7)	Moyens de trésorerie (8)	Dépôts (9)	Prêts (10)	Obligations (11)	Actions (12)	Réserves mathématiques (13)	Autres (14)	Total (15)	à court terme (16)	à long terme (17)	
			Habitations (3)	Autres (4)														
1. Ménages non agricoles :																		
1945 .....	615	202	142	19	—	41	413	45	53	13	71	162	69	—	27	12	15	588
1951 .....	976	413	271	32	1	109	563	50	74	19	73	232	115	—	75	29	46	901
1958 .....	1.573	632	399	66	2	165	941	53	140	31	88	438	191	—	171	59	112	1.402
2. Entreprises individuelles non agricoles :																		
1945 .....	65	39	12	14	13	—	26	12	—	5	9	—	—	—	16	8	8	49
1951 .....	107	79	18	29	32	—	28	13	—	9	6	—	—	—	29	16	13	78
1958 .....	141	108	20	44	44	—	33	15	—	12	6	—	—	—	46	27	19	95
3. Agriculture :																		
1945 .....	104	86	9	50	22	5	18	7	2	—	4	—	4	1	8	3	5	96
1951 .....	175	153	16	79	44	14	22	7	2	—	5	—	5	3	14	7	7	161
1958 .....	206	183	19	105	45	14	23	6	3	—	5	—	6	3	21	10	11	185
4. Sociétés non financières :																		
1945 .....	251	143	10	78	60	—	108	20	1	25	21	27	—	14	88	57	31	163
1951 .....	480	323	19	152	152	—	157	28	1	53	22	37	—	16	159	103	56	321
1958 .....	757	490	27	238	225	—	267	33	1	86	21	78	—	48	250	152	98	507
5. Intermédiaires financiers :																		
1945 .....	352	2	0	2	0	—	350	77	0	49	207	7	—	10	330	257	73	22
1951 .....	464	5	1	4	0	—	459	92	0	121	214	14	—	18	428	306	122	36
1958 .....	699	10	1	8	1	—	689	92	1	243	281	43	—	29	632	432	200	67
6. Etats et collectivités locales :																		
1945 .....	69	57	1	55	1	—	12	5	1	0	6	—	—	—	20	—	20	49
1951 .....	125	106	3	101	2	—	19	8	2	0	9	—	—	—	32	—	32	93
1958 .....	204	172	6	161	5	—	32	11	4	1	16	—	—	—	60	—	60	144
7. Gouvernement fédéral :																		
1945 .....	79	26	1	20	5	—	53	27	0	8	5	2	—	11	288	88	200	— 209
1951 .....	97	43	1	39	3	—	54	4	0	19	6	—	—	25	270	65	205	— 173
1958 .....	117	57	1	48	8	—	60	4	0	27	7	—	—	22	298	82	216	— 181
8. Ensemble des secteurs :																		
1945 .....	1.535	555	175	233	101	46	980	193	57	100	323	198	73	36	777	425	352	758
1951 .....	2.427	1.122	329	436	234	123	1.302	202	79	221	335	283	120	62	1.007	526	481	1.417
1958 .....	3.697	1.652	473	670	330	179	2.045	214	149	400	424	559	197	102	1.478	762	716	2.219

en termes monétaires. Peuvent donc seuls figurer parmi les avoirs et engagements, les éléments pouvant faire l'objet d'une appropriation selon le régime légal de l'endroit et de l'époque considérés. Il en résulte que dans la plupart des régions du globe et dans la majorité des périodes de l'histoire moderne, les êtres humains et les ressources naturelles libres, comme la lumière du jour et les précipitations, ne peuvent être incorporés dans un bilan national. De ce point de vue, il existe une étroite similitude entre un bilan national établi selon les principes de la comptabilité sociale et un bilan dressé conformément aux règles comptables en vigueur dans la pratique moderne des affaires. Cette similitude ne va pas jusqu'à inclure des biens « intangibles » au sens étroit du mot, comme par exemple les brevets, la propriété littéraire et artistique, les marques de fabrique et divers droits similaires, ainsi que d'autres éléments intangibles moins bien définis tels que le « goodwill ».

La théorie de la comptabilité sociale ne fournit pas de principe directeur clair pour le regroupement à opérer parmi des multiples éléments d'actif et de passif qui peuvent faire l'objet de distinctions. Seule la règle de bon sens suivante fait exception : le contenu des rubriques d'avoirs et de dettes qui apparaissent au bilan national doit être homogène dans sa nature économique et dans son évaluation par le sujet possédant. Ces mêmes critères doivent permettre en plus de distinguer clairement les rubriques les unes des autres. Dans un langage plus technique, on dira que l'élasticité de substitution doit être plus grande à l'intérieur des rubriques ou catégories que de l'une à l'autre.

En conséquence, une séparation très nette doit être opérée entre les actifs tangibles et les actifs financiers (intangibles). Quant à la nature des subdivisions ultérieures de ces deux groupes d'actifs, elle dépendra du but poursuivi par l'établissement des bilans. Si les bilans doivent servir à l'analyse des relations financières, but sans doute le plus important, le meilleur critère de classement consiste, semble-t-il, dans le degré de liquidité des actifs et des engagements individuels. Toutefois, même en admettant ce principe, le détail du classement des actifs et engagements offre matière à discussion. Il est évident que le classement effectif différera selon les époques et les pays. De toute manière, les actifs qui remplissent la fonction de monnaie et ceux que l'on considère comme de la quasi-monnaie ou substitués à la monnaie doivent être présentés séparément dans les bilans. Il en va de même des autres créances sur les intermédiaires financiers. Enfin, parmi les actifs et engagements résiduels, il importe de distinguer ceux qui ont un marché suffisamment large, des autres.

Les bilans nationaux et sectoriels établis par le « National Bureau » distinguent plus d'une douzaine de catégories d'actifs tangibles, environ deux douzaines de types d'actifs financiers et une douzaine d'espèces d'engagements financiers. Par la suite,

ceux-ci ont été ramenés à un nombre beaucoup plus restreint de catégories plus larges dans le tableau I. Quoique moins détaillée, la classification appliquée ici suffit néanmoins pour mettre en évidence les principaux aspects structurels des bilans des divers secteurs ainsi que les changements survenus au cours de l'après-guerre.

### c) *L'évaluation des actifs.*

Parmi tous les problèmes d'ordre conceptuel ou pratique soulevés par l'établissement de bilans nationaux et sectoriels, celui de l'évaluation chiffrée est le plus important sinon le plus difficile à régler. Comme il est impossible de traiter dans cet article de ces questions, on se contentera d'exposer l'essentiel des règles suivies dans l'établissement des bilans présentés ici.

En principe, tous les avoirs et engagements ont été enregistrés aux valeurs courantes ou de marché, ou à la valeur qui s'en rapproche le plus. Ceci signifie qu'un même actif figure pour une valeur identique dans les bilans nationaux et sectoriels sans qu'il soit tenu compte de sa valeur d'évaluation dans le bilan du titulaire de l'actif en question. Il va de soi que cette uniformité est absolument nécessaire si l'on veut éviter que les bilans nationaux et sectoriels soient composés à partir d'un nombre d'évaluations hétérogènes comme ce serait le cas si ces bilans étaient simplement établis en additionnant les relevés préparés par les unités économiques elles-mêmes à l'intention des actionnaires, du fisc ou pour tout autre motif. En fait, cependant, on a dû faire maints compromis avec ces principes ainsi qu'il apparaîtra dans le texte ci-dessous consacré à une brève description des valeurs des principales catégories d'actifs et d'engagements.

Les actifs tangibles remplaçables autres que les stocks (c'est-à-dire essentiellement les bâtiments et les biens de production et de consommation durables) ont été évalués selon la méthode dite de l'inventaire permanent. Cette méthode est basée sur les dépenses d'année en année en nouveaux bâtiments et en biens durables. Ces dépenses sont cumulées sur un nombre d'années correspondant à l'existence utile présumée des différents types de biens durables; elles sont amorties selon la durée d'existence de ces biens, et elles sont ensuite ajustées pour tenir compte des changements de prix sur base d'indices de prix des biens durables et de la construction; autrement dit, les dépenses sont exprimées en prix courants. La méthode revient donc à calculer ce qu'on peut appeler le coût de remplacement des actifs tangibles reproductibles. On suppose qu'en longue période, ce coût de remplacement correspond à peu près à la valeur de marché. Cette supposition, qui peut être vérifiée pour certaines des catégories les plus importantes d'actifs tangibles remplaçables, s'est révélée, à l'expérience, correspondre relativement bien avec la réalité, notamment pour ce qui est des immeubles d'habitation. En ce qui concerne

les stocks, le cheptel et les métaux à usage monétaire, on dispose des chiffres des statistiques officielles, qui correspondent assez bien aux prix du marché.

Parmi les actifs financiers, toutes les créances et les dettes ont été prises à leur valeur nominale sans tenir compte des différences existant pour les titres négociables à long terme entre la valeur nominale et la valeur de marché. Ces différences, bien que parfois importantes pour certains types d'actifs à certaines dates du bilan, ne parviennent cependant pas à altérer les caractéristiques essentielles des bilans sectoriels et nationaux au cours de l'après-guerre.

Les actions de sociétés négociables ont été évaluées aux prix établis à la bourse ou dans le marché organisé « over the counter ». La valeur des autres actions ordinaires a été estimée de manière approximative par analogie.

L'actif net représente dans tous les cas la différence entre la valeur de marché des actifs, déterminée comme décrit ci-dessus, et la valeur des engagements. Une conséquence de cette procédure est que l'actif net des sociétés qui figure du côté droit du bilan, n'est pas identique à la valeur des actions des sociétés, reprise à l'actif des bilans sectoriels et nationaux. En effet, la valeur de marché d'une action ne coïncide qu'occasionnellement avec sa valeur comptable ajustée, c'est-à-dire que le chiffre basé sur la valeur de marché ne correspond pas à l'évaluation des actifs et des passifs dans les livres des sociétés. Le sens et l'importance de la différence entre la valeur marchande et la valeur comptable ajustée des actions de sociétés jettent parfois des lumières intéressantes sur la situation de la bourse.

#### d) *Intégration et consolidation des bilans.*

Les bilans sectoriels sont considérés comme résultant de l'addition des bilans de toutes les unités indépendantes d'un secteur, les premiers étant bien entendu établis selon la méthode uniformisée d'évaluation décrite plus haut. Les créances et les dettes à l'intérieur d'un secteur ne sont donc pas éliminées, sauf celles existant entre sociétés sœurs ou filiales. De même, le bilan national est le résultat de l'addition de tous les bilans sectoriels. Il existe donc au total certains doubles emplois dans le bilan national. Toutefois, il n'y a aucune raison de les éliminer dans la mesure où ils se révèlent appropriés à l'analyse des relations financières. Si on éliminait toutes les créances et dettes entre unités nationales et toutes les actions détenues par des propriétaires nationaux dans les entreprises individuelles du pays, autrement dit, si on établissait les bilans sectoriels et nationaux selon la méthode comptable dite de consolidation et non par combinaison, le bilan national se réduirait à un état de la richesse nationale, c'est-à-dire aux actifs tangibles et au solde extérieur net. Cette façon d'opérer éliminerait donc les relations financières, dont l'étude constitue un

des objectifs essentiels de la préparation des bilans sectoriels et nationaux.

### 3. **La croissance des actifs, 1946-1958** (1).

Dans cet article, nous devons nous limiter à présenter un résumé du bilan de la Nation et des sept principaux secteurs de l'économie à trois époques de l'après-guerre, fin 1945, fin 1951 et fin 1958.

Le choix de la première et de la dernière date ne nécessite pas de justification. La fin de l'année 1945 constitue le point de départ obligé de toute analyse consacrée à l'après-guerre; quant à 1958, c'est la dernière année pour laquelle il existe à présent un bilan national. Heureusement, les deux périodes considérées occupent une position identique dans le cycle, venant toutes deux rapidement après un creux, comme le montre la chronologie cyclique établie par le National Bureau of Economic Research. La fin de l'année 1958 est toutefois éloignée du creux d'environ six mois de plus que la fin de l'année 1945. Le choix de la fin de l'année 1951, période qui coïncide à peu près avec la fin des hostilités en Corée, a été dicté par la volonté de séparer deux parties de la période d'après-guerre qui diffèrent considérablement dans de multiples aspects de leurs caractéristiques économiques. En particulier, les prix des marchandises ont subi une hausse rapide durant la première partie s'étendant de 1946 à 1951, alors que les cours des actions n'ont pas subi de variation marquée. Par contre, dans la seconde partie de la période considérée qui couvre les années 1952 à 1958, la hausse du niveau général des prix fut faible, mais on enregistra des augmentations sensibles des prix de certaines catégories d'actifs tangibles reflétées en particulier dans la hausse du prix des actions ordinaires. Ces différences apparaissent clairement en de nombreux points du bilan de la Nation.

De la fin de 1945 à la fin de 1958, l'actif national total — c'est-à-dire la somme de tous les actifs tangibles et financiers détenus par l'ensemble des unités économiques installées sur le territoire des Etats-Unis — est monté de près de 1.550 milliards de dollars à environ 3.700 milliards, ce qui représente un taux annuel moyen de croissance de 7 p.c. environ. Le taux de croissance fut légèrement plus rapide au cours de la première partie de la période, pendant laquelle l'actif national augmenta de 57 p.c., soit à un taux annuel de 7 3/4 p.c., contre un accroissement de 52 p.c. ou 6 1/4 p.c. par an durant la seconde partie de la période. Ces taux ne sont pas sans précédent. C'est ainsi que le taux annuel d'accroissement de l'actif national a atteint en moyenne 6 1/2 p.c. entre 1900 et 1929.

(1) Les chiffres présentés dans cette section ainsi que dans les sections 4 à 6 sont une première approximation d'estimations qui seront publiées désormais, sous une forme peut-être légèrement modifiée, par le National Bureau of Economic Research.

Une partie importante de cet accroissement rapide de l'actif national est évidemment imputable à la hausse générale du niveau des prix des actifs au cours de l'après-guerre. Dans l'estimation de l'influence des mouvements de prix sur l'élévation de l'actif national, il est nécessaire de séparer, comme le fait le tableau II, les actifs tangibles des

actifs financiers. La valeur courante des actifs tangibles, terrains, bâtiments, équipement et stocks, s'est élevée de 550 milliards de dollars en 1945 à 1.650 milliards en 1958, ce qui représente une hausse annuelle moyenne de 8 3/4 p.c. Le taux de croissance fut relativement beaucoup plus élevé dans la première moitié de la période où il atteignit en

Tableau II. Taux de croissance des principales composantes de l'actif national des Etats-Unis

Périodes	Actif national (1)	Actifs tangibles (2)	Actifs financiers (3)	Actions (4)	Créances (5)	Produit national brut (6)
Prix courants						
1946-1951 .....	7,8	12,5	4,9	6,1	4,5	9,7
1952-1958 .....	6,2	5,7	6,7	10,3	5,5	4,5
1946-1958 .....	7,0	8,9	5,8	8,3	5,0	6,9
Prix constants						
1946-1951 .....	1,6 <sup>1</sup>	3,9	- 0,4 <sup>2</sup>	1,5 <sup>3</sup>	0,9	3,5
1952-1958 .....	3,0 <sup>1</sup>	3,3	2,8 <sup>2</sup>	1,5 <sup>3</sup>	3,3	2,6
1946-1958 .....	2,4 <sup>1</sup>	3,6	1,4 <sup>2</sup>	1,5 <sup>3</sup>	1,4	3,0

<sup>1</sup> Moyenne pondérée des colonnes 2, 4 et 5.

<sup>2</sup> Moyenne pondérée des colonnes 4 et 5.

<sup>3</sup> Estimations.

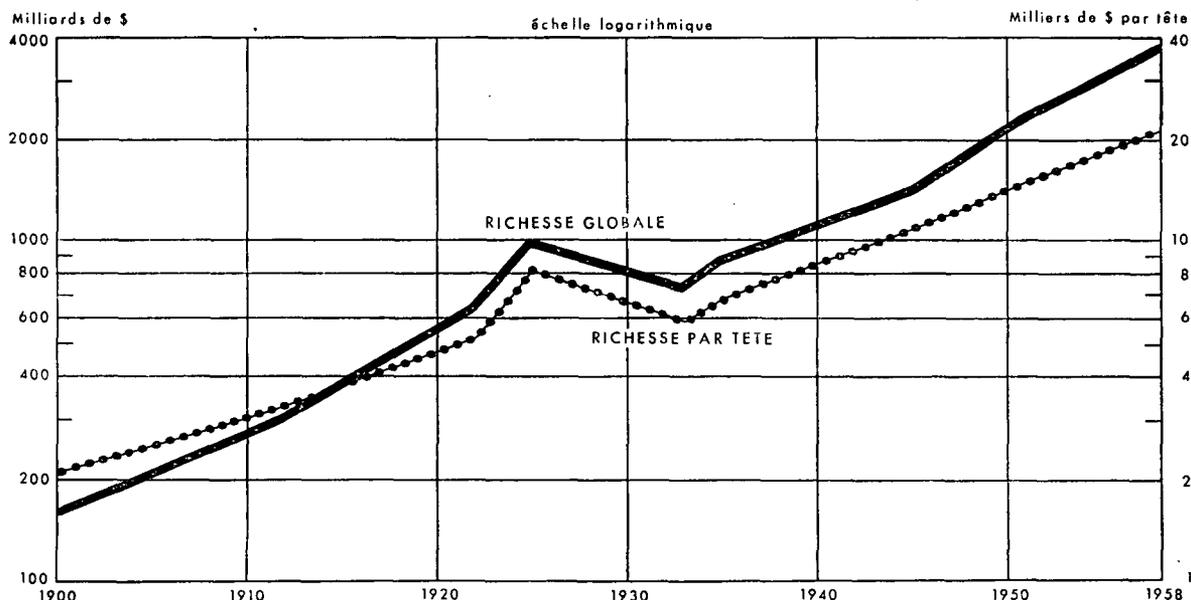
moyenne 12 1/2 p.c. l'an que dans la seconde moitié où il tomba à 5 3/4 p.c. Cette différence toutefois est due principalement à la hausse plus rapide des prix des actifs tangibles dans la première partie de la période. Si l'on considère les valeurs courantes en tenant compte des changements de prix et si l'on effectue l'ajustement pour chaque rubrique, on trouve, pour les actifs tangibles, un accroissement annuel moyen de 4 p.c. environ pour la première partie et de 3 1/2 p.c. pour la seconde. Il n'y a donc guère de différence marquée entre les deux parties de la période dans le taux réel de croissance des actifs tangibles, c'est-à-dire de la richesse nationale (<sup>1</sup>).

Il est beaucoup plus difficile de faire des imputations appropriées en ce qui concerne les changements de prix des actifs financiers. La valeur courante des titres et parts industrielles, dont la plupart sont des actions de sociétés, s'est accrue de 45 p.c. environ dans la première moitié de la période, et de 90 p.c.

dans la seconde moitié, ce qui représente des taux annuels moyens respectifs de 6 1/2 p.c. et 9 1/2 p.c. L'essentiel de cet accroissement est imputable au facteur « prix », spécialement dans le cas des actions de capital ordinaires. L'accroissement réel des actions industrielles mesuré en prenant, par exemple, le rapport de la valeur des nouvelles émissions d'actions à celle des actions existantes fut très faible, probablement pas plus que 1 1/2 p.c. en moyenne par an. Le volume des créances et engagements ayant une valeur nominale définie s'est accru plus régulièrement. La hausse a atteint 30 p.c. environ, soit 4 1/4 p.c. par an, au cours de la première partie de la période et 45 p.c., soit 5 1/4 p.c. par an, durant la seconde partie. Ces actifs ne sont, cela va de soi, que très peu affectés par les variations des prix des titres. Toutefois, on peut dire qu'il convient d'ajuster le volume des créances et des dettes aux mouvements du niveau général des prix, par exemple par l'indice de réajustement employé dans le calcul du volume du produit national brut. On trouve alors, en regard d'un accroissement de 90 p.c. de la valeur nominale des créances pour toute la période d'après-guerre, une hausse de près de 60 p.c. du niveau des prix, ce qui correspond à un accroissement « réel » de 20 p.c. seulement. Durant la première partie de la période, le niveau général des prix a augmenté un peu plus que la valeur nominale des créances et des dettes, de telle sorte qu'exprimée en termes réels, la valeur des créances a diminué de 5 pc. environ. D'autre part, entre la fin de 1951 et la fin de 1958,

(<sup>1</sup>) Les chiffres dans le texte, tout comme dans les tableaux, ne comprennent que les actifs de nature civile. Si l'on inclut les actifs militaires du gouvernement fédéral, mais une telle opération est assez approximative, le taux moyen de croissance des actifs corporels exprimés en termes réels tombe de 3 1/2 p.c. à 3 p.c. Le taux de croissance diminue de façon sensible pour la première partie de la période de 4 p.c. à 2 1/2 l'an, mais reste inchangé pour la seconde partie. Ceci a pour effet de renverser l'allure des taux. En effet, le taux de croissance est maintenant plus élevé dans la seconde que dans la première période (3 1/2 contre 2 1/2 p.c. l'an), alors qu'il est plus bas dans la seconde que dans la première partie si l'on ne considère que les actifs civils (3 1/2 contre 4 p.c.).

## LA CROISSANCE DE L'ACTIF NATIONAL DES ETATS-UNIS AUX PRIX COURANTS <sup>1</sup>



<sup>1</sup> Total brut des actifs de l'ensemble des unités économiques.

la hausse de la valeur nominale des créances et des dettes fut beaucoup plus rapide que celle du niveau des prix. Il en est résulté un accroissement de 25 p.c. de la valeur réelle des créances, ce qui correspond à un taux annuel moyen de 3 1/4 p.c.

Si l'on combine les mouvements des principales catégories d'actifs, on constate que la hausse de l'actif national, 7 p.c. en moyenne par an au cours de l'après-guerre, résulte en grande partie des mouvements de prix. En effet, si on raisonne en termes « réels » malgré les difficultés d'un tel concept, particulièrement si on veut l'appliquer aux actifs financiers, on observe que l'actif national s'est accru de 2 1/2 p.c. environ par an, résultat d'une hausse de 3 1/2 p.c. environ des actifs tangibles et de 1 1/2 p.c. seulement des actifs financiers.

#### 4. La répartition des avoirs et de l'actif net entre les secteurs.

Parmi les divers aspects des bilans nationaux pouvant faire l'objet d'une étude, nous en retiendrons seulement trois qui nous paraissent s'imposer avec le plus d'évidence : la répartition de l'avoir national total et de l'actif net entre les secteurs; la position des intermédiaires financiers dans le bilan national; et la structure bilantaire des principaux secteurs, ce qui nous permettra de traiter brièvement d'une relation particulièrement intéressante pouvant être déduite directement du bilan national, à savoir le coefficient des relations financières.

La répartition des avoirs totaux et de l'actif net entre les divers secteurs principaux de l'économie américaine apparaît au tableau III. Les modifications des parts relatives des secteurs traduisent à la fois des différences dans les taux de croissance réelle des

actifs et dans les mouvements relatifs des prix des actifs détenus par un secteur, chacun de ces deux éléments étant lui-même le résultat de l'action de divers facteurs. Pour cette raison, il ne nous est pas possible, dans le cadre limité de cet article, de dégager l'influence des divers facteurs sur les variations du taux de croissance des actifs des différents secteurs et ainsi sur les modifications de la part de ces secteurs dans le total de l'avoir national ou de l'actif net. Nous nous limiterons ici à relever les principaux changements intervenus depuis la guerre dans la répartition de l'avoir national et de l'actif net.

Nous remarquons en premier lieu une hausse modérée du secteur des ménages non agricoles qui s'élève à un peu plus de 2/5 du total. Cette augmentation traduit notamment la hausse sensible du cours des actions durant la seconde partie de la période, étant donné qu'une grande masse de ces titres est détenue par les ménages non agricoles. En second lieu, il y a un recul prononcé du secteur des entreprises individuelles, agricoles et non agricoles, de 11 p.c. environ à 9 1/2 p.c. du total, recul survenu durant la seconde partie de la période. Dans ce cas-ci, la difficulté est d'expliquer non pas le déclin qui est conforme aux mouvements longs, mais la légère hausse observée entre 1945 et 1951. Cette hausse peut être en grande partie expliquée par l'accroissement marqué des prix des terrains et des bâtiments survenu immédiatement après la guerre. La hausse continue de la part des sociétés non financières, de 1/6 à un peu plus de 1/5 du total, constitue un troisième point d'une importance considérable. Cette hausse, qui est intervenue essentiellement dans la première partie de la période, reflète également l'accroissement prononcé des prix des actifs tangibles. En quatrième lieu, on relève le

déclin de la part du secteur financier, limité toutefois à la première partie de la période. Nous reviendrons sur ce point ultérieurement. Une cinquième tendance se reflète dans l'accroissement, durant toute la période, de la part des Etats et des collectivités locales, dû à l'expansion continue des activités de

ces institutions. Enfin, on note comme sixième fait caractéristique le recul sensible de la part du gouvernement fédéral tout au long de la période. Ce fléchissement est dû, non pas à une diminution de la valeur absolue des actifs détenus par le gouvernement, mais au retard de leur développement par

Tableau III.

**Répartition des avoirs et de l'actif net entre les principaux secteurs**

(Prix courants — en pour cent)

	Avoirs totaux			Actif net		
	1945	1951	1958	1945	1951	1958
1. Ménages non agricoles .....	39,9	40,3	42,5	77,3	63,5	63,0
2. Agriculture .....	6,9	7,2	5,6	12,9	11,3	8,4
3. Entreprises individuelles .....	4,2	4,4	3,8	6,5	5,5	4,3
4. Sociétés non financières .....	16,4	19,8	20,5	21,4	22,6	22,9
5. Intermédiaires financiers .....	22,9	19,1	18,9	2,9	2,5	3,1
6. Etats et collectivités locales .....	4,6	5,2	5,5	6,6	6,6	6,4
7. Gouvernement fédéral .....	5,2	4,1	3,2	- 27,6	- 12,0	- 8,1
8. Ensemble des secteurs .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

rapport à l'expansion de l'ensemble des actifs nationaux <sup>(1)</sup>. Les étrangers seront peut-être étonnés d'apprendre que le gouvernement fédéral ne possède actuellement guère plus de 3 p.c. de la richesse civile totale des Etats-Unis et que sa part dans les actifs tangibles, même en y incluant les avoirs en or, ne dépasse pas 5 p.c.

Si l'on regroupe les sept secteurs examinés en catégories plus larges, on constate que les changements intervenus durant l'après-guerre sont moins prononcés. La part des ménages agricoles et non agricoles s'est accrue légèrement de 47 p.c. à 48 p.c.; celle des entreprises est restée stable à un niveau quelque peu supérieur aux 2/5 du total et celle du gouvernement est tombée de 1/10 à 1/12. Une stabilité semblable a également été observée dans le passé pour des périodes plus longues <sup>(2)</sup>. Les tendances d'après-guerre, bien que peu accusées, évoluent parfois en sens contraire de celles observées dans les quatre premières décennies du siècle. Ainsi, la tendance à l'augmentation de la part des ménages contraste avec le léger recul observé entre 1900 et 1945, et le déclin de la part du gouvernement s'oppose à la hausse sensible enregistrée dans la période précédant la deuxième guerre mondiale.

La répartition de l'actif net (l'excédent de la valeur au prix du marché de l'ensemble des actifs sur la valeur des engagements) diffère de celle des actifs totaux en raison de différences importantes dans la répartition de l'endettement. Les change-

ments dans la répartition de l'actif net entre les secteurs, tels qu'ils apparaissent dans la partie droite du tableau III, sont le fruit d'une combinaison de changements dans la répartition des actifs et des engagements, conséquence de nombreux facteurs, parmi lesquels interviennent l'épargne des divers secteurs et les mouvements relatifs des prix des actifs détenus dans ces secteurs.

En ce qui concerne les changements dans la répartition de l'actif net durant l'après-guerre, le point important à signaler est la part négative importante, quoiqu'en déclin rapide, du gouvernement fédéral. Ce fait, qui est surtout une conséquence de la seconde guerre mondiale, est l'indication de ce que la dette du gouvernement fédéral a constamment dépassé les avoirs de celui-ci au cours de l'après-guerre <sup>(1)</sup>. Toutefois, le montant absolu de l'endettement net du gouvernement fédéral a légèrement diminué alors que ses actifs augmentaient : d'une part, le niveau des prix est monté, alors qu'il n'y avait pas modification importante de la dette; d'autre part, l'importance relative de la légère diminution en valeur absolue de la dette nette du gouvernement fédéral, a décliné sensiblement en raison de la hausse rapide de l'actif net des autres secteurs, qui a atteint 190 p.c. aux prix courants. Le résultat est que l'endettement net du gouvernement fédéral représentait, à la fin de 1958, moins de 7 p.c. de l'actif net de l'ensemble des autres secteurs contre 28 p.c. à la fin de la seconde guerre mondiale.

<sup>(1)</sup> Le recul serait encore plus accentué si on tenait compte des avoirs à caractère militaire du gouvernement fédéral. Dans ce cas, la part du gouvernement serait revenue de 10 p.c. en 1945 à 6 1/2 p.c. en 1951 et à 5 p.c. en 1958.

<sup>(2)</sup> *Income and Wealth*, series IV, 1955, p. 373.

<sup>(1)</sup> Il n'est pas tenu compte dans le tableau III des avoirs à caractère militaire du gouvernement fédéral. Si on les inclut, la part du gouvernement dans l'actif net total, tout en restant négative, se rétrécit, revenant de 13 p.c. en 1945 à 6 p.c. en 1951 et à 3 p.c. en 1958.

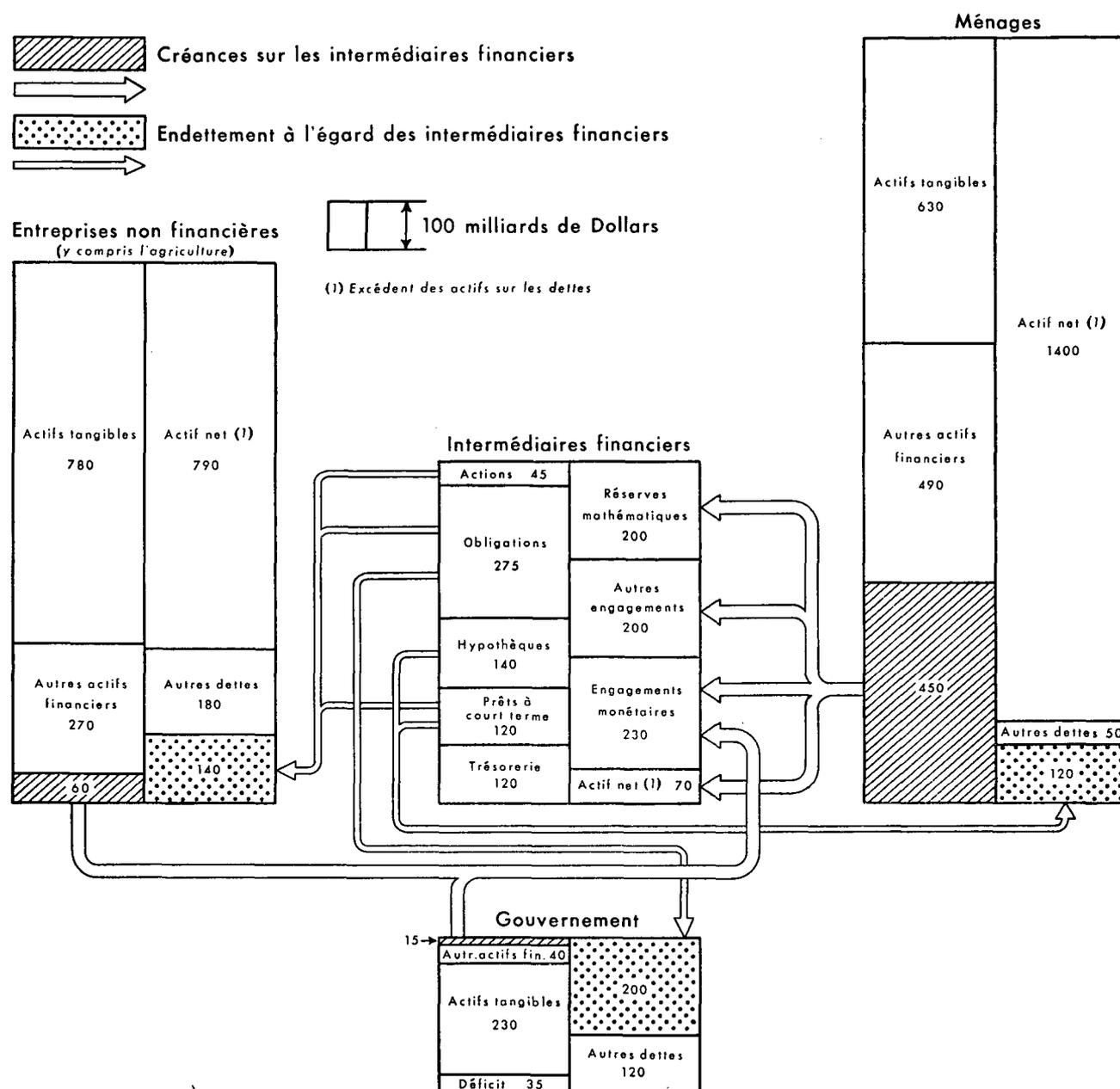
La forte réduction au cours de l'après-guerre de la part négative du gouvernement fédéral dans l'actif net a entraîné le recul des parts positives de la plupart des autres secteurs, exception faite pour les sociétés non financières et les intermédiaires financiers.

### 5. La place des intermédiaires financiers dans le bilan national.

L'un des principaux services que le calcul des bilans nationaux et sectoriels peut rendre est de permettre d'analyser et de clarifier la position des intermédiaires financiers dans le processus économique. Une première étape en ce sens est constituée par les

indications que nous offrent les bilans nationaux et sectoriels sur les relations créditrices et débitrices entre les intermédiaires financiers, d'une part, et chacun des autres secteurs, d'autre part. Le schéma illustre les principaux aspects de ces relations. Une seconde étape est l'identification des relations existant entre les intermédiaires financiers. Afin de permettre une étude appropriée de ces relations, il est nécessaire de subdiviser les différentes catégories d'avoirs et d'engagements distingués au bilan, de façon à identifier les secteurs (ou sous-secteurs) auxquels appartient les divers créanciers et débiteurs. Il convient de subdiviser, par exemple, le poste de l'actif « hypothèques » en hypothèques agricoles, hypothèques sur les habitations accordées aux ménages non agricoles et aux sociétés, et hypo-

## RELATIONS ENTRE LE BILAN DES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS ET LES BILANS DES AUTRES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE AUX ÉTATS-UNIS EN 1958



thèques sur bâtiments non résidentiels accordées aux entreprises individuelles et aux sociétés non financières. Une classification intersectorielle aussi complète n'est pas encore possible pour toutes les catégories d'actifs et d'engagements repris dans les bilans détaillés du tableau I. Bien qu'assez résumé, ce tableau fournit une idée des principales relations liant les intermédiaires financiers aux autres secteurs de l'économie américaine durant la période d'après-guerre.

La lecture du tableau I montre que les intermédiaires financiers interviennent pour environ 1/5 dans le total des actifs de l'ensemble des unités économiques aux Etats-Unis et que leur part a diminué de 23 p.c. en 1945 à 20 p.c. en 1951 et à 19 p.c. en 1958. Etant donné que les intermédiaires financiers ne détiennent pratiquement pas d'actifs tangibles, lesquels constituent une partie importante et souvent même la majorité des avoirs des autres secteurs, la part des intermédiaires financiers dans les actifs intangibles des Etats-Unis est beaucoup plus élevée. Elle s'est maintenue en moyenne un peu au-dessus de 1/3 durant l'après-guerre et n'a accusé qu'un léger recul de 36 p.c. en 1945 et 1951 à 34 p.c. en 1958. De plus, les intermédiaires financiers détiennent relativement peu d'actions, la grande masse de celles-ci étant propriété des ménages, mais possèdent, par contre, une partie très importante des créances. Durant toute l'après-guerre, leur part a représenté près de 45 p.c. des créances totales aux Etats-Unis. Il apparaît donc que les intermédiaires financiers ont maintenu leur position dans un domaine qui les intéresse du premier chef pour y avoir investi plus des 9/10 du total de leurs avoirs. Puisque l'ensemble des créances existant dans un pays comprend les créances sur les intermédiaires financiers (tels les moyens de trésorerie, les dépôts d'épargne et les assurances) et que ces mêmes intermédiaires financiers ne détiennent qu'une partie relativement minime de ces créances dans l'ensemble des relations à l'intérieur de leur secteur (cf. colonnes 8, 9 et 13), on comprend que la part des intermédiaires financiers dans le total des créances sur les autres secteurs est beaucoup plus élevée que leur part dans l'ensemble des créances existantes. C'est ainsi que les intermédiaires financiers ont détenu, durant l'après-guerre, approximativement les 3/5 de l'ensemble des dettes des autres secteurs et ont accru leur part de 59 p.c. en 1945 et 56 p.c. en 1951 à 63 p.c. en 1958.

Alors que les intermédiaires financiers ne détiennent qu'un peu moins de la moitié de l'ensemble des engagements à court terme des autres secteurs, constitués principalement par des comptes débiteurs et des effets à payer par des crédits à la consommation, ils occupent une place prépondérante dans la plupart des autres catégories de créances. Leur part dans le total des créances hypothécaires est passée de 3/5 en 1945 à 3/4 en 1958. Alors qu'au lendemain de la guerre, ils détenaient un peu plus de la moitié de l'ensemble des bons et obligations

à court terme, en 1958, ils en possédaient les 2/3. Leur part a même été supérieure pour les obligations de sociétés, mais inférieure, par contre, pour les titres émis par les pouvoirs locaux et les Etats, et pour les fonds du Trésor à long terme. La seule catégorie importante de créances pour laquelle on observe une diminution de la part des intermédiaires financiers est constituée par les bons et certificats du Trésor à moins d'un an. Il convient de remarquer cependant que les intermédiaires financiers détenaient encore en 1958 environ les 2/3 du total de ces titres en circulation, contre près des 9/10 au lendemain de la guerre. Ce recul est la conséquence d'un des phénomènes financiers les plus intéressants de l'après-guerre, à savoir l'utilisation largement répandue, parmi les sociétés non financières, de titres du Trésor à court terme en tant que réserves liquides comme substitution partielle aux dépôts bancaires.

Les intermédiaires financiers sont aussi l'un des plus importants débiteurs des autres secteurs. Durant toute l'après-guerre, ils sont intervenus pour un peu plus des 2/5 dans l'ensemble des dettes existantes aux Etats-Unis. Leur part a été sensiblement moins élevée dans la dette à long terme — où ils supportent la concurrence du gouvernement fédéral, des Etats, des collectivités locales et des sociétés non financières, émetteurs d'obligations, ainsi que des ménages et des sociétés immobilières, emprunteurs hypothécaires — que dans la dette à court terme, où ils n'entrent surtout en compétition que sur le plan du crédit commercial aux entreprises et du crédit à la consommation accordé aux ménages. La part des intermédiaires financiers dans la dette à long terme totale du pays, comme le montre la lecture du tableau I, a augmenté sensiblement au cours de l'après-guerre, passant de 21 p.c. à 28 p.c., sous l'effet principalement de l'accroissement rapide des engagements à long terme nés des contrats d'assurance et de pension. Par ailleurs, la part des intermédiaires financiers dans la dette à court terme a diminué légèrement de 61 p.c. à 57 p.c., en raison de la hausse très rapide du volume de l'endettement commercial et du crédit à la consommation.

Bien que le tableau I ne fasse pas mention de ces variations, il est intéressant de souligner quelques changements importants survenus au cours de l'après-guerre dans la position relative des principaux sous-secteurs d'intermédiaires financiers. Ainsi, la part des banques commerciales dans les avoirs totaux de l'ensemble des intermédiaires financiers a décréu fortement, de la moitié environ à un tiers seulement, entre 1945 — époque où la part des banques était exceptionnellement élevée sous l'effet de l'expansion monétaire de la guerre — et 1958. De leur côté, les sociétés d'épargne et de prêts (*saving and loan associations*) semblables à beaucoup d'égards aux caisses d'épargne bien que leurs prêts soient concentrés sur les opérations immobilières, les compagnies d'assurances spécialement en ce qui concerne les programmes privés de pensions, les sociétés financières et les sociétés d'investissement,

ont toutes considérablement accru leur part dans l'actif total de l'ensemble des intermédiaires financiers. Ces changements dans la position relative des différentes catégories d'intermédiaires financiers sont courants; les uns sont le résultat de modifications structurelles à long terme de l'organisation financière du pays, les autres, par contre, ont un caractère temporaire. Les bilans nationaux et sectoriels constituent l'un des meilleurs moyens d'étudier ces mouvements et de distinguer les changements plus ou moins permanents des modifications à caractère transitoire.

## 6. Structure des bilans des principaux secteurs de l'économie.

Ainsi qu'il apparaît au tableau IV, la structure des bilans des principaux secteurs diffère considérablement selon la nature des actifs détenus par chaque secteur qui dépend à son tour de nombreux facteurs : les techniques de production, la nature et l'importance respective des opérations menées par des propriétaires ou par des locataires, les méthodes de financement reflétées dans l'étendue et le caractère des engagements, les mouvements relatifs des prix des actifs et des dettes, l'importance de l'épargne dans le passé, et bien d'autres facteurs. Les secteurs très étendus, distingués au tableau IV, ne sauraient suffire entièrement aux besoins d'une analyse économique réellement satisfaisante; pareille analyse doit pouvoir utiliser les bilans des sous-secteurs industriels, ainsi que des sous-secteurs formés sur la base de l'importance des avoirs ou de l'actif net du secteur des ménages. Dans beaucoup de cas, les données requises par l'établissement de pareilles subdivisions sont disponibles, toutefois la place nous manque ici pour présenter et commenter ces chiffres (1).

La distinction de base à faire entre les sept principaux secteurs est, d'une part, tout ce qui comprend les intermédiaires financiers et, d'autre part, les trois secteurs industriels non financiers (sociétés non financières, entreprises individuelles, agriculture), ainsi que les trois secteurs finaux (ménages non

agricoles, Etats et collectivités locales, gouvernement fédéral). Le bilan des intermédiaires financiers est caractérisé, du côté des actifs, par la prédominance de créances à valeur nominale fixe, portant un taux d'intérêt fixe et, du côté droit du bilan, par l'importance des engagements relativement à l'actif net. Les avoirs tangibles ont représenté en moyenne 1 p.c. environ du total des actifs de ce secteur. Quant à l'actif net, il n'a jamais atteint, durant l'après-guerre, plus de 10 p.c. de l'ensemble des actifs des intermédiaires financiers.

En ce qui concerne la part des autres secteurs dans les actifs tangibles, on observe qu'elle a varié de 2/5 pour les ménages non agricoles à 7/8 environ pour l'agriculture, les Etats et les collectivités locales. Leur prédominance a même été plus forte dans l'actif net du côté droit du bilan. L'importance des parts des secteurs varie ici de 2/3 environ pour les entreprises non agricoles, les Etats et les collectivités locales à 9/10 pour les ménages agricoles et non agricoles.

Les principaux changements d'ordre structurel intervenus après la guerre dans la composition des bilans ont été orientés dans le même sens pour presque tous les secteurs. Parmi les actifs, l'importance des avoirs tangibles a augmenté, tandis que la part de l'actif net a quelque peu décliné comparativement aux engagements. La plupart de ces changements, notons-le, sont intervenus durant la première partie de la période. Les changements survenus ultérieurement entre 1951 et 1958, sauf quelques exceptions, furent très peu importants. En effet, l'augmentation de la part des avoirs tangibles dans les actifs totaux a surtout été la conséquence de la hausse prononcée des premières années de l'après-guerre qui fut ensuite beaucoup moins marquée à partir de 1951. De même, l'accroissement du rapport de la dette à l'actif net constaté dans la première partie de la période est la conséquence de la faible proportion des engagements par rapport à l'actif à la fin de la guerre, et du volume très élevé des investissements dans les premières années de l'après-guerre ayant entraîné dans plusieurs secteurs une hausse relativement plus importante des opérations d'emprunt que des actes d'épargne.

Les données du tableau I permettent de calculer quelques coefficients bilantaires intéressants, notamment ceux qui expriment le rapport des actifs liquides aux actifs totaux en utilisant au numérateur soit uniquement les moyens de trésorerie, ou encaisses (colonne 8), soit les encaisses et les certificats du Trésor à court terme (colonnes 8 et 16), soit même les encaisses, les dépôts d'épargne, et les emprunts et certificats du Trésor à court terme (colonnes 8 + 9 + 10 + 16). On peut calculer de la même manière le coefficient exprimant le rapport des actifs dont les prix sont particulièrement sensibles (actions et avoirs tangibles) aux actifs totaux, ainsi que celui qui traduit le rapport des engagements à l'actif total. Le calcul et l'interprétation

(1) Les bilans des sociétés de nombreuses branches industrielles sont disponibles annuellement dans *Statistics of Income*, dont les statistiques reposent sur les relevés des impôts des sociétés. D'autres bilans, dont la forme se prête mieux à l'analyse financière, sont publiés chaque trimestre par la Federal Trade Commission et la Securities and Exchange Commission, mais ils sont limités aux industries manufacturières. Ces deux séries de bilans présentent toutefois un défaut de base : les capitaux fixes y sont évalués à leur coût.

Dans le secteur des particuliers, la seule tentative d'établir des bilans complets pour des groupes de ménages, classés selon les avoirs, l'actif net, le revenu, l'occupation et l'âge des membres, concerne la période antérieure à 1950 (R. W. Goldsmith, *A Study of Saving in the United States*, vol. III, pp. 102 sq.). Des bilans pour toutes les personnes disposant d'actifs supérieurs à 60.000 dollars, classés selon l'importance des actifs et l'âge des titulaires, ont été établis à partir des relevés d'impôts sur la fortune pour les années 1944 (H. Mendershausen, *op. cit.*, pp. 356 sq.) et 1953 (R. Lampman, *op. cit.*).

Tableau IV.

## Structure des bilans sectoriels et nationaux des Etats-Unis depuis la guerre

(Part des secteurs exprimée en pour cent — aux prix courants)

	Actifs tangibles					Actifs financiers								Dettes			Actif net
	Total	Actifs immobiliers		Biens de production durables et stocks	Biens de consommation durables	Total	Moyens de trésorerie	Dépôts	Prêts	Obligations	Actions	Réserves mathématiques	Autres	Total	à court terme	à long terme	
		Habitations	Autres														
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	
<b>1. Ménages non agricoles :</b>																	
1945 .....	32,9	23,1	3,1	—	6,7	67,1	7,3	8,6	2,1	11,6	26,3	11,2	—	4,4	2,0	2,4	95,6
1951 .....	42,3	27,7	3,3	0,1	11,2	57,7	5,1	7,6	1,9	7,5	23,8	11,8	—	7,7	3,0	4,7	92,3
1958 .....	40,2	25,4	4,2	0,1	10,5	59,8	3,4	8,9	2,0	5,6	27,8	12,1	—	10,9	3,8	7,1	89,1
<b>2. Entreprises individuelles non agricoles :</b>																	
1945 .....	60,0	18,5	21,5	20,0	—	40,0	18,5	—	7,7	13,8	—	—	—	24,6	12,3	12,3	75,4
1951 .....	73,8	16,8	27,1	29,9	—	26,2	12,2	—	8,4	5,6	—	—	—	27,1	15,0	12,1	72,9
1958 .....	76,6	14,2	31,2	31,2	—	23,4	10,6	—	8,5	4,3	—	—	—	32,6	19,1	13,5	67,4
<b>3. Agriculture :</b>																	
1945 .....	82,7	8,6	48,1	21,2	4,8	17,3	6,7	1,9	—	3,8	—	3,9	1,0	7,7	2,9	4,8	92,3
1951 .....	87,4	9,1	45,2	25,1	8,0	12,6	4,0	1,1	—	2,9	—	2,9	1,7	8,0	4,0	4,0	92,0
1958 .....	88,8	9,2	51,0	21,8	6,8	11,2	2,9	1,5	—	2,4	—	2,9	1,5	10,2	4,9	5,3	89,8
<b>4. Sociétés non financières :</b>																	
1945 .....	57,0	4,0	29,1	23,9	—	43,0	8,0	0,4	9,9	8,4	10,7	—	5,6	35,1	22,7	12,4	64,9
1951 .....	67,3	3,9	31,7	31,7	—	32,7	5,8	0,2	11,1	4,6	7,7	—	3,3	33,1	21,4	11,7	66,9
1958 .....	64,7	3,6	31,4	29,7	—	35,3	4,4	0,1	11,4	2,8	10,3	—	6,3	33,0	20,1	12,9	67,0
<b>5. Intermédiaires financiers :</b>																	
1945 .....	0,6	—	0,6	—	—	99,4	21,9	—	13,9	58,8	2,0	—	2,8	93,8	73,0	20,7	6,2
1951 .....	1,1	0,2	0,9	—	—	98,9	19,8	—	26,1	46,1	3,0	—	3,9	92,2	65,9	26,3	7,8
1958 .....	1,4	0,1	1,2	0,1	—	98,6	13,2	0,1	34,8	40,2	6,2	—	4,1	90,4	61,8	28,6	9,6
<b>6. Etats et collectivités locales :</b>																	
1945 .....	82,6	1,4	79,7	1,5	—	17,4	7,2	1,5	—	8,7	—	—	—	29,0	—	29,0	71,0
1951 .....	84,8	2,4	80,8	1,6	—	15,2	6,4	1,6	—	7,2	—	—	—	25,6	—	25,6	74,4
1958 .....	84,3	2,9	78,9	2,5	—	15,7	5,4	2,0	0,5	7,8	—	—	—	29,4	—	29,4	70,6
<b>7. Gouvernement fédéral :</b>																	
1945 .....	32,9	1,3	25,3	6,3	—	67,1	34,2	—	10,1	6,3	2,6	—	13,9	364,6	111,4	253,2	— 264,6
1951 .....	44,3	1,0	40,2	3,1	—	55,7	4,1	—	19,6	6,2	—	—	25,8	278,4	67,0	211,4	— 178,4
1958 .....	48,7	0,9	41,0	6,8	—	51,3	3,4	—	23,1	6,0	—	—	18,8	254,7	70,1	184,6	— 154,7
<b>8. Ensemble des secteurs :</b>																	
1945 .....	36,2	11,4	15,2	6,6	3,0	63,8	12,6	3,7	6,5	21,0	12,9	4,8	2,3	50,6	27,7	22,9	49,4
1951 .....	46,3	13,6	18,0	9,6	5,1	53,7	8,3	3,3	9,1	13,8	11,7	4,9	2,6	41,5	21,7	19,8	58,5
1958 .....	44,7	12,8	18,1	8,9	4,9	55,3	5,8	4,0	10,8	11,5	15,1	5,3	2,8	40,0	20,6	19,4	60,0

de ces coefficients ainsi que de tous autres pouvant être tirés du tableau I sont laissés aux soins du lecteur.

### 7. Le coefficient des relations financières (financial interrelations ratio).

Le bilan national permet de calculer aisément un coefficient d'une grande utilité en analyse financière, particulièrement pour l'étude des phénomènes financiers en longue période et pour les comparaisons entre pays. Ce coefficient, appelé coefficient des relations financières, s'obtient en rapportant la valeur des actifs financiers aux actifs tangibles. Il mesure donc le rapport du volume de la superstructure constituée par des actifs financiers à celui de l'infrastructure représentée par les actifs réels tangibles. Le coefficient des relations financières peut être décomposé comme suit :

1) deux fois le rapport des avoirs des intermédiaires financiers (à l'exclusion des créances sur les autres organismes financiers) à l'ensemble des actifs tangibles et

2) le rapport des autres actifs financiers, c'est-à-dire de ceux qui ne sont pas dûs par ou à des intermédiaires financiers, à l'ensemble des actifs tangibles.

Le coefficient des relations financières mesure donc à la fois le volume de la superstructure dédoublée des actifs financiers en regard de la valeur de l'ensemble des actifs tangibles de la Nation, et le

doublement introduit dans le bilan national par l'action des organismes financiers qui sont des maillons de la chaîne reliant les ultimes fournisseurs et utilisateurs de fonds et qui, de ce fait, accroissent l'ensemble des actifs financiers existant dans l'économie (1).

La valeur et les variations du coefficient des relations financières dépendent d'un grand nombre de facteurs aux relations fréquemment complexes. C'est pourquoi il ne nous est pas possible ici de fournir une explication adéquate des fluctuations du coefficient des relations financières (CRF) aux Etats-Unis après la guerre (2).

On se bornera à commenter brièvement les chiffres du tableau V relatifs au coefficient et à ses principales composantes. On remarquera qu'ici les chiffres ne se limitent pas aux trois années « repères » 1945, 1951 et 1958, mais sont donnés, quoique sous forme provisoire, pour toutes les années de l'après-guerre sur la base des bilans annuels préparés par le « National Bureau of Economic Research ».

Le tableau V met en évidence deux caractéristiques essentielles du CRF au cours de l'après-guerre. La première est le déclin accusé du coefficient dans les deux années suivant la deuxième guerre mondiale : de 1,70 à la fin de 1945, le coefficient est

(1) R. W. Goldsmith, *Income and Wealth*, series IV, 1955, pp. 362 à 365.

(2) Pour l'exposé et la discussion de ces problèmes, voir R. W. Goldsmith, *Financial Intermediaries in the American Economy since 1900*, Princeton, Princeton University Press, 1958, chap. II et IX.

Tableau V. **Le coefficient des relations financières et ses principales composantes**

Richesse nationale = 1 (excepté col. 6)

Sources : 1900-1939 : R. W. Goldsmith, *A Study of Saving in the United States*, Tableaux W-9 à W-14.  
1945-1958 : Bilans nationaux annuels non publiés établis pour le National Bureau of Economic Research.

Périodes	Ensemble des actifs intangibles (1)	Actifs intangibles constituant les engagements des intermédiaires financiers (2)	Autres actifs intangibles			Part des intermédiaires financiers dans les actifs intangibles (6)
			Total (3)	Créances (4)	Actions (5)	
1900 .....	0,76	0,30	0,46	0,26	0,20	0,40
1912 .....	0,84	0,36	0,49	0,24	0,25	0,42
1922 .....	1,00	0,41	0,58	0,31	0,27	0,41
1929 .....	1,30	0,52	0,78	0,35	0,44	0,40
1933 .....	1,27	0,59	0,68	0,35	0,33	0,47
1939 .....	1,22	0,70	0,53	0,24	0,28	0,57
1945 .....	1,70	1,07	0,64	0,33	0,30	0,63
1946 .....	1,40	0,85	0,55	0,34	0,21	0,60
1947 .....	1,26	0,75	0,50	0,30	0,20	0,60
1948 .....	1,19	0,71	0,47	0,29	0,19	0,60
1949 .....	1,23	0,74	0,49	0,29	0,20	0,62
1950 .....	1,17	0,69	0,48	0,27	0,21	0,59
1951 .....	1,14	0,67	0,47	0,26	0,21	0,59
1952 .....	1,16	0,70	0,46	0,25	0,21	0,60
1953 .....	1,17	0,71	0,46	0,26	0,20	0,61
1954 .....	1,23	0,73	0,50	0,25	0,25	0,59
1955 .....	1,27	0,73	0,54	0,26	0,28	0,58
1956 .....	1,23	0,71	0,52	0,25	0,27	0,58
1957 .....	1,17	0,69	0,47	0,25	0,23	0,59
1958 .....	1,23	0,71	0,52	0,24	0,28	0,58

Ces chiffres ne peuvent être obtenus directement à partir du tableau I en raison de certaines modifications de détail; d'autre part, alors que les monnaies métalliques sont classées dans les actifs financiers dans le tableau I, elles sont considérées comme partie de la richesse nationale dans le tableau V.

tombé à 1,26 à la fin de 1947 <sup>(1)</sup>. La seconde caractéristique est la relative stabilité du *CRF* au cours de la décennie suivante, pendant laquelle il se maintint entre les limites de 1,14 (1951) et 1,27 (1955). Aucune tendance ou mouvement régulier n'est observable durant cette période. Tout au plus peut-on dire que le coefficient tend à se maintenir à un niveau plus bas au cours des années 1950-1953 et à un niveau supérieur entre 1954 et 1957. Sa valeur en 1958, cependant, est virtuellement la même que celle des années 1947-1949.

Le recul sensible du *CRF* dans les deux premières années qui ont suivi la guerre est dû essentiellement à la forte hausse de la valeur des actifs tangibles qui s'est développée au fur et à mesure que l'inflation cessait d'être réprimée pour devenir effective. Face à cette hausse, on notait seulement un léger accroissement du volume des créances et une baisse du cours des actions. La stabilité du *CRF* observée pendant la décennie débutant en 1948 à un niveau où la valeur des actifs financiers dépassait de 1/5 environ celle des actifs tangibles et où l'actif national égalait 2 1/5 fois la richesse nationale, peut signifier deux choses : soit l'absence de changements importants intervenus dans la structure financière, soit, de façon positive, le développement parallèle de la structure financière et de la richesse nationale. Cette croissance de la structure financière à son tour est elle-même le résultat de l'expansion du volume de la richesse nationale et de la hausse des prix des actifs tangibles qui se sont toutes deux poursuivies de façon assez régulière pendant cette période.

Les deux principales composantes du *CRF* : le rapport de l'actif des institutions financières à la richesse nationale, et celui des autres actifs intangibles à la richesse nationale, sont restées aussi stables que le *CRF* lui-même. De ce fait, la part des institutions financières dans le total des actifs intangibles s'est maintenue à peu près constamment au niveau d'environ 3/5. Des changements assez importants ont toutefois eu lieu à l'intérieur de la deuxième composante du *CRF* qui exprime le rapport des actifs intangibles non émis ou détenus par les intermédiaires financiers à la richesse nationale. Après être restée assez stable aux alentours de 1/5 entre 1947 et 1953, la part des actions (pour la plupart des actions de sociétés) dans la richesse nationale s'est élevée à plus de 1/4 en 1954-1958

(1) La valeur en 1945 du *CRF* était historiquement exceptionnellement élevée sous l'effet de l'expansion du volume des créances qui avait eu lieu pendant la guerre — en particulier des dépôts bancaires et des titres émis par la Trésorerie — tandis que des contrôles s'efforçaient de contenir le niveau des prix ; on distingue là les caractéristiques de l'inflation réprimée.

sous l'effet de la forte hausse du cours des actions. Inversement, la part des autres créances (fonds publics, obligations de sociétés, hypothèques et autres prêts à court terme détenus en dehors des intermédiaires financiers) a diminué graduellement, revenant de 3/10 environ de la richesse nationale en 1946-1949 à seulement 1/4 à la fin de la période. En conséquence, la part des actions dans la deuxième composante du *CRF* s'est élevée d'un niveau de 2/5 environ en 1946-1949 à plus de la moitié depuis 1954. Ceci est une autre indication de l'importance déclinante dans l'économie de créances non émises ou détenues par les institutions financières.

Si l'on examine les choses dans une perspective historique, on constate que le *CRF* s'est situé, depuis la guerre, et plus précisément depuis 1947, approximativement au même niveau que durant les années trente, avant la forte augmentation de la seconde guerre mondiale. Son niveau d'après-guerre est cependant sensiblement plus élevé qu'entre 1900 (0,80) et le milieu des années vingt (environ 1,0). Quant à la similitude des niveaux du *CRF* dans les années d'après-guerre et durant la période comprise entre le milieu de 1920 et la seconde guerre mondiale, elle résulte, dans une certaine mesure, de différences compensées entre certaines de ses composantes. Tout d'abord, la part des intermédiaires financiers dans le *CRF* était un peu plus élevée dans les années cinquante qu'aux alentours des années 1920 et 1930. En second lieu, dans l'après-guerre parmi les actifs intangibles en dehors des intermédiaires financiers, la part des créances était relativement plus importante et celle des actions moins importante.

La différence dans la structure financière, telle que la mesure le *CRF*, est plus prononcée quand on compare l'après-guerre à la période antérieure aux années vingt. Les années trente étaient similaires à la seconde moitié des années cinquante. Non seulement, le *CRF* en 1958 était pratiquement le même qu'en 1939, mais il en allait de même pour ses composantes. Les modifications de la structure financière des Etats-Unis, telles qu'elles apparaissent dans le *CRF*, sont donc plus accusées dans les vingt années précédant 1939 qu'au cours des deux décennies suivantes. Il sera intéressant de voir si ce raisonnement gardera encore sa valeur lorsqu'il deviendra possible de comparer les changements échelonnés sur trente années — avant ou après — 1939. Les changements de la période 1909-1939 sont incontestablement plus accusés qu'entre 1919 et 1939. En sera-t-il de même des changements survenant dans les périodes 1939-1959 et 1939-1969 ?

## LE MARCHE MONETAIRE DE LONDRES <sup>(1)</sup>

### I. DESCRIPTION DU MARCHE MONETAIRE

#### Généralités.

Le marché monétaire de Londres est un marché large et souple, dans lequel des fonds peuvent être placés à court terme sans perdre le caractère de liquidités. Les prêteurs sont les banques, comprises au sens large. La quasi-totalité des fonds apportés au marché (soit quelque 1.000 millions de livres sterling) est placée en certificats de trésorerie et en obligations à court terme. Le solde est presque intégralement affecté à des placements en papier commercial.

La liquidité du marché est assurée par le fait que les principaux intervenants, les *Discount Houses* (ou Maisons d'escompte) — que l'on désigne d'ailleurs collectivement sous le nom de « Marché » —, ont toujours la possibilité de monétiser leurs avoirs à la *Bank of England*, soit par le réescompte, soit par la remise en nantissement de papier éligible.

La principale fonction du marché est de permettre à chacune des banques individuellement d'ajuster son encaisse aux fluctuations de la demande de monnaie, et au système bancaire dans son ensemble de faire face à une insuffisance ou un excès de liquidités résultant des prélèvements de fonds ou des dépenses de la Trésorerie (*The Exchequer*).

#### a) Les institutions : Les organismes intervenant sur le marché et les instruments qui y sont négociés.

Les organismes qui interviennent sur le marché monétaire de Londres sont :

- 1) la *Bank of England* (Banque d'Angleterre);
- 2) les banques, acception qui englobe les onze *London Clearing Banks* (banques londoniennes de compensation), les *Scottish Banks* (banques écossaises), les banques britanniques opérant à l'étranger, les *Commonwealth Banks* (banques des pays du Commonwealth) et les banques étrangères, de même qu'un certain nombre d'*Issuing Houses* (Maisons d'émission) et d'*Accepting Houses* (Maisons d'acceptation);

3) les *Discount Houses*, qui comprennent les douze membres de l'« Association du Marché de

l'escompte de Londres » et constituent le « Marché », ainsi que quelques firmes appelées *Running Brokers* (courtiers participant aux adjudications hebdomadaires de certificats de trésorerie).

Les instruments qui sont négociés sur le marché sont :

- 1) les certificats de trésorerie (*Treasury Bills*);
- 2) les obligations à court terme émises par le gouvernement britannique (sont considérées comme telles, celles qui, au moment où on les négocie, ont moins de 5 ans d'échéance);
- 3) le papier commercial, qui comprend les effets bancaires de premier ordre (*Prime Bank Bills*) et les effets commerciaux (*Trade Bills*).

#### b) Les fonds.

- 1) *Quels sont les emprunteurs (secteurs public et privé) ?*

Les emprunteurs sont, en premier lieu, les *Discount Houses* dont il a été question ci-dessus. Les fonds qu'elles empruntent sont placés pour la plus grande partie en certificats de trésorerie (généralement émis à 91 jours de date) et en obligations à court terme, ayant moins de 5 ans à courir, et connues sous le nom de *Short Bonds*. Les *Discount Houses* prennent aussi en portefeuille ou négocient pour compte de tiers du papier commercial : c'est sur ce dernier que se concentrait, dans le temps, le plus clair de leur activité, mais en raison de la forte augmentation de la dette flottante, consécutive au financement des deux guerres mondiales, ce sont maintenant les certificats de trésorerie qui sont passés à l'avant-plan.

Des indications globales sur la composition des actifs détenus par les membres de l'Association du Marché de l'escompte de Londres n'ont jamais été publiées jusqu'à présent, sauf à une occasion pour le Comité Radcliffe. Le tableau dressé à cette intention, est arrêté à la date du 31 décembre 1958 et se présente comme suit :

AVOIRS	<small>(En millions de livres sterling)</small>
Encaisse .....	10
Certificats de trésorerie en portefeuille .....	594
Portefeuille commercial .....	70
Obligations « dorées sur tranche » (valeur nominale)	321
Divers .....	57
	1.052

<sup>(1)</sup> Les expressions anglaises, telles que « Clearing Banks, Discount Houses, etc... », seront conservées dans la langue originale et imprimées en italique.

Dans les adjudications hebdomadaires de certificats de trésorerie, il est de tradition que les fonds offerts par le Marché de l'escompte ne soient jamais inférieurs au montant des certificats que la Trésorerie désire placer. Néanmoins, le montant des certificats finalement alloués au Marché de l'escompte ne constitue qu'un pourcentage donné des offres totales, qui varie d'ailleurs considérablement d'une semaine à l'autre; pendant l'année 1958, ce pourcentage a oscillé entre un minimum de 38 p.c. et un maximum de 83 p.c., la moyenne étant d'environ 60 p.c.

Quant aux certificats de trésorerie que le Marché de l'escompte détient en portefeuille ou rachète à d'autres porteurs, leur volume représente, par rapport au total des certificats en circulation dans le public, un pourcentage nettement moins élevé; en moyenne, pour l'année 1958, cette proportion n'atteignit pas 15 p.c. du total des certificats détenus en dehors des départements publics. Ce dernier pourcentage n'est pas non plus absolument fixe, mais ne subit guère de fluctuations notables à court terme tout au moins. Toute différente est la tendance fondamentale intervenue après 1951, lorsque les taux d'intérêt à court terme furent relevés et que le volume des certificats détenus par le public — en dehors des banques et du Marché de l'escompte — gonfla progressivement. Par rapport au montant total des certificats détenus en dehors des départements publics, la part du Marché de l'escompte tomba d'une moyenne d'environ 25 p.c. en 1952 à une moyenne de quelque 14 p.c. en 1955.

Les *Discount Houses* constituent également le principal marché pour le papier à court terme. Leurs placements en « obligations à court terme » varient très largement dans le temps, tant en chiffres absolus que par rapport à l'encours total de ce type d'obligations. A la fin de 1958, les membres de l'Association du Marché de l'escompte détenaient approximativement le dixième de l'encours global des obligations à court terme. Quant à leurs avoirs en papier commercial, ils totalisent généralement quelque 80 à 100 millions de livres sterling sur une circulation globale d'environ 300 millions. Le Marché escompte un volume plus important d'effets qu'il n'en détient dans son propre portefeuille; les engagements résultant d'endossements d'effets commerciaux cédés à des tiers, sont approximativement égaux ou même supérieurs au montant de ce portefeuille commercial.

On verra que les ultimes emprunteurs de fonds sur le marché sont, d'une part, l'Etat, qui émet des certificats de trésorerie et des obligations, et, de l'autre, les négociants tant du Royaume-Uni que des pays étrangers, qui se financent en escomptant sur le marché leurs effets commerciaux.

## 2) Quels sont les prêteurs (banques, secteur privé non bancaire, fonds publics autonomes)?

Les principaux prêteurs de fonds sont les *London Clearing Banks* qui font des prêts au jour le jour (*at call*) au marché; mais les *Scottish Banks* et les

banques britanniques opérant à l'étranger font également des prêts de ce genre, tout comme les *Accepting Houses* et (mais dans une moindre mesure) les *Issuing Houses*. Il n'est par rare qu'une grande *Discount House* opère simultanément avec plus de cent banques différentes. Toutes ces opérations sont basées sur les relations personnelles et aucun contrat écrit n'est jamais échangé.

La provenance des fonds gérés par les membres de l'Association du Marché de l'escompte est indiquée comme suit par le Comité Radcliffe (situation arrêtée à la fin de 1958).

ENGAGEMENTS	(En millions de livres sterling)
Bank of England .....	8
London Clearing Banks .....	519
Scottish Banks .....	85
Autres banques du Royaume-Uni .....	84
Banques d'outre-mer et étrangères .....	263
Autres prêteurs .....	47
	1.006

Les fonds prêtés par les banques au Marché représentent leur première réserve de liquidités, après l'encaisse et les avoirs dans d'autres banques (y compris les avoirs à la *Bank of England*). Ainsi donc, lorsqu'une *Clearing Bank* constate, au cours de ses opérations journalières, que son encaisse est tombée en deçà du minimum conventionnel de 8 p.c. (calculé par rapport au total de ses engagements envers ses déposants), elle demandera au Marché le remboursement d'une fraction des fonds qu'elle lui a prêtés. Si l'insuffisance d'encaisse résulte d'un transfert de fonds à d'autres banques, le Marché sera probablement en mesure de réemprunter ce montant autre part, ce qui rétablira l'équilibre du flux monétaire. Si, au contraire, l'insuffisance résulte de ce que certaines encaisses ont été transférées du système bancaire à la *Bank of England* (par exemple pour compte de la Trésorerie), le Marché peut se trouver démuné des fonds nécessaires à rembourser les banques; dans pareil cas une ou plusieurs *Discount Houses* seront forcées de recourir à la *Bank of England*, à un taux qui ne sera pas inférieur au taux de l'escompte officiel, à moins, bien entendu, que la *Bank of England* n'intervienne elle-même en achetant des certificats au Marché. (Ce point est traité ci-dessous au paragraphe III.)

La seconde ligne de liquidité des banques est constituée par leur portefeuille de certificats qu'elles achètent également au Marché. C'est en vertu d'un accord avec les *Discount Houses* que les *Clearing Banks* acquièrent leurs certificats par l'intermédiaire du Marché et n'achètent aucun certificat avant que l'intérêt n'ait couru pendant au moins 7 jours. Les *Clearing Banks* participent cependant directement aux adjudications concurrentiellement avec les *Discount Houses*, pour compte des clients qui leur ont passé des ordres d'achat. L'accord prémentionné ne

s'applique donc qu'aux certificats que les *Clearing Banks* peuvent acquérir pour compte propre. La raison de la convention ainsi souscrite, est que les banques apprécient l'avantage qui découle pour elles de l'existence même du Marché, et ne veulent rien faire qui la mette en question : en effet, si les banques devaient, aux adjudications, déposer leurs offres pour les certificats qu'elles désirent acquérir directement plutôt que de passer par le Marché, ce dernier connaîtrait une sérieuse baisse d'activité. Du point de vue des autorités, qui, elles aussi, souhaitent le maintien du système existant, l'inconvénient que constitue l'absence des *Clearing Banks* aux adjudications est compensé par le fait que les membres de l'Association du Marché de l'escompte sont toujours prêts à prendre tout le papier offert; d'autre part, il existe suffisamment de moyens d'empêcher le Marché de tirer un parti excessif de sa position privilégiée aux adjudications. Par exemple, les *Clearing Banks* pourraient refuser d'acheter des certificats au Marché à un taux tel que ce dernier en retire un bénéfice trop élevé à leurs yeux; elles peuvent également adapter le taux auquel elles consentent à prêter des liquidités au Marché. Enfin, l'intervention aux adjudications de certificats de trésorerie de soumissionnaires n'appartenant pas au Marché, exerce sur les offres de ce dernier une pression concurrentielle très réelle, dont témoigne, ainsi que l'établissent les chiffres cités plus haut, le pourcentage fort variable de répartition des certificats finalement alloués au Marché.

Bien que les certificats de trésorerie puissent être aisément monétisés sur le marché, et constituent donc des titres de créance parfaitement liquides, il faut noter que lorsque les *Clearing Banks* veulent éventuellement restaurer leur liquidité, elles se défont rarement des certificats qu'elles ont en portefeuille, mais rappellent plutôt, dans ce cas, les fonds qui, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, sont prêtés aux *Discount Houses*. Il n'existe cependant aucune relation rigide entre les prêts au jour le jour des *Clearing Banks* et leurs avoirs en certificats de trésorerie; le montant de ces derniers varie dans le temps, selon l'opinion que les banques se font de l'évolution probable du taux du marché des certificats. Si, par exemple, elles estiment que les taux vont baisser, elles préféreront accroître leurs achats de certificats, afin de s'assurer, pendant la période la plus longue possible, l'intérêt actuellement alloué qu'elles considèrent comme favorable; si, par contre, elles pensent que les taux d'intérêt vont augmenter, elles réduiront leur portefeuille de certificats et prêteront à très court terme au Marché les fonds ainsi libérés, afin d'être en mesure, au moment où la hausse deviendra effective, d'en tirer pleinement parti.

Outre les prêteurs dont il a été question ci-dessus, il est de grandes entreprises industrielles, des courtiers en marchandises et d'autres encore qui doivent pouvoir disposer de leurs liquidités à tout moment; les fonds confiés aux banques ne rapportant aucun

intérêt lorsqu'ils y sont déposés pour moins de 7 jours, sont donc plus utilement utilisés à des prêts au jour le jour aux *Discount Houses*.

### 3) *Relations entre le marché monétaire national et les marchés étrangers. Rôle des avoirs étrangers dans le marché.*

Les avoirs en sterling détenus par l'étranger peuvent aboutir au marché monétaire de Londres par diverses voies. Il est tout d'abord un grand nombre de banques étrangères qui ont un siège à Londres et qui prêtent au marché de l'argent *at call* (au jour le jour). Il existe aussi des banques étrangères qui n'ont pas de siège à Londres, mais qui entretiennent des relations directes avec une ou plusieurs *Discount Houses*, auxquelles elles prêtent *at call* les excédents en sterling qu'elles possèdent occasionnellement. De plus, le marché est influencé par les avoirs en sterling que les résidents d'autres pays détiennent dans des banques anglaises, opérant principalement soit en Grande-Bretagne, soit à l'étranger : les variations de ces avoirs affectent, en effet, la localisation des fonds qui peuvent être prêtés au marché. Les opérations des banques centrales étrangères, dont les avoirs sont confiés à la *Bank of England*, provoquent aussi d'importants déplacements de liquidités vers ou en provenance du Marché. Enfin, les opérations du Fonds d'égalisation des changes (*Exchange Equalisation Account*) constituent un autre facteur d'importance, en raison des déplacements vers ou en provenance du Marché d'avoirs en sterling qui forment la contrepartie de l'or et des devises achetés ou vendus par cet organisme sur les marchés de l'or et des devises, et aussi parce que les besoins ou excédents en sterling du Fonds qui résultent de ces opérations, affectent à due concurrence des besoins d'emprunt de la Trésorerie et influencent par conséquent le volume des certificats sur le marché monétaire.

Les liaisons qui peuvent exister entre le marché londonien et les marchés monétaires étrangers, en raison d'arbitrages sur taux d'intérêt, font l'objet de certaines limitations. Il n'existe aucune limite à un apport de capitaux étrangers résultant de pareils arbitrages, ni à un retrait de capitaux étrangers qui auraient été placés à Londres; par contre, le contrôle des changes interdit la sortie de capitaux appartenant à des résidents. A quelques exceptions près, qui intéressent des firmes traitant d'importantes opérations à l'étranger, seuls les banques et les courtiers, « intermédiaires agréés du marché des changes », peuvent détenir des avoirs en devises, qui constituent d'ailleurs la couverture au comptant d'engagements à terme en devises. Dans le but d'éviter une diversification inutile des détenteurs des réserves de change du pays et de maintenir ces avoirs d'abord entre les mains des autorités monétaires, un maximum a été fixé au montant des réserves de change que les intermédiaires agréés sont autorisés à détenir au comptant. Dans la

mesure où il subsiste une marge entre ce maximum et le montant des réserves de change que les intermédiaires agréés détiennent pour compte de leurs clients, cette marge peut être mise à profit pour mener des opérations d'arbitrage avec des places étrangères. Cependant, la situation est le plus souvent telle que la masse de manœuvre laissée aux intermédiaires agréés pour pratiquer des opérations d'arbitrage est fort étroite en comparaison surtout avec les mouvements qui peuvent se produire du côté des capitaux étrangers non contrôlés. Enfin, lorsqu'on veut faire le compte des diverses possibilités d'arbitrer les taux d'intérêt entre Londres et les marchés étrangers, on ne peut manquer de prendre en considération toute la gamme des taux d'intérêt existants, qui dépendent des politiques individuelles de placement des différents bailleurs de fonds. Cette complexité fait qu'il n'existe pour un état donné du marché du change à terme aucune liaison rigide entre, par exemple, les taux des certificats de trésorerie à Londres et à New-York.

## II. LES PRINCIPAUX TAUX D'INTERET DU MARCHE MONETAIRE ET LEUR FORMATION

Le tableau ci-dessous reprend les principaux taux du marché et — à titre d'exemple — indique leur échelonnement, tel qu'il se présente au début de juin 1960.

<i>Taux d'escompte de la Bank of England</i>			
Bank Rate .....	5		%
<i>Clearing Banks :</i>			
Taux aux déposants ( <i>Deposit Rate</i> )	3		%
Argent au jour le jour ( <i>Call Money</i> )	3	3/8	% (minimum)
<i>Certificats de trésorerie :</i>			
Taux des adjudications ( <i>Tender Rate</i> )	4	9/16	%
Taux de cession sur le marché <sup>(1)</sup>			
( <i>Market Selling Rate</i> ) .....	4	1/2	%
<i>Effets commerciaux :</i>			
Taux de cession pour des effets bancaires de premier ordre :			
Taux acheteur .....	4	11/16	%
Taux vendeur .....	4	9/16	%

(1) Pour des certificats qui viennent d'être émis (*Hot Bills*) et qui ont donc trois mois à courir.

Il n'existe aucune liaison automatique entre le taux d'escompte et les taux du marché. (Le taux d'escompte est le taux minimum auquel la *Bank of England* accepte d'escompter au Marché des effets de premier ordre et des certificats de trésorerie ou d'accorder des avances contre un nantissement de titres éligibles.) Traditionnellement, le taux offert par les *Clearing Banks* à leurs déposants est de 2 p.c. inférieur au taux d'escompte; cependant, cet écart résulte des forces du marché et d'une façon générale n'est pas seulement le produit d'une convention.

Le taux pratiqué pour les prêts et pour les découverts en compte à des clients de premier ordre, est de 1/2 p.c. à 1 p.c. supérieur au taux d'escompte. Le taux minimum décompté au Marché de l'escompte pour des prêts au jour le jour est légèrement supérieur au taux d'intérêt sur les dépôts; le rendement moyen que les banques s'assurent par leurs prêts de call est légèrement supérieur à ce taux minimum, l'écart étant fonction de l'intensité de la demande de liquidités.

Ainsi, le taux d'escompte est le pivot de l'ensemble du système. Si ce taux est relevé, les banques augmentent proportionnellement le taux qu'elles servent à leur déposants. En conséquence, elles s'efforcent de couvrir le coût additionnel des capitaux empruntés en relevant le taux des avances, des découverts et des prêts à court terme au Marché. A son tour, ce dernier relève le taux auquel il accepte d'acheter des effets (certificats de trésorerie ou effets commerciaux) et diminue en même temps le prix auquel il est disposé à souscrire aux adjudications hebdomadaires de certificats; le rendement plus élevé obtenu sur les certificats permet ainsi au Marché de payer un intérêt plus cher sur ses emprunts de call aux banques.

Au contraire, lorsque le taux d'escompte est abaissé, tous les autres taux tendent évidemment à diminuer.

## III. INTERVENTIONS DE LA BANQUE CENTRALE SUR LE MARCHE MONETAIRE. COMMENT LA BANQUE CENTRALE INFLUENCE-T-ELLE LE DEGRE DE LIQUIDITE (ET LES TAUX D'INTERET) DU MARCHE ?

On vient d'expliquer comment le taux d'escompte détermine les taux d'intérêt qui prévalent sur le marché.

Outre ce moyen d'action, la *Bank of England* est en mesure d'augmenter ou de réduire le volume des liquidités du marché, par ses achats ou ses ventes « directes » de certificats de trésorerie : ces interventions sont d'ailleurs pratiquées par l'intermédiaire d'une des *Discount Houses*, qui opère en tant que courtier de la *Bank of England*.

Par ce procédé, les autorités monétaires peuvent exercer une influence immédiate et directe sur les taux d'intérêt à court terme. En effet, d'une part, la *Bank of England* peut s'abstenir d'acheter des certificats lorsque les liquidités sont rares, le Marché se trouvant dès lors dans l'obligation de recourir au réescompte de la *Bank of England*, au taux officiel. Or, comme le réescompte n'est accordé que pour une période d'au moins 7 jours, ceci accroît le coût moyen payé par le Marché pour se procurer des fonds. D'autre part — mais ceci est inhabituel —, la *Bank of England* peut encore influencer les taux du marché en achetant ou en vendant des certificats

à un prix supérieur ou inférieur à celui qui prévaut à un moment donné.

Mais, le taux d'escompte peut, à son tour, être affecté indirectement par l'évolution des taux d'intérêt intervenue sur le marché. L'efficacité du taux d'escompte résulte, en effet, de ce qu'il se trouve à un niveau nettement supérieur aux taux du marché, sans quoi ce dernier ne verrait aucun inconvénient à être forcé d'emprunter au taux d'escompte. Si donc les taux du marché se rapprochent trop du taux d'escompte, les autorités peuvent être amenées à relever ce dernier afin de lui conserver son efficacité.

Si la *Bank of England* achète et vend des certificats de trésorerie en vue d'influencer les taux, elle procède également à des achats et à des ventes journalières dans le but de résorber les fluctuations de l'offre de fonds que provoqueraient sans cela sur le marché les décaissements et les recettes, naturellement irréguliers, de la Trésorerie.

Les divergences de caractère *saisonnier* entre les recettes et les dépenses de l'Etat amènent la Trésorerie à ajuster le volume des certificats offerts chaque semaine aux adjudications; ces ajustements constituent, par eux-mêmes, une expression de la politique d'open market, qui vise à neutraliser les conséquences sur le marché monétaire des variations saisonnières des recettes et dépenses de l'Etat.

Un changement dans le volume global des liquidités a pour effet de provoquer sur le marché une variation presque équivalente de la quantité de certificats de trésorerie : en effet, le montant des « autres effets » en circulation est relativement stable. Le montant des certificats émis est la résultante des besoins financiers de l'Etat; ceux-ci sont eux-mêmes déterminés par l'exécution du budget, les opérations du Fonds d'égalisation des changes, etc..., mais sont fonction en même temps de la mesure dans laquelle leur financement a déjà pu être assuré par des ventes d'obligations à long terme ou de titres non négociables (certificats d'épargne nationale (*National Savings Bonds*) et de certificats émis en prépaiement d'impôts (*Tax Reserve Certificates*)).

Quels que soient le montant des besoins financiers de l'Etat et la proportion dans laquelle ce montant est couvert par l'épargne nationale, la Banque centrale peut influencer le volume des certificats de trésorerie détenus par le marché, en opérant sur le marché des fonds publics à long terme (*Gilt-edged Market*). Des ventes de fonds publics par les autorités réduisent, toutes autres choses étant égales, l'encours des certificats de trésorerie, sans cependant, réduire pour autant, nécessairement, le volume des effets publics détenus par le Marché. Comme on l'a vu plus haut, en effet, le Marché place également une partie de ses avoirs en obligations à court terme; en conséquence, les cessions de pareils titres par les autorités peuvent — si c'est le Marché qui se porte acquéreur — provoquer sur

ce dernier un simple déplacement des certificats de trésorerie vers les obligations à court terme.

Le système des dépôts spéciaux (*Special Deposits*) récemment introduit, constitue un autre moyen d'influencer le volume global des certificats de trésorerie détenus en dehors des départements publics et de la *Bank of England*. Une augmentation du volume des dépôts spéciaux des banques a cependant pour premier effet de réduire la liquidité des banques mises en cause. Du point de vue du marché monétaire, l'effet d'un recours à cette technique est de réduire les offres aux adjudications de certificats de trésorerie à un montant inférieur à ce qu'il aurait été autrement; cette réduction s'accompagne d'une diminution tant du volume des certificats recédés aux banques par le Marché que du volume des certificats que les *Discount Houses* tiennent en portefeuille — parallèlement d'ailleurs à la réduction des prêts de call des banques au Marché. L'utilisation de cette technique amène donc normalement une contraction des achats et des ventes des certificats par le Marché, tout comme du portefeuille des *Discount Houses*; mais, comme la diminution du portefeuille des *Discount Houses* est compensée par une réduction du call prêté par les banques, le recours aux dépôts spéciaux ne devrait pas, en soi, modifier directement les taux d'intérêt du marché monétaire.

#### IV. EXISTE-T-IL UN MECANISME GRACE AUQUEL LES MODIFICATIONS DES TAUX D'INTERET A COURT TERME SE REPERCUTENT DANS LES TAUX A LONG TERME ? INTERDEPENDANCE DES MARCHES DE L'ARGENT ET DES CAPITAUX.

Le « Marché de l'escompte » constitue un baromètre très sensible de l'état du marché monétaire, et sa sensibilité permet aux autorités de formuler un diagnostic lorsqu'elles veulent influencer les taux de ce marché. Quand elles décident à quel prix elles remettront leurs soumissions aux adjudications de certificats, les *Discount Houses* ne doivent pas seulement estimer à quel niveau s'établira la demande globale de certificats, et dans quelle mesure des intervenants non membres du « Marché » viendront concurrencer leurs soumissions, mais en outre, quel sera le coût des capitaux qu'elles emprunteront; ce coût est fonction de la nécessité où les *Discount Houses* peuvent se trouver de recourir à la *Bank of England*, au taux d'escompte. Le Marché prend encore d'autres facteurs en considération, par exemple, les conditions existantes sur les marchés des changes et la tendance générale des taux d'intérêt à court terme sur d'autres places financières, principalement à New-York. Ainsi donc, les estimations du Marché à propos de ces différents éléments exercent une répercussion sur les taux des certificats de trésorerie et des effets commerciaux, comme sur le prix qu'il est disposé à payer pour emprunter des

fonds. De plus, étant donné que les *Discount Houses* placent une grande partie de leurs avoirs en obligations à court terme, leurs estimations affecteront aussi leurs interventions sur ce marché, et donc les rendements de ce type d'obligations (en effet, les *Discount Houses* constituent le principal groupe de preneurs de fonds publics à court terme). Les conditions du marché monétaire se répercutent de la sorte directement sur un segment du marché des fonds publics; cette influence directe sur les titres à court terme se transmet progressivement à l'ensemble du marché.

Le marché des fonds publics (*Gilt-edged Market*) baigne d'ailleurs dans le « climat » général d'abondance ou, selon le cas, d'insuffisance des disponibilités financières. On a vu que le taux auquel les banques accordent des avances à leurs clients est fonction du taux d'escompte : or, le prix demandé aux emprunteurs peut, selon le cas, encourager ces derniers à recourir au crédit ou au contraire, les en

décourager. De même, la rémunération servie par les banques à leurs déposants et les taux des avances chargés par elles à leurs clients, exercent une incidence sur les taux des dépôts et avances des sociétés de financement qui pratiquent, par exemple, le crédit à tempérament.

Le niveau général des taux servis aux déposants et des rendements des fonds publics influence les taux d'intérêt et les autres conditions que l'Etat trouve bon d'offrir sur les certificats d'épargne nationale. En particulier, les conditions financières de ces derniers doivent soutenir la concurrence avec celles des dépôts et titres de participation des sociétés immobilières, de telle sorte qu'ici encore, un alignement s'opère. Ainsi, le « climat » d'abondance ou d'insuffisance du marché monétaire finit par affecter, avec un certain délai, sans doute, non seulement les rendements des fonds publics à long terme, mais encore tous les taux de l'ensemble du marché des capitaux.

## BIBLIOGRAPHIE RELATIVE AUX PROBLEMES ECONOMIQUES ET FINANCIERS INTERESSANT LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* d'août 1960. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions ni les sources statistiques.

### 1. MONNAIE — BANQUE

BEAUVOIS R., Contribution à une étude théorique du rôle des intermédiaires financiers. (*Cahiers économiques de Bruxelles, Bruxelles, n° 7, juin 1960, pp. 445-475.*)

CROMBE H., Quelques considérations sur le financement à moyen terme de nos exportations. (*Bulletin commercial belge, Bruxelles, LXXIV, nos 7-8, juillet-août 1960, pp. 41-49.*)

de BRABANDERE E., Liste de quelques problèmes à rencontrer pour promouvoir en Belgique l'usage du chèque. (*La Revue de la Banque, Bruxelles, XXIV, nos 7-8, 1960, pp. 499-507.*)

Le franc belge. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XV, n° 33, 13 août 1960, pp. 313-316.*)

Technique du financement des exportations. (*Bulletin hebdomadaire d'Information de la Fédération des industries chimiques de Belgique, Bruxelles, XIII, n° 33, 29 août 1960, pp. 923-927.*)

TOURNEUR G., Les banques au Congo belge et au Ruanda-Urundi. (*Revue pratique des Questions commerciales et économiques, Liège, n° 2, juin 1960, pp. 16-36.*)

VERSTRAETEN L., La position de la Bourse de Bruxelles sur les marchés des capitaux de l'Europe occidentale. (*La Revue de la Banque, Bruxelles, XXIV, nos 7-8, 1960, pp. 535-550.*)

### 2. REVENU NATIONAL — EPARGNE — INVESTISSEMENTS

Groupe d'études de la Comptabilité nationale. Le produit national brut de la Belgique de 1948 à 1959. (*Cahiers économiques de Bruxelles, Bruxelles, n° 7, juin 1960, pp. 495-496.*)

KERVYN de LETTENHOVE, Les objectifs des pouvoirs publics en matière d'investissement. (*Cahiers économiques de Bruxelles, Bruxelles, n° 7, juin 1960, pp. 347-357.*)

POELMANS J., L'élasticité des dépenses de consommation en Belgique. (*Cahiers économiques de Bruxelles, Bruxelles, n° 7, juin 1960, pp. 419-429.*)

VAN BERWAER J., Les investissements de capitaux belges en Espagne. (*Industrie, Bruxelles, XIV, n° 8, août 1960, pp. 540-543.*)

### 3. PRIX — SALAIRES.

MAGOS P., Les charges sociales patronales en Belgique de 1950 à 1959. (*Industrie, Bruxelles, XIV, n° 8, août 1960, pp. 577-583.*)

### 4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

CRAHAY S., L'idée du budget cyclique et ses applications. (*Revue pratique des Questions commerciales et économiques, Liège, n° 2, juin 1960, pp. 37-49.*)

FERY J., Regards sur les finances communales. (*La Vie économique et sociale, Anvers, XXXI, n° 4, juillet-septembre 1960, pp. 285-290.*)

La péréquation cadastrale. (*Bulletin du C.E.P.I., Bruxelles, V, n° 4, juillet-août 1960, pp. 5-12.*)

Les impôts indirects dans les pays de Benelux. (*Bulletin Benelux, Bruxelles, 1960, n° 1, pp. 59-65.*)

Le Parlement, le problème des finances communales et quelques autres problèmes communaux. (*Le Mouvement communal, Bruxelles, XLII, n° 342, juillet-août 1960, pp. 336-362.*)

### 7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

BALOGH T., International Reserves and Liquidity. (*The Economic Journal, Londres, LXX, n° 278, juin 1960, pp. 357-377.*)

DEVONS E., The End of the Dollar Problem? (*The Irish Banking Review, Dublin, juin 1960, pp. 19-24.*)

FRANK H., The United States Balance of Payments Problem. Causes and Cures. (*Economia Internazionale, Gênes, XIII, n° 2, mai 1960, pp. 306-325.*)

HABERLER G., Bilancia dei pagamenti deficitaria e politica economica degli Stati Uniti. (*Moneta e Credito, Rome, n° 50, juin 1960, pp. 127-141.*)

La convertibilité des monnaies européennes. (*Supplément au Bulletin économique de la Banque Nationale du Viêt-Nam, Saïgon, 1959, nos 3-4, pp. 41-64.*)

LA VOLPE G., I problemi del regolamento dei pagamenti internazionali e i cambi. (*Ricerche Economiche, Venise, XIII, nos 3-4, septembre-décembre 1959, pp. 337-362.*)

READING B., The Forward Pound, 1951-1959. (*The Economic Journal, Londres, LXX, n° 278, juin 1960, pp. 304-319.*)

The Position of Sterling : Background Material. (*Midland Bank Review, Londres, août 1960, pp. 8-13.*)

## 9. INTEGRATION EUROPEENNE

ABS H., Problemi monetari e creditizi dei paesi della C.E.E. (*Bancaria, Rome, XVI, n° 6, juin 1960, pp. 641-647.*)

BAUDHUIN F., La Belgique devant le Marché commun. Honnêtes médecins et faux prophètes. (*Revue de la Société belge d'Etudes et d'Expansion, Liège, n° 191, mai-juin-juillet 1960, pp. 394-399.*)

CARLI G., Aspects actuels de la collaboration financière entre les pays de la C.E.E. (*Bancaria, Rome, XVI, n° 6, juin 1960, pp. 635-640.*)

CHASSEPOT J., L'action des Communautés européennes sur les investissements. (*Cahiers économiques de Bruxelles, Bruxelles, n° 7, juin 1960, pp. 359-371.*)

EVARD-JUSSANT J., Le Marché commun. La situation après dix-huit mois d'activité. (*Synthèse, Bruxelles, n° 171, août 1960, pp. 133-141.*)

SAUWENS A., Les entreprises face à la Communauté Economique Européenne. (*La Vie économique et sociale, Anvers, XXXI, n° 3, mai 1960, pp. 179-192.*)

SAUWENS A., L'association des territoires d'outre-mer à la C.E.E. (*La Vie économique et sociale, Anvers, XXXI, n° 4, juillet-septembre 1960, pp. 245-262.*)

SOLDATI A., Le fonctionnement de la Communauté Economique Européenne. (*Aussenwirtschaft, Saint-Gall, XV, n° 3, septembre 1960, pp. 214-224.*)

VERSTRAETEN L., La position de la Bourse de Bruxelles sur les marchés des capitaux de l'Europe occidentale. (*La Revue de la Banque, Bruxelles, XXIV, nos 7-8, 1960, pp. 535-550.*)

## 10. GENERALITES

Coup d'œil sur l'industrie houillère belge. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XV, n° 34, 3 septembre 1960, pp. 325-328.*)

DISDIER A., The Congo's Economic Crisis. (*Belgian Trade Review, New-York, XV, n° 8, août 1960, pp. 25-27.*)

En Belgique, la reprise économique sera-t-elle freinée par les événements du Congo? (*L'Economie, Paris, XVI, n° 741, 31 août-1<sup>er</sup> septembre 1960, pp. 7-8.*)

FLAMME M., La réforme du régime des marchés de l'Etat. (*Industrie, Bruxelles, XIV, n° 8, août 1960, pp. 558-563.*)

GEERTMAN J., De structuur van de Belgische detailhandel. (*Economisch-Statistische Berichten, Rotterdam, XLV, n° 2.249, 24 août 1960, pp. 844-847.*)

HELLMANN R., Belgiëën kann Kongokrise überwinden. (*Der Volkswirt, Francfort-sur-le-Main, XIV, n° 34, 20 août 1960, pp. 1.893-1.894.*)

HUYBRECHTS A., L'économie congolaise à l'heure de la faillite. (*Industrie, Bruxelles, XIV, n° 8, août 1960, pp. 565-576.*)

JANSSENS P., L'économie belge devant le drame congolais. (*L'Industrie textile belge, Bruxelles, II, n° 8, août 1960, pp. 14-18.*)

KIRSCHEN E., Droits de douane et taxes de transmission à l'importation. (*Cahiers économiques de Bruxelles, Bruxelles, n° 7, juin 1960, pp. 477-493.*)

L'économie belge et les événements du Congo. (*Bulletin économique de la Banque de Bruxelles, n° 7, septembre 1960, 6 p.*)

L'interpénétration belgo-congolaise sur le plan économique et financier. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XV, n° 32, 6 août 1960, pp. 305-308.*)

Problemi dello sviluppo economico del Congo Belga e sua posizione nella Comunità Economica Europea. (*Ricerche Economiche, Venise, XIII, nos 3-4, septembre-décembre 1959, pp. 490-499.*)

VAN ROMPUY V., De Belgische economie in 1959. (*De Gids op maatschappelijk gebied, Bruxelles, LI, nos 7-8, juillet-août 1960, pp. 663-676.*)

## LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — *Législation économique générale*
- II. — *Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière*
- III. — *Législation agricole*
- IV. — *Législation industrielle*
- V. — *Législation du travail*
- VI. — *Législation relative au commerce intérieur*
- VII. — *Législation relative au commerce extérieur*
- VIII. — *Législation des transports*
- IX. — *Législation relative aux prix et aux salaires*
- X. — *Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)*
- XI. — *Législation en matière de dommages de guerre*

### I. — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

#### Arrêté ministériel du 23 juin 1960

modifiant l'arrêté ministériel du 20 mars 1956, organisant la mise au travail des chômeurs par les provinces, les communes et les établissements publics (Moniteur du 6 août 1960, p. 5.958).

#### Loi du 28 juillet 1960

créant un Fonds temporaire tendant à favoriser l'assainissement du marché charbonnier (Moniteur du 1<sup>er</sup> août 1960, p. 5.828).

*Article 1<sup>er</sup>.* — Il est institué au Ministère des Affaires Economiques un Fonds temporaire tendant à favoriser l'assainissement de l'industrie charbonnière.

Ce Fonds est destiné à favoriser, par voie de subvention, l'écoulement des excédents de la production charbonnière, sans préjudice des obligations résultant pour la Belgique des traités internationaux.

*Art. 2.* — Le Fonds est alimenté par un droit spécial perçu à l'occasion de la mise en consommation des fuel-oils, tels qu'ils sont définis à l'article 2, 4<sup>o</sup>, de l'arrêté ministériel du 29 mars 1958 réglant l'exécution des dispositions légales relatives au régime d'accise des huiles minérales.

Ce droit spécial est fixé annuellement par le Roi pour une période de douze mois. Il ne peut cependant, pour une période de un an à partir de l'entrée en vigueur de la présente loi, dépasser le montant de 60 francs à la tonne de fuel-oil. Ce montant est réduit à 40 francs pour la deuxième année et à 20 francs pour la troisième année. A l'expiration de la troisième année, ce droit est supprimé.

#### Arrêté royal du 30 juillet 1960

octroyant une subvention à l'exportation des charbons à charge du Fonds temporaire tendant à favoriser l'assainissement de l'industrie charbonnière (Moniteur du 1<sup>er</sup> août 1960, p. 5.829).

*Article 1<sup>er</sup>.* — Une subvention, à charge du Fonds temporaire tendant à favoriser l'assainissement de l'industrie charbonnière, peut être accordée par le Ministre des Affaires Economiques pour les exportations de houille à destination des pays qu'il désigne.

*Art. 2.* — La subvention est attribuée sur décision du Ministre des Affaires Economiques soit au charbonnage producteur, soit à l'exportateur, pour un tonnage déterminé de houille effectivement exporté, endéans un délai fixé, non repris aux stocks et produit par un charbonnage ne bénéficiant d'aucune subvention non récupérable.

*Art. 3.* — Le montant de la subvention s'élève :

1) si elle est accordée directement au charbonnage producteur, au tiers de la différence entre le prix de vente du barème de ce charbonnage en application à la date de la mise en vigueur du présent arrêté et le prix de vente effectif départ mine, sans pouvoir dépasser 150 francs par tonne;

2) si elle est accordée directement à l'exportateur, à la moitié de la différence entre le prix de vente du barème de ce charbonnage en application à la date de la mise en vigueur du présent arrêté et le prix départ mine payé par l'exportateur au charbonnage, sans pouvoir dépasser 150 francs par tonne.

*réglant l'exécution de la loi du 28 juillet 1960 créant un Fonds temporaire tendant à favoriser l'assainissement du marché charbonnier (Moniteur du 1<sup>er</sup> août 1960, p. 5.831).*

*réglant l'exécution de l'arrêté royal du 30 juillet 1960 relatif au Fonds temporaire pour l'assainissement du marché charbonnier (Moniteur du 1<sup>er</sup> août 1960, p. 5.833).*

**Arrêté royal du 19 août 1960**

*modifiant l'arrêté du Régent du 2 juillet 1949 relatif à l'intervention de l'Etat en matière de subsides pour l'exécution de travaux par les provinces, communes, associations de communes, commissions d'assistance publique, fabriques d'églises et associations des polders et des wateringues (Moniteur du 30 août 1960, p. 6.498).*

**II. — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES  
(Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES),  
LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE**

**Loi du 28 juin 1960**

*contenant le budget du Ministère des Travaux Publics et de la Reconstruction pour l'exercice 1960 (Moniteur du 30 août 1960, p. 6.483).*

*Article 1<sup>er</sup>. — Il est ouvert pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1960, afférentes au Ministère des Travaux Publics et de la Reconstruction (...), des crédits s'élevant à la somme de 2.113.655.000 francs.*

*Art. 5. — Des crédits d'engagement sont ouverts pour un montant de 4.710.100.000 francs (...).*

*Art. 6. — Des crédits de paiement résultant des obligations contractées en exécution des autorisations accordées par la présente loi et par les lois antérieures sont ouverts jusqu'à concurrence de 6.436.333.000 francs (...).*

*Art. 10. — Est approuvé, le budget du « Fonds des Routes 1955-1969 » pour l'exercice 1960 (...).*

*Ce budget s'élève, pour les recettes, à 3.082.250.000 francs et, pour les dépenses, à 3.057.430.000 francs.*

*Il comporte, en dépenses, des crédits d'engagement pour un montant de 2.500.000.000 francs.*

**Loi du 5 juillet 1960**

*contenant le budget du Ministère des Communications pour l'exercice 1960 (Moniteur du 13 août 1960, p. 6.132).*

*Article 1<sup>er</sup>. — Il est ouvert pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1960, afférentes au Ministère des Communications (...), des crédits s'élevant à la somme de 7.440.464.000 francs.*

*Art. 7. — Des crédits d'engagement sont ouverts pour un montant de 3.005.653.000 francs (...).*

*Art. 8. — Des crédits de paiement résultant des obligations contractées en exécution des autorisations accordées par la présente loi et par les lois antérieures sont ouverts jusqu'à concurrence de 4.566.243.000 francs (...).*

*Art. 11. — Est approuvé le budget de la Régie des Télégraphes et des Téléphones pour l'exercice 1960 (...).*

*Ce budget s'élève, pour les recettes, à 8.225.791.000 francs et, pour les dépenses, à 8.125.392.000 francs.*

*Il comporte (...) des crédits d'engagement pour un montant de 2.089.679.000 francs.*

*Art. 12. — Est approuvé le budget de la Régie des Voies aériennes pour l'exercice 1960 (...).*

*Ce budget s'élève, pour les recettes, à 94.278.000 francs et, pour les dépenses, à 105.547.000 francs.*

*Art. 13. — Est approuvé le budget de l'Office Régulateur de la Navigation Intérieure pour l'exercice 1960 (...).*

*Ce budget s'élève pour les recettes à 94.278.000 francs et pour les dépenses à 105.547.000 francs.*

*Art. 14. — Est approuvé le budget du Groupement belge du Remorquage pour l'exercice 1960 (...).*

*Ce budget s'élève, pour les recettes, à 14.379.000 francs et, pour les dépenses, à 14.379.000 francs.*

*Art. 15. — La Société Nationale des Chemins de Fer belges est autorisée à émettre, en Belgique ou à l'étranger, en monnaie belge ou étrangère, un ou plusieurs emprunts pour un montant effectif n'excédant pas trois milliards de francs belges, destinés à couvrir des dépenses de renouvellement du matériel roulant et des installations fixes.*

*Le Roi est autorisé à attacher la garantie de l'Etat au paiement des intérêts et au remboursement du capital de ces emprunts.*

*Les intérêts et la prime de remboursement éventuelle afférents à ces emprunts sont exempts de tous impôts et taxes réels présents ou futurs, au profit de l'Etat, des provinces et des communes.*

*La charge d'amortissement des emprunts dont question au présent article, sera répartie sur une durée de trente et un ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 de telle manière que les emprunts soient entièrement amortis au 31 décembre 2000.*

La Société Nationale des Chemins de Fer belges est autorisée à émettre des emprunts en renouvellement des émissions dont question au présent article; ces emprunts de renouvellement ne pourront être émis qu'à concurrence des montants primitifs sous défalcation des amortissements imposés à l'alinéa précédent.

### Arrêté royal du 11 juillet 1960

*modifiant l'arrêté royal du 22 septembre 1937 d'exécution des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus (Moniteur du 11 août 1960, p. 6.089).*

### Arrêté royal du 14 juillet 1960

*autorisant la Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne à émettre, sous la garantie de l'Etat, un emprunt de 300 millions de francs (Moniteur du 1<sup>er</sup> août 1960, p. 5.832).*

*Article 1<sup>er</sup>.* — La garantie de l'Etat est attachée à un nouvel emprunt, au montant effectif de trois cents millions de francs, à émettre par la Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne.

### Loi du 18 juillet 1960

*contenant le budget des Services du Premier Ministre et du Ministre-Vice-Président du Conseil de Cabinet pour l'exercice 1960 (Moniteur du 18 août 1960, p. 6.228).*

*Article 1<sup>er</sup>.* — Il est ouvert pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1960, afférentes au budget des Services du Premier Ministre et du Ministre-Vice-Président du Conseil de Cabinet (...), des crédits s'élevant à la somme de 72.493.000 francs.

### Loi du 29 juillet 1960

*contenant le budget de la Gendarmerie pour l'exercice 1960 (Moniteur du 5 août 1960, p. 5.916).*

*Article 1<sup>er</sup>.* — Il est ouvert pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1960, afférentes à la Gendarmerie (...), des crédits s'élevant à la somme de 1.503.000.000 francs.

### Loi du 29 juillet 1960

*contenant le budget du Ministère de la Défense Nationale pour l'exercice 1960 (Moniteur du 10 août 1960, p. 6.053).*

*Article 1<sup>er</sup>.* — Il est ouvert pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1960, afférentes au Ministère de la Défense Nationale (...), des crédits s'élevant à la somme de 12.775.500.000 francs.

*Art. 9.* — Des crédits d'engagement sont ouverts pour un montant de 9.635.781.000 francs (...).

*Art. 10.* — Des crédits de paiement résultant des obligations contractées en exécution des autorisations accordées par la présente loi et par les lois antérieures sont ouverts jusqu'à concurrence de 5.793.873.000 francs (...).

### Institut Belgo-Luxembourgeois du Change

*Décisions du Conseil de l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change. Relations entre l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, d'une part, et la République du Congo et le Ruanda-Urundi, d'autre part (Moniteurs des 10 et 31 août 1960, pp. 6.076 et 6.535).*

I. a) Les paiements par des régnicoles et des résidents d'importations de marchandises d'origine de la République du Congo doivent être effectués exclusivement par versement en francs belges au compte de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi auprès de la Banque Nationale de Belgique. Ces paiements doivent être exécutés dans les trente jours du dédouanement.

b) Les paiements par des régnicoles et des résidents de marchandises d'origine de la République du Congo, vendues à l'étranger, doivent être effectués au plus tard au moment de la réception du paiement de l'étranger.

Si ce paiement est fait en francs belges ou en francs luxembourgeois, le transfert vers le Congo s'effectuera uniquement par versement de francs belges au crédit du compte de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi auprès de la Banque Nationale de Belgique.

II. a) Toutes les autorisations permettant un transfert périodique, mensuel ou autre, de francs belges ou francs luxembourgeois par le débit du compte d'une banque établie dans la République du Congo ou au Ruanda-Urundi, et délivrées à la suite de la décision du Conseil du 29 mars 1960, cessent d'être valables. Elles seront remplacées par d'autres dispositions comme prévu aux points b) et c) ci-après.

b) Les sièges belges et luxembourgeois des sociétés et organismes ayant des agents occupés dans la République du Congo ou au Ruanda-Urundi sont autorisés à transférer en francs belges ou francs luxembourgeois, par le débit du compte d'une banque établie dans la République du Congo ou au Ruanda-Urundi, les sommes nécessaires à la mise à disposition de ces agents en Union Economique Belgo-Luxembourgeoise d'un montant correspondant à 50 p.c. maximum des rémunérations brutes qui leur sont dues, augmenté éventuellement des allocations familiales encaissées dans la République du Congo ou au Ruanda-Urundi et dont les ayants droit se trouvent en dehors de ces territoires. Les retenues opérées à la source en Union Economique Belgo-Luxembourgeoise à quelque titre que ce soit, doivent être imputées sur les sommes ainsi transférées.

Les sociétés et organismes qui souhaitent bénéficier de cette autorisation, sont invités à prendre contact avec l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change en vue de connaître les modalités pratiques à suivre ainsi que les justifications à produire.

c) Des autorisations de transferts mensuels d'une partie de leurs rémunérations en francs belges ou francs luxembourgeois seront accordées aux fonctionnaires et aux personnes occupant une profession indépendante dans la République du Congo ou au Ruanda-Urundi, ainsi qu'aux agents de sociétés ou organismes n'ayant pas de siège en Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.

d) Des autorisations de transfert ne pourront être accordées à des personnes qui ne résident pas au Congo ou au Ruanda-Urundi, que dans des cas exceptionnels, dûment justifiés par la nécessité.

III. Les présentes décisions entrent en vigueur immédiatement et abrogent dans la mesure où elles y dérogent, les

dispositions des règlements de l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change et les décisions du Conseil de l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change du 29 mars 1960 concernant les opérations traitées entre l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et la République du Congo ou le Ruanda-Urundi.

1. Les décisions mises en vigueur le 29 mars 1960 et modifiées le 3 août 1960, relatives aux ordres de paiement ou de virement à exécuter en francs belges ou francs luxembourgeois par le débit de comptes ouverts à des banques établies

dans la République du Congo ou au Ruanda-Urundi, ne s'appliquent plus :

a) aux ordres émis après le 15 août 1960 par les banques établies dans la République du Congo;

b) aux ordres émis après le 31 août 1960 par les banques établies au Ruanda-Urundi.

2. Les décisions mises en vigueur le 29 mars 1960 et modifiées le 3 août 1960, relatives aux paiements des marchandises d'origine ou de provenance du Congo ou du Ruanda-Urundi, sont abrogées.

### III. — LEGISLATION AGRICOLE

#### Arrêté ministériel du 26 juillet 1960

*fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 3 août 1960, p. 5.871).*

### V. — LEGISLATION DU TRAVAIL

#### Arrêté royal du 22 juin 1960

*rendant obligatoire la décision du 4 décembre 1959 de la Commission paritaire nationale de la fourrure et de la peau en poil, relative à la réduction de la durée du travail (Moniteur du 6 août 1960, p. 5.954).*

#### Arrêté royal du 14 juillet 1960

*fixant, pour les entreprises relevant de la Commission paritaire nationale de l'industrie textile de l'arrondissement administratif de Verviers, moins les cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith, les délais de préavis et les conditions dans lesquelles le manque de travail, résultant de causes économiques, suspend l'exécution du contrat de travail (Moniteur du 27 août 1960, p. 6.419).*

### VII. — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

#### Loi du 29 juin 1960

*portant approbation de l'Accord multilatéral sur les dettes commerciales de personnes résidant en Turquie, signé à Paris le 11 mai 1959, et des actes bilatéraux réglant respectivement l'exécution de cet Accord, l'octroi d'un prêt à la Turquie et la prorogation des accords de paiement et de commerce existants (Moniteur du 25 août 1960, p. 6.328).*

#### Loi du 25 juillet 1960

*modifiant l'arrêté royal n° 42 du 31 août 1939 réorganisant l'Office National du Ducroire (Moniteur du 11 août 1960, p. 6.087).*

#### Arrêté ministériel du 26 juillet 1960

*complétant l'arrêté ministériel du 30 avril 1960 établissant un droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et alimentaires (Moniteur du 3 août 1960, p. 5.872).*

#### Arrêté ministériel du 26 juillet 1960

*modifiant l'arrêté ministériel du 24 février 1960 établissant un droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et alimentaires (Moniteur du 18 août 1960, p. 6.234).*

#### Arrêté ministériel du 2 août 1960

*modifiant l'arrêté ministériel du 24 février 1960 suspendant l'obligation de produire une licence pour l'importation de certaines marchandises, et modifiant l'annexe à cet arrêté (Moniteur du 18 août 1960, p. 6.232).*

#### Arrêté royal du 26 août 1960

*modifiant l'arrêté royal du 24 février 1960 établissant un droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et alimentaires (Moniteur du 29 août 1960, p. 6.464).*

### VIII. — LEGISLATION DES TRANSPORTS

#### Arrêté ministériel du 20 juillet 1960

*modifiant les barèmes des frets de l'Office Régulateur de la Navigation Intérieure (Moniteur du 4 août 1960, p. 5.886).*

#### Loi du 1<sup>er</sup> août 1960

*portant modification de la loi du 23 juillet 1926 créant la Société Nationale des Chemins de Fer belges (Moniteur du 12 août 1960, p. 6.105).*

### IX. — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

#### Arrêté royal du 25 juillet 1960

*rendant obligatoire la décision du 23 mars 1960 de la Commission paritaire nationale de l'industrie de l'habillement et de la confection relative à trois augmentations semestrielles des salaires horaires minimums fixés par la décision du 11 septembre 1959 concernant la classification des fonctions et la fixation des salaires minimums des ouvriers et ouvrières en atelier et à domicile des entreprises de confection de corsets, soutien-gorge et accessoires, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 3 décembre 1959 (Moniteur du 24 août 1960, p. 6.314).*

*minimums fixés par la décision du 3 décembre 1957 de la Commission paritaire nationale de l'industrie de l'habillement et de la confection concernant la classification des travaux et la fixation des salaires minimums des ouvriers et ouvrières en atelier et à domicile des entreprises de confection de vêtements de dessus pour hommes et garçonnets, ressortissant à la Commission paritaire nationale de l'industrie de l'habillement et de la confection, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 18 février 1959 (Moniteur du 25 août 1960, p. 6.350).*

#### Arrêté royal du 4 juillet 1960

*rendant obligatoire la décision du 23 mars 1960 de la Commission paritaire nationale de l'industrie de l'habillement et de la confection relative à trois augmentations semestrielles des salaires*

*rendant obligatoire la décision du 19 mai 1960 de la Commission paritaire nationale des blanchisseries et des entreprises de teinturerie et dégraisage, immunisant les salaires à la baisse durant les mois de mai à août 1960 inclus (Moniteur du 4 août 1960, p. 5.887).*

#### **Arrêté royal du 4 juillet 1960**

*rendant obligatoire la décision du 23 mars 1960 de la Commission paritaire nationale de l'Industrie de l'habillement et de la confection relative à trois augmentations semestrielles des salaires minimums fixés par la décision du 30 septembre 1958, concernant la fixation des salaires horaires minimums des ouvrières occupées dans les entreprises de confection de chapeaux pour dames et enfants, département « modistes », rendue obligatoire par l'arrêté royal du 23 novembre 1959 (Moniteur du 25 août 1960, p. 6.360).*

#### **Arrêté royal du 4 juillet 1960**

*rendant obligatoire la décision du 23 mars 1960 de la Commission paritaire nationale de l'industrie de l'habillement et de la confection relative à trois augmentations semestrielles des salaires minimums fixés par la décision du 1<sup>er</sup> juillet 1957 concernant la classification et la fixation des salaires horaires minimums des ouvrières en atelier et à domicile des entreprises de confection d'articles de lingerie et de vêtements de travail et professionnels, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 12 mars 1958 (Moniteur du 26 août 1960, p. 6.378).*

#### **Arrêté royal du 4 juillet 1960**

*rendant obligatoire la décision du 23 mars 1960 de la Commission paritaire nationale de l'industrie de l'habillement et de la confection relative à trois augmentations semestrielles des salaires minimums fixés par la décision du 14 février 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie de l'habillement et de la confection concernant la classification des travaux et la fixation des salaires minimums des ouvriers et ouvrières en atelier et à domicile des entreprises de confection de vêtements de dessus pour dames et fillettes ressortissant à cette commission, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 23 novembre 1959 (Moniteur du 27 août 1960, p. 6.415).*

#### **Arrêté royal du 11 juillet 1960**

*rendant obligatoires les décisions des 31 mars et 19 mai 1960 de la Commission paritaire nationale des blanchisseries et des entreprises de teinturerie et dégraissage concernant la fixation des salaires minimums et des conditions de travail des travailleurs et travailleuses occupés dans les entreprises qui s'occupent de la teinture, du nettoyage chimique ou du repassage de vêtements ou d'objets d'ameublement, ainsi que dans les dépôts et « shops », s'occupant d'une ou de plusieurs activi-*

*tés de ce secteur d'activité, le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume et l'immunisation de ces salaires à la baisse durant les mois de mai à août 1960 inclus (Moniteur du 4 août 1960, p. 5.889).*

#### **Arrêté royal du 11 juillet 1960**

*rendant obligatoire la décision du 23 mars 1960 de la Commission paritaire nationale de l'industrie de l'habillement et de la confection concernant la fixation des salaires horaires minimums et l'octroi de trois augmentations semestrielles de ces salaires pour les débutants, apprentis et ouvriers non qualifiés, occupés dans certaines entreprises de l'industrie de la confection (Moniteur du 26 août 1960, p. 6.382).*

#### **Arrêté royal du 11 juillet 1960**

*rendant obligatoire la décision du 23 mars 1960 de la Commission paritaire nationale de l'industrie de l'habillement et de la confection relative à trois augmentations semestrielles des salaires minimums fixés par la décision du 30 septembre 1958, concernant la fixation des salaires horaires minimums des débutantes, apprenties et ouvrières non qualifiées occupées dans certaines entreprises de confection, ressortissant à la Commission paritaire nationale de l'industrie de l'habillement et de la confection, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 23 novembre 1959 (Moniteur du 31 août 1960, p. 6.521).*

#### **Arrêté royal du 29 juillet 1960**

*pris en exécution de la loi du 20 juillet 1960 instaurant le salaire hebdomadaire garanti (Moniteur du 1<sup>er</sup> août 1960, p. 5.836).*

*Article 1<sup>er</sup>. — Les employeurs relevant de la Commission nationale mixte des Mines sont dispensés, pour une période de douze mois, des obligations résultant de l'article 15 de la loi du 20 juillet 1960 instaurant le salaire hebdomadaire garanti.*

#### **Arrêté royal du 16 août 1960**

*rendant obligatoire la décision du 6 janvier 1960 de la Commission paritaire nationale de l'ameublement et de l'industrie transformatrice du bois, modifiant la décision du 2 juillet 1958, de la même commission, fixant les salaires des travailleurs manuels occupés dans les entreprises, relevant de la même commission, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 6 janvier 1959, modifiée par la décision du 16 septembre 1959, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 15 janvier 1960 (Moniteur du 26 août 1960, p. 6.387).*

X. — LEGISLATION SOCIALE  
(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Loi du 26 juillet 1960

*portant réorganisation des organismes d'allocations familiales (Moniteur du 3 août 1960, p. 5.868).*

Arrêté royal du 10 août 1960

*rendant obligatoire la décision du 21 juin 1960 de la Commission paritaire nationale de l'imprimerie, des arts graphiques et des journaux, instituant un fonds de sécurité d'existence, dénommé Caisse de retraite supplémentaire (Moniteur du 27 août 1960, p. 6.421).*

# STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

## MARCHE DE L'ARGENT

### Ia. — TAUX OFFICIELS D'ESCOMPTE ET DE PRETS

Epoques	Taux officiels de la Banque Nationale de Belgique					
	Escompte				Avances en compte courant et prêts *	
	Traites acceptées domiciliées en banque, warrants et acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées, non domiciliées en banque	Traites non acceptées domiciliées en banque	Traites non acceptées et non domiciliées en banque, promesses	Certificats de trésorerie et certificats du Fonds des Rentes, émis à maximum 866 jours	Tous autres effets publics
1958 Moyenne	3,95	4,66	5,97	5,66	(2)	5,66
1959 Moyenne	3,27	3,77	4,27	4,77	(2)	4,76
1959 Juin	3,25	3,75	4,25	4,75	(2)	4,75
Juillet	3,25	3,75	4,25	4,75	(2)	4,75
Août	3,25	3,75	4,25	4,75	(2)	4,75
Septembre	3,25	3,75	4,25	4,75	(2)	4,75
Octobre	3,25	3,75	4,25	4,75	(2)	4,75
Novembre	3,25	3,75	4,25	4,75	(2)	4,75
Décembre (dep. le 24)	4,—	4,50	4,75	5,25	(2)	5,—
1960 Janvier	4,—	4,50	4,75	5,25	(2)	5,—
Février	4,—	4,50	4,75	5,25	(2)	5,—
Mars	4,—	4,50	4,75	5,25	(2)	5,—
Avril	4,—	4,50	4,75	5,25	(2)	5,—
Mai	4,—	4,50	4,75	5,25	(2)	5,—
Juin	4,—	4,50	4,75	5,25	(2)	5,—
Juillet	4,—	4,50	4,75	5,25	(2)	5,—
Août (dep. le 4)	5,—	5,50	5,75	6,25	(2)	6,25

1 Depuis décembre 1959 : moyenne pondérée des taux journaliers moyens. L'argent à 5 et 10 jours n'est plus prêté ou emprunté depuis le 17 novembre 1959. — 2 Taux du certificat plus 5/10 %, minimum 2,25 %. — 3 Moyenne du 1er janvier au 16 novembre 1959. — 4 Jusqu'au 16 novembre 1959.

\* Quotité de l'avance au 31 août 1960

Cert. de trés. et cert. du Fonds des Rentes émis à max. 866 jours max. 95 % | Autres effets publics ..... max. 80 %  
Sont seuls acceptés en nantissement les titres et effets publics « au porteur » libellés en francs belges.

### Ic. — TAUX DES CERTIFICATS DE TRESORERIE

Moyennes	Certificats de trésorerie à très court terme					Epoques	Certificats de trésorerie à court terme Taux moyen des adjudications		
	15 jours	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois		6 mois	9 mois	12 mois
1958	1,94	2,18	2,48	2,89	3,45		—	—	—
1959	1,06	1,43	1,68	1,93	2,32		—	—	—
1959 Juin	1,15	1,35	1,60	1,85	2,25	1959 :			
Juill.	1,15	1,35	1,60	1,85	2,25	1 sept.	3,456	3,590	3,850
Août	1,15	1,35	1,60	1,85	2,25	6 oct.	3,459	3,653	3,861
Sept.	1,15	1,35	1,60	1,85	2,25	3 nov.	3,497	3,700	3,900
Oct.	1,15	1,35	1,60	1,85	2,25	1 déc.	3,619	3,889	4,067
Nov.	1,24	1,44	1,69	1,94	2,31	1960 :			
Déc.	—	2,19	2,44	2,69	2,94	5 janv.	4,171	—	4,354 <sup>1</sup>
1960 Jan.	—	2,97	3,22	3,47	3,72	2 févr.	4,195	4,300	4,393
Févr.	—	3,—	3,25	3,50	3,75	1 mars	4,198	4,300	4,400
Mars	—	3,—	3,25	3,50	3,75	5 avril	4,190	4,298	4,397
Avril	—	3,—	3,25	3,50	3,75	3 mai	4,238	4,340	—
Mai	—	3,—	3,25	3,50	3,75	7 juin	4,268	4,348	4,446
Juin	—	3,—	3,25	3,50	3,75	5 juillet	4,266	4,350	4,437
Juill.	—	3,—	3,25	3,50	3,75	2 août	4,340	4,400	—
Août	—	3,90	4,15	4,40	4,65	6 sept.	—	—	—

1 Moyenne de quatre banques. — 2 Depuis le 1er janvier 1958, majoration d'intérêts de 0,80 % pour les sommes qui sont restées inscrites toute l'année. — Depuis le 1er janvier 1959, cette majoration est supprimée.

### Ib. — TAUX DE L'ARGENT AU JOUR LE JOUR ET A TRES COURT TERME <sup>2</sup>

Moyennes	1 jour	5 jours	10 jours
1958	1,41	1,56	1,69
1959 <sup>3</sup>	1,01	1,06	1,11
1959 Juin	1,—	1,05	1,10
Juillet	1,—	1,05	1,10
Août	1,—	1,05	1,10
Septembre	1,—	1,05	1,10
Octobre	1,—	1,05	1,10
Novembre <sup>4</sup>	1,—	1,05	1,10
Décembre <sup>1</sup>	2,17	—	—
1960 Janvier	2,19	—	—
Février	2,08	—	—
Mars	1,95	—	—
Avril	1,75	—	—
Mai	2,19	—	—
Juin	2,58	—	—
Juillet	3,23	—	—
Août	4,03	—	—

### II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE <sup>4</sup>

Epoques	Banques — 1 Comptes de dépôts à					Caisse générale d'Epargne (dépôts d'épargne des particulières)	
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à fr. 250.000	au-delà de 250.000 fr.
1958 Moyenne	0,50	1,04	1,77	2,17	2,59	3,— <sup>2</sup>	2,— <sup>2</sup>
1959 Moyenne	0,50	0,85	1,20	1,62	1,95	3,—	2,—
1959 Juin	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—
Juillet	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—
Août	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—
Septembre	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—
Octobre	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—
Novembre	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—
Décembre	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—	2,—
1960 Janv. (dep. le 1)	0,50	1,05	1,90	3,—	3,10	3,—	2,—
Février	0,50	1,05	1,90	3,—	3,10	3,—	2,—
Mars	0,50	1,05	1,90	3,—	3,10	3,—	2,—
Avril	0,50	1,05	1,90	3,—	3,10	3,—	2,—
Mai	0,50	1,05	1,90	3,—	3,10	3,—	2,—
Juin	0,50	1,05	1,90	3,—	3,10	3,—	2,—
Juillet	0,50	1,05	1,90	3,—	3,10	3,—	2,—
Août (dep. le 4)	0,50	1,75	2,85	3,45	3,60	3,—	2,—

MARCHE DE L'ARGENT (suite)

8

III. — Marché de l'argent au jour le jour  
et à très court terme \*  
(millions de francs)

Moyennes journalières	Capitaux prêtés		Capitaux empruntés		Total (5) = (1)+(2) ou (3)+(4)
	Banques de dépôts (1)	Autres organismes 1 (2)	Banques de dépôts (3)	Autres organismes 2 (4)	
1958 .....	2.078	1.829			3.907
1959 <sup>3</sup> .....	2.176	1.164			3.340
1959 Décembre .....	2.115	2.647	565	4.197	4.762
1960 Janvier .....	2.157	2.981	800	4.338	5.138
Février .....	2.357	2.839	591	4.605	5.196
Mars .....	2.729	2.002	716	4.015	4.731
Avril .....	2.920	1.769	681	4.008	4.689
Mai .....	2.259	3.232	1.085	4.406	5.491
Juin .....	2.405	2.940	1.290	4.055	5.345
Juillet .....	2.166	4.372	1.400	5.138	6.538
Août :	2.217	2.871	1.021	4.067	5.088
2 au 8 ...	1.994	3.222	1.278	3.938	5.216
9 au 12 ...	2.454	3.178	1.341	4.291	5.632
16 au 22 ...	2.339	2.161	827	3.673	4.500
23 au 29 ...	2.321	2.839	702	4.458	5.160
Septembre :					
30/8 au 5 ...	1.811	2.225	824	3.212	4.036

METAUX PRECIEUX

9

Cours de l'or et de l'argent  
à Londres <sup>4</sup>

Moyennes journalières	Or en sh./d. par oz. fin	Argent en pence par oz. fin
1958 .....	249/ 9 <sup>3</sup> / <sub>8</sub>	76
1959 .....	249/ 5 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	79
1959 Juin .....	249/ 8 <sup>3</sup> / <sub>8</sub>	78
Juillet .....	249/10 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	78
Août .....	249/11 <sup>3</sup> / <sub>8</sub>	79
Septembre .....	250/ 6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	79
Octobre .....	250/ 1 <sup>5</sup> / <sub>8</sub>	80
Novembre .....	250/ 2	80
Décembre .....	250/ 5 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	80
1960 Janvier .....	250/ 7 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	80
Février .....	250/ 4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	79
Mars .....	250/ 1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	79
Avril .....	249/11 <sup>3</sup> / <sub>8</sub>	79
Mai .....	250/ 1 <sup>7</sup> / <sub>8</sub>	79
Juin .....	250/ 5	79
Juillet .....	249/11 <sup>7</sup> / <sub>8</sub>	79
Août .....	250/ 0 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	79

\* Jusqu'au 16 novembre 1959, les chiffres comprennent l'encours de l'argent prêté ou emprunté à 5 et 10 jours, s'il y a lieu. — Depuis le 17 novembre 1959, il n'y a plus d'argent prêté ou emprunté à 5 et 10 jours.

<sup>1</sup> Notamment le Crédit Communal de Belgique, la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite et depuis le 17 novembre 1959, le Fonds des Rentes. — <sup>2</sup> Notamment l'Institut de Récompte et de Garantie, l'Office National du Dueroire, la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, et, depuis le 17 novembre 1959, le Fonds des Rentes. — <sup>3</sup> Moyenne du 1<sup>er</sup> janvier au 16 novembre 1959. — <sup>4</sup> Prix de l'oz d'or fin à New-York : 35 \$ depuis le 1<sup>er</sup> février 1934.

MARCHE DES CHANGES

Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles <sup>10</sup><sup>1</sup>  
(francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	1 \$ U.S.A.	100 fr. français ou 1 NF	1 \$ canadien		1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P.B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1 D.M.	1 Cr. norv.	100 livres italiens	100 schillings autrichiens
				Câble	Courrier									
1958 .....	11,40	49,89	11,84 <sup>1</sup>	51,397	51,395	139,41	174,04	13,17	9,63	7,21	11,90	6,97	7,99	192,21
1959 .....	11,56	49,96	10,19	52,110	52,108	140,33	174,98	13,24	9,66	7,25	11,96	7,01	8,05	193,14
1959 Juin .....	11,58	49,93	10,19	52,067	52,064	140,43	175,08	13,23	9,65	7,25	11,95	7,02	8,05	193,00
Juillet .....	11,58	49,92	10,18	52,147	52,145	140,35	175,00	13,24	9,65	7,25	11,94	7,01	8,04	193,36
Août .....	11,58	49,96	10,19	52,334	52,333	140,37	174,98	13,22	9,66	7,25	11,94	7,01	8,05	193,65
Septembre ..	11,57	50,02	10,20	52,562	52,560	140,25	174,85	13,24	9,67	7,25	11,96	7,01	8,06	193,89
Octobre .....	11,53	50,00	10,19	52,766	52,765	140,34	174,96	13,25	9,66	7,26	11,97	7,01	8,06	193,65
Novembre ..	11,52	50,02	10,20	52,637	52,635	140,20	174,78	13,24	9,66	7,25	11,99	7,01	8,06	193,17
Décembre ..	11,57	50,01	10,19	52,576	52,575	139,95	174,45	13,26	9,65	7,24	11,99	7,00	8,06	192,72
1960 Janvier ...	11,54	49,90	10,16	52,361	52,356	139,72	174,14	13,23	9,63	7,22	11,97	6,98	8,04	192,01
Février ...	11,50	49,87	10,16	52,397	52,396	139,80	174,23	13,22	9,63	7,22	11,96	6,98	8,03	191,83
Mars .....	11,50	49,87	10,16	52,446	52,443	139,91	174,34	13,22	9,63	7,23	11,96	6,99	8,03	191,82
Avril .....	11,49	49,84	10,16	51,771	51,768	140,02	174,46	13,22	9,65	7,23	11,95	7,00	8,03	191,53
Mai .....	11,53	49,86	10,17	51,012	51,011	139,91	174,33	13,22	9,64	7,22	11,96	6,99	8,03	191,48
Juin .....	11,56	49,86	10,17	50,757	50,755	139,74	174,12	13,22	9,66	7,23	11,96	6,98	8,03	191,97
Juillet ...	11,57	49,88	10,18	50,959	50,959	140,08	174,49	13,23	9,66	7,24	11,96	6,99	8,04	192,62
Août .....	11,63	50,10	10,22	51,656	51,656	140,79	175,44	13,28	9,72	7,27	12,02	7,03	8,07	194,09

<sup>1</sup> Moyenne du 1<sup>er</sup> au 28 pour le mois de décembre 1958.

# MARCHE DES CAPITAUX

## I. — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

Désignation des titres	Cotation pour	Cours au				
		2 mai 1960	1 juin 1960	1 juillet 1960	1 août 1960	1 septembre 1960
<b>I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.)</b>						
Dettes 3 ½ %, 1937 .....	100,—	88,40	88,40	88,40	87,90	87,90
Dettes 3 ½ %, 1943 .....	100,—	84,20	83,60	83,60	83,20	83,30
Dettes Unifiées 4 % 1 <sup>re</sup> s. ....	100,—	93,80	93,60	93,60	92,—	92,—
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 .....	100,—	90,—	89,70	90,10	90,—	90,30
Emprunt 4 ½ %, 1952-1962, à 10 ans .....	100,—	102,10	101,70	102,10	100,—	101,10
Emprunt 4 ½ %, 1952-1964, à 12 ans .....	100,—	99,60	100,30	100,50	97,30	98,10
Emprunt 4 ½ %, 1953-1973, à 20 ans .....	100,—	95,80	96,—	95,90	94,—	93,30
Emprunt 4 ½ %, 1953-1968, à 15 ans .....	100,—	96,30	96,30	96,30	93,40	93,80
Emprunt 4 ½ %, 1954-1972, à 18 ans .....	100,—	94,60	94,90	94,30	90,20	91,60
Emprunt 4 ¼ %, 1954-1974, à 20 ans, 1 <sup>re</sup> série .....	100,—	93,50	93,10	93,20	89,60	90,90
Emprunt 4 ¼ %, 1954-1974, à 20 ans, 2 <sup>e</sup> série .....	100,—	92,50	92,30	92,30	88,80	89,70
Emprunt 4 %, 1955-1975, à 20 ans .....	100,—	90,70	91,20	90,80	86,10	87,60
Emprunt 4 ¼ %, 1956-1971, à 15 ans .....	100,—	95,40	95,50	96,50	93,—	93,50
Emprunt 4 ¼ %, 1956-1973, à 17 ans .....	100,—	94,80	94,80	94,80	93,40	92,80
Emprunt 5 %, 1957-1969, à 12 ans .....	100,—	99,20	99,—	98,90	95,—	95,60
Emprunt 5 ¼ %, 1960-1970 à 10 ans .....	100,—	—	99,70	99,—	96,40	97,10
Certif. de Trés. à 20 ans au plus, 4 %, 1943 .....	100,—	110,50	110,50	111,10	110,10	108,70
Certif. de Trés. à 5 ans, 5 ½ %, 1957-1963 .....	100,—	101,70	101,—	101,60	100,—	100,40
Certif. de Trés. 5 ½ %, 1958-1964 .....	100,—	102,30	100,70	101,20	99,—	100,50
Emprunts à lots 1941, 4 % .....	1.000,—	972,—	970,—	941,—	906,—	914,—
Emprunts à lots 1953 (2 %, 5 % dès 1967) .....	1.000,—	1.084,—	1.060,—	1.023,—	1.014,—	1.017,—
<b>II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bonif.)</b>						
Dommages de guerre à lots 1923, 4 % .....	1.050,—	1.024,—	1.024,—	1.010,—	1.004,—	1.000,—
Empr. de la Reconstr. 1 <sup>re</sup> tr. 1947, 5 % .....	100,—	99,80	99,90	99,90	99,30	99,40
Empr. de la Reconstr. 2 <sup>e</sup> tr. 1949, 5 % .....	100,—	99,80	99,90	99,90	99,20	99,10
Empr. de la Reconstr. 3 <sup>e</sup> tr. 1950, 5 % .....	100,—	98,70	99,10	99,20	97,50	97,10
Emprunt du Fonds des Routes 4 ¼ %, à 10 ans, 1955-1965 .....	100,—	96,60	96,40	96,40	94,70	94,90
Soc. Nat. Ch. de fer belges (tr. belge), act. priv. 4 % .....	500,—	482,—	482,—	480,—	452,—	457,—
Caisse autonome des Domm. de Guerre 1 <sup>re</sup> tr. 5 % 1953 .....	100,—	97,70	97,70	97,60	96,60	96,—
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 ½ %, 1953, 1 <sup>re</sup> s. ....	100,—	99,30	98,70	98,50	97,—	96,80
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 ½ %, 1953, 2 <sup>e</sup> s. ....	100,—	98,30	98,30	98,30	97,60	97,40
Régie des Télégr. et Téléph. à 20 ans, 4 ¼ %, 1954, 1 <sup>re</sup> s. ....	100,—	93,30	93,50	93,50	92,10	91,50
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 ¼ %, 1954-1974 .....	100,—	92,90	93,—	93,10	92,30	92,20
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 %, 1955-1975 1 <sup>re</sup> s. ....	100,—	90,30	90,90	90,80	89,30	88,80
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 ½ %, 1951 .....	100,—	101,50	101,80	101,90	101,60	102,10
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 ½ %, 1952 2 <sup>e</sup> s. ....	100,—	104,10	103,50	103,90	101,90	102,20
<b>III. — Dette directe du Congo belge.</b>						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888 ...	100,—	253,—	250,—	251,—	235,—	234,—
<b>Intérêts à bonifier :</b>						
Dettes coloniales 1936, 4 % .....	100,—	67,—	62,70	57,—	46,40 <sup>1</sup>	40,50 <sup>1</sup>
Dettes coloniales 1954-1974, 4 ¼ % .....	100,—	45,50	46,30	51,—	46,— <sup>1</sup>	40,80 <sup>1</sup>
Dettes coloniales 1958-1964, 5 ½ % .....	100,—	59,50	62,80	72,20	60,30 <sup>1</sup>	52,90 <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Cours modifiés papier.

## II. — INDICES MENSUELS DES ACTIONS COTEES AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS 15<sup>1</sup>

MARCHE AU COMPTANT

Source : Institut National de Statistique.

Dates	Indice général	Secteur financier et immobilier	Sociétés à portefeuille (non spécialisées)	Holdings & (Transports & électricité)	Transports	Entreprises d'électricité et de gaz	Distribution d'eau	Industries de la métallurgie	Industries des fabrications métalliques	Métaux non ferreux	Industries chimiques	Charbonnages	Glaceries et verreries	Industries de la construction	Industries textiles	Industries de l'alimentation	Industries diverses	Commerce et services	Congo et Ruanda-Urundi	Plantations
<b>Indices par rapport aux cours du mois précédent</b>																				
1960 10 juillet ..	102	102	102	100	103	98	—	110	110	100	106	104	112	100	106	105	95	103	104	97
10 août ...	99	102	101	100	95	103	—	103	93	102	103	110	104	101	105	102	102	108	78	92
<b>Indices par rapport à la moyenne de l'année 1953</b>																				
1959 10 août ...	145	217	182	217	129	158	215	192	155	221	192	105	331	207	119	183	171	321	86	126
10 septemb.	137	210	174	207	125	156	210	181	147	215	177	90	325	202	118	181	161	304	80	122
10 octobre ..	135	209	170	217	121	157	209	183	149	213	179	82	329	202	122	176	155	307	75	119
10 novemb.	134	214	152	222	126	157	212	188	154	228	192	81	341	204	134	184	154	315	69	123
10 décemb.	134	206	161	217	122	152	221	185	153	223	194	78	371	209	137	188	152	323	72	129
1960 10 janvier ..	138	217	171	222	120	153	—	195	160	235	206	79	362	218	140	198	160	311	72	124
10 février ..	129	212	159	211	109	150	—	179	159	221	202	76	360	212	139	192	149	305	59	121
10 mars ...	121	199	150	207	98	147	—	170	153	211	193	60	355	210	140	187	136	305	53	116
11 avril ...	119	207	142	210	101	151	—	174	158	205	202	60	361	215	140	189	133	314	46	117
10 mai ...	114	193	133	205	96	149	—	166	154	202	206	57	367	211	142	185	125	307	42	115
10 juin ...	121	201	142	212	97	147	—	172	167	213	244	57	381	225	154	188	129	322	48	116
10 juillet ..	124	206	145	211	100	144	—	189	184	212	259	59	427	226	163	197	122	333	50	112
10 août ...	123	210	145	212	95	149	—	194	173	215	268	65	442	229	171	201	124	360	39	103

## III. — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

 15<sup>2</sup>

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

Périodes	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions <sup>1</sup>		Total <sup>1</sup>	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1958 .....	246	145	158	14.928	17.148	15.073	17.306
1959 .....	247	188	210	19.747	25.719	19.935	25.929
1959 Juin .....	22	18	20	1.756	2.418	1.774	2.438
Juillet .....	20	13	15	1.350	1.978	1.363	1.993
Août .....	21	12	14	1.357	1.895	1.369	1.909
Septembre ...	22	16	18	1.258	1.685	1.274	1.703
Octobre .....	22	13	15	1.695	2.024	1.708	2.039
Novembre ...	19	13	15	1.593	2.119	1.606	2.134
Décembre .....	22	16	18	1.434	1.786	1.450	1.804
1960 Janvier .....	20	13	15	1.484	2.023	1.497	2.038
Février .....	21	12	14	1.573	1.900	1.585	1.914
Mars .....	23	12	13	1.900	2.015	1.912	2.028
Avril .....	19	11	12	1.539	1.558	1.550	1.570
Mai .....	20	10	11	1.607	1.892	1.617	1.903
Juin .....	21	13	15	2.200	2.998	2.213	3.013
Juillet .....	20	19	21	1.769	2.306	1.788	2.327
Août .....	22	15	17	1.718	2.286	1.733	2.303

<sup>1</sup> Marchés au comptant et à terme.

## IV. — RENDEMENT DE TITRES A REVENU FIXE COTES A LA BOURSE DE BRUXELLES

16

(en pourcentages)

Début de mois	Dette unifiée (rendement eu égard au cours seulement)	Echéance de 2 à 5 ans		Echéance de 5 à 10 ans		Echéance de 5 à 20 ans		Echéance à plus de 20 ans		Taux médian (non compris la Dette unifiée)		
		Paraétat. et Villes		Villes		Etat		Etat Emprunts à lots				
		(remboursement à date fixe)		(remboursement par annuités constantes)		(remboursement par annuités variables)		Dette directe			Dette indirecte	
		4 % Ire s.	4,5 à 5,5 %	4 %	4 à 5 ¼ %	5 à 5 ¾ %	4 %	4 %				
1959 Juillet .....	4,27	4,54	4,87	5,04	5,04	4,69	5,19	5,0				
Août .....	4,27	4,51	4,79	5,04	5,01	4,67	5,14	5,0				
Septembre .....	4,27	4,47	4,93	5,04	5,01	4,66	5,12	5,0				
Octobre .....	4,27	4,61	4,95	5,18	5,09	4,64	5,13	5,1				
Novembre .....	4,24	4,62	4,93	5,06	5,08	4,64	5,15	5,0				
Décembre .....	4,22	4,59	4,90	5,11	5,08	4,64	5,13	5,0				
1960 Janvier .....	4,21	4,79	4,92	5,21	5,10	4,63	5,24	5,1				
Février .....	4,24	4,82	4,94	5,32	5,13	4,61	5,09 <sup>1</sup>	5,1				
Mars .....	4,25	4,83	4,94	5,31	5,15	4,60	5,10	5,1				
Avril .....	4,26	4,73	4,95	5,23	5,14	4,54	5,08	5,1				
Mai .....	4,26	4,84	4,96	5,26	5,17	4,52	5,06	5,1				
Juin .....	4,27	4,94	4,98	5,28	5,19	4,57	5,09	5,1				
Juillet .....	4,27	5,01	4,97	5,29	5,17	4,70	5,14	5,1				
Août .....	4,35	5,67	5,04	5,79	5,41	4,92	5,24	5,4				
Septembre .....	4,35	5,15	5,08	5,74	5,45	4,88	5,24	5,3				

N.B. Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de février 1956, p. 84.

<sup>1</sup> A partir de janvier 1960, le rendement a été obtenu après déduction de la taxe mobilière.

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Emissions d'obligations		Ensemble des émissions Montant nominal	Primes d'émission 1	Libération sans espèces		Emissions nettes 4
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal			Apports en nature 2	Incorporations de réserves 3	

A. — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

1958	2.473	1.892	1.588	716	17.970	7.184	6.412	164	3.216	12.292	210,5	1.952	2.562	6.842 <sup>5</sup>
1959	2.687	3.701	3.420	760	17.178	6.626	6.221	p 89	p 3.222	p 13.549	138,5	4.539	1.903	p 6.546 <sup>6</sup>
1959 3 prem. mois	819	654	607	145	1.010	686	661	6	595	1.935	20,2	426	320	1.137
1960 3 prem. mois	851	984	685	151	1.599	987	878	4	79	2.050	47,3	486	104	1.099
1959 Juin	239	143	133	80	728	307	303	1	26	476	—	138	148	176
Juillet	212	568	549	64	967	726	561	6	124	1.418	—	721	182	331
Août	136	70	66	23	912	90	88	1	20	180	4,0	63	27	88
Septembre	196	186	124	52	816	433	419	1	75	694	0,8	111	339	169
Octobre	201	254	244	61	1.316	412	398	2	401	1.067	100,0	312	43	788
Novembre	180	214	180	60	837	248	232	3	2.200	2.662	1,3	204	94	2.315
Décembre	300	923	900	111	4.874	1.556	1.474	—	—	2.479	7,5	1.535	84	763
1960 Janvier	290	193	184	40	1.000	551	539	2	25	769	17,0	144	16	605
Février	294	233	185	40	268	162	122	1	50	445	0,5	136	11	210
Mars	267	559	316	71	330	273	217	1	4	836	29,9	206	77	284
Avril	p	535	497	—	—	407	404	—	—	942	—	289	239	373
Mai	p	328	297	—	—	1.314	744	—	—	1.642	—	414	382	245
Juin	p	268	249	—	—	2.387	2.253	—	—	2.655	108,7	268	298	2.045
Juillet	p	1.102	1.022	—	—	1.382	996	—	—	2.484	—	1.560	43	415
Août	p	150	137	—	—	692	475	—	—	842	3,9	149	144	323

B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1958	281	631	475	100	3.851	1.375	1.280	14	451	2.457	—	562	452	1.192
1959	237	733	509	74	2.813	1.609	1.547	p 2	p 116	p 2.458	—	596	960	p 616
1959 3 prem. mois	63	133	107	21	433	386	359	—	—	519	—	317	86	63
1960 3 prem. mois	74	630	609	10	238	80	79	—	—	710	—	593	36	59
1959 Janvier	24	48	46	13	102	173	148	—	—	221	—	93	67	34
Février	20	62	43	3	305	201	202	—	—	263	—	216	17	12
Mars	19	23	18	5	27	12	9	—	—	35	—	7	3	17
Avril	20	123	122	10	153	147	146	—	—	270	—	88	39	141
Mai	14	17	14	3	77	43	43	—	—	60	—	6	40	11
Juin	24	75	45	9	756	255	230	—	—	330	—	28	134	113
Juillet	19	45	16	6	810	273	265	—	—	318	—	6	250	25
Août	18	223	116	9	617	164	164	—	—	387	—	56	140	84
Septembre	26	47	35	5	208	269	269	—	—	316	—	16	265	23
Octobre	21	18	16	6	207	56	56	—	—	74	—	58	—	14
Novembre	18	24	12	2	9	5	4	—	—	29	—	4	—	12
Décembre	14	28	27	3	7	10	10	—	—	38	—	18	6	13
1960 Janvier	20	108	94	9	237	79	78	—	—	187	—	105	35	32
Février	19	479	478	—	—	—	—	—	—	479	—	467	—	11
Mars	35	43	36	1	1	1	0,3	—	—	44	—	20	—	16

1 Non comprises dans les montants libérés.

2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

3 Compris dans les augmentations de capital.

4 Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

5 Déduction faite des emprunts de conversion pour un total de 71 millions de francs.

6 Déduction faite des emprunts de conversion pour un total de 18 millions de francs.

## VI. — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITE PUBLIQUE <sup>1</sup>

18

(long et moyen terme)

Périodes	Emissions publiques en Belgique	Emprunts à l'étranger
	(millions de francs)	(millions)
1958 .....	26.559	U.S. \$ 97
1959 .....	28.308	U.S. \$ 62,25 D.M. 40 F.S. 50
1959 Octobre ...	750	U.S. \$ 20
Novembre .	2.000	U.S. \$ 20
Décembre .	—	—
1960 Janvier ...	12.848	D.M. 120
Février ...	—	F.S. 50
Mars .....	1.500	U.S. \$ 25
Avril .....	8.078	U.S. \$ 35
Mai .....	—	—
Juin .....	4.300	—
Juillet ...	—	—
Août .....	—	—

## VII. - OPERATIONS BANCAIRES 19 DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses).

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes <sup>2</sup>	Rembourse- ments nets	Encours moyen des avances <sup>3</sup>
	(millions de francs)		
1958 Moyenne .	574	145	371
1959 Moyenne .	681	161	1.177
1959 Juillet ...	883	158	1.914
Août .....	555	38	1.447
Septembre .	797	58	1.500
Octobre ...	875	250	1.310
Novembre .	809	75	721
Décembre .	832	102	1.137
1960 Janvier ...	614	631	1.741
Février ...	668	106	1.772
Mars .....	741	105	1.526
Avril .....	506	412	2.075
Mai .....	548	69	1.148
Juin .....	953	93	1.516
Juillet ...	566	199	2.216

## VIII. — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES <sup>4</sup>

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus
	(millions de francs)
1958 Moyenne .	1.768
1959 Moyenne .	2.133
1959 Juillet ...	1.629
Août .....	2.797
Septembre .	2.157
Octobre ...	2.514
Novembre .	2.243
Décembre .	2.502
1960 Janvier ...	1.994
Février ...	1.970
Mars .....	2.466
Avril .....	2.333
Mai .....	2.280
Juin .....	2.906
Juillet ...	2.897

<sup>1</sup> Emprunts de l'Etat, du Congo belge, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues et des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — <sup>2</sup> Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — <sup>3</sup> Soldes moyens mensuels des avances non encore remboursées, accordées pour la couverture de dépenses ordinaires. — <sup>4</sup> Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p.c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

## FINANCES PUBLIQUES

25<sup>1</sup>

### I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

Fin de mois	Dettes consolidées			Dettes à moyen terme <sup>3</sup>			Dettes à court terme <sup>4</sup>			Avoirs des partic. en C.C.P.	Dettes totales <sup>1 5</sup>	
	intérieures			extérieure <sup>1 2</sup>	intérieure	extérieure <sup>2</sup>	totale	intérieure <sup>5</sup>	extérieure <sup>2</sup>			totale
	directe	indirecte	totale									
1959 Juin .....	184.664	20.044	204.708	18.785	23.595	1.435	25.030	71.624	13.602	85.226	25.632	359.381
Juillet .....	184.374	19.948	204.322	18.717	22.926	1.535	24.461	72.701	14.162	86.863	26.887	361.250
Août .....	184.260	19.933	204.193	18.755	22.700	1.535	24.235	73.674	14.506	88.180	26.366	361.729
Septembre ...	192.322	19.909	212.231	18.669	22.700	1.536	24.236	66.693	15.256	81.949	26.574	363.659
Octobre .....	191.916	19.834	211.750	18.681	22.700	1.533	24.233	75.236	14.611	89.847	26.952	371.463
Novembre ...	191.244	19.812	211.056	18.627	22.700	1.534	24.234	76.980	14.698	91.678	26.842	372.437
Décembre .....	190.824	19.785	210.609	18.527	23.002	1.359	24.361	75.559	15.163	90.722	29.053	373.272
1960 Janvier .....	189.603	19.756	209.359	20.003	24.253	1.356	25.609	77.362	14.826	92.188	26.952	374.111
Février .....	202.002	19.726	221.728	20.005	21.165	1.355	22.520	74.536	14.399	88.935	27.237	380.425
Mars .....	201.829	19.692	221.521	19.861	20.965	1.354	22.319	76.460	14.250	90.710	27.156	381.567
Avril .....	203.542	19.670	223.212	19.836	17.613	1.354	18.967	82.421	14.928	97.349	27.170	386.534
Mai .....	207.750	19.637	227.387	19.781	17.613	1.358	18.971	78.194	16.186	94.380	27.898	388.417
Juin .....	207.162	19.609	226.771	19.642	17.613	1.357	18.970	77.202	17.656	94.858	28.663	388.904
Juillet .....	206.810	19.542	226.352	19.611	17.913	1.363	19.276	76.944	17.284	94.228	28.276	387.743
Août .....	206.634	19.524	226.158	19.620	17.913	1.363	19.276	78.368	17.647	96.015	27.856	388.925

<sup>1</sup> Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — <sup>2</sup> Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — <sup>3</sup> Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — <sup>4</sup> Certificats à un an d'échéance au plus. — <sup>5</sup> Non compris la Dotation des Combattants.

II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

25<sup>2</sup>

(millions de francs)

Fin de mois	A 120 jours au maximum	A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie 1	Créance consolidée sur l'Etat 2	Effets publics nationaux 3	
1956 Décembre .....	5.989	34.660	2.072	42.721
1957 Mars .....	7.192	34.456	2.232	43.820
Juin .....	7.588	34.456	2.230	44.274
Septembre .....	8.727	34.456	2.235	45.418
Décembre .....	6.616	34.456	2.239	43.311
1958 Mars .....	8.690	34.243	2.375	45.308
Juin .....	8.615	34.243	2.372	45.230
Septembre .....	2.115	34.243	2.376	38.734
Décembre .....	7.840	34.243	2.379	44.462
1959 Mars .....	9.465	34.030	2.465	45.960
Juin .....	7.315	34.030	2.463	43.808
Septembre .....	5.315	34.030	2.466	41.811
Décembre .....	8.215	34.030	2.469	44.714
1960 Mars .....	8.990	34.000	2.523	45.513
Juin .....	8.390	34.000	2.521	44.911

1 Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 18 de la loi organique de la B.N.B. — 2 Art. 8 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — 3 Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

III. — APERÇU DE L'EXECUTION DES BUDGETS

25<sup>3</sup>

(millions de francs)

Source : *Moniteur Belge*.

Recettes	Du 1/I au 30/VII/1960		Dépenses	Du 1/I au 30/VII/1960	
	Pour compte exerc. 1959	Pour compte exerc. 1960		Pour compte exerc. 1959	Pour compte exerc. 1960
<i>Voies et moyens :</i>			<i>Dépenses ordinaires :</i>		
Impôts .....	6.094	55.479	Dettes publiques .....	1.463	8.199
Taxes, péages et redevances .....	54	2.489	Pensions .....	443	8.393
Revenus patrimoniaux .....	375	429	Dotations .....	1	240
Remboursements .....	312	441	Non-valeurs et remboursements .....	72	194
Produits divers .....	83	397	Administration { rémunérations .....	408	15.032
Impôts d'assainissement monétaire ...	—	—	générale { matériel .....	2.354	2.088
Recettes résultant de la guerre .....	6	96	Subventions .....	4.756	21.794
			Travaux .....	257	227
			Autres dépenses .....	— 707	2.909
Total ...	6.924	59.331	Total ...	9.047	59.076
<i>Recettes extraordinaires :</i>			<i>Dépenses extraordinaires :</i>		
Produits d'emprunts consolidés .....	—	20.994	Service de la dette publique .....	—	1.855
Diverses .....	19	116	Crédits relatifs aux avances .....	— 495	2.190
			Crédits relatifs aux participations .....	—	4.435
			Crédits relatifs { immob. nouv. ...	— 33	8.654
			aux immobilis. { rest. du dom. pub.	—	354
			Autres dépenses .....	— 51	2.916
Total ...	19	21.110	Total ...	— 579	20.404
TOTAL GENERAL ...	6.943	80.441	TOTAL GENERAL ...	8.468	79.480
Mali ...	1.525		Boni ...		961

## a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les centimes additionnels provinciaux et communaux  
et les sommes attribuées au Trésor de la Colonie)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Périodes	Contributions directes 1	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales 1	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1958 Moyenne mens. ...	3.069	1.514	2.738	7.321	—
1959 Moyenne mens. ...	3.230	1.636	2.994	7.860	—
1959 Mai .....	3.021	1.606	2.863	7.490	38.106
Juin .....	3.588	1.550	2.923	8.061	46.167
Juillet .....	6.371	1.726	2.884	10.981	57.148
Août .....	2.410	1.434	2.783	6.627	63.775
Septembre .....	3.631	1.633	2.960	8.224	71.999
Octobre .....	2.787	1.840	3.237	7.864	79.863
Novembre .....	2.130	1.783	3.006	6.919	86.782
Décembre .....	2.502	1.810	3.223	7.535	94.317
1960 Janvier .....	6.065	1.592	2.902	10.559	10.559
Février .....	2.315	1.456	2.880	6.651	17.210
Mars .....	2.487	1.968	3.360	7.815	25.025
Avril .....	2.510	1.851	3.107	7.468	32.493
Mai .....	3.166	1.786	3.131	8.083	40.576
Juin .....	3.873	1.859	3.207	8.939	49.515
Juillet .....	7.027	1.961	3.070	12.058	61.573

## b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 juillet 1960 pour les exercices 1959 et 1960

(non compris les centimes additionnels provinciaux et communaux  
et les sommes attribuées au Trésor de la Colonie)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	Exercice 1959 2		Exercice 1960		Juillet 1960
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1960
<b>I. Contributions directes</b> 1 .....	<b>39.489</b>	<b>38.670</b>	<b>21.762</b>	<b>20.959</b>	<b>7.027</b>
<b>II. Douanes et accises</b> .....	<b>19.623</b>	<b>20.223</b>	<b>12.071</b>	<b>12.658</b>	<b>1.961</b>
dont douanes .....	5.370	5.700	3.518	3.325	466
accises .....	13.353	14.253	7.945	9.177	1.355
taxes spéciales de consommat.	650		398		52
<b>III. Enregistrement</b> .....	<b>35.927</b>	<b>35.701</b>	<b>21.646</b>	<b>22.101</b>	<b>3.070</b>
dont enregistrement .....	3.653	3.550	2.293	2.248	345
successions .....	1.789	1.790	1.048	1.317	196
timbres et taxes assimilées ...	30.077	29.920	18.036	18.267	2.696
<b>Total</b> 1 ...	<b>95.039</b>	<b>94.594</b>	<b>55.479</b>	<b>55.718</b>	<b>12.058</b>
<b>Différence par rapport aux éval. budgét.</b>	<b>+ 445</b>		<b>- 239</b>		<b>+ 282</b>

1 Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

2 L'exercice 1959 commencé le 1er janvier 1959 s'est clôturé le 31 mars 1960.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

# REVENUS ET EPARGNE

30<sup>2</sup>

## I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire <sup>1</sup>	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfique	en perte			bénéfice	perte			
						(millions de francs)			(millions de francs)	
1958 <sup>2</sup> .....	13.974	10.454	3.520	193.699	111.775	30.464	2.256	17.785	64.040 <sup>3</sup>	2.655
1959 <sup>2</sup> .....	14.454	10.184	4.270	206.952	122.423	26.918	4.121	16.893	71.717 <sup>3</sup>	3.170
1959 Janvier .....	120	83	37	2.439	989	240	86	149	5.959	274
Février .....	180	132	48	664	1.707	367	13	311	4.443	182
Mars .....	1.558	1.143	415	16.670	9.832	2.286	458	1.367	5.536	246
Avril .....	2.730	1.957	773	34.114	23.697	3.706	589	1.978	5.337	233
Mai .....	2.958	2.123	835	61.665	34.173	9.174	1.179	6.360	4.818	209
Juin .....	1.686	1.211	475	31.679	19.136	4.413	386	2.552	6.106	290
Juillet .....	576	411	165	14.276	8.831	1.661	327	1.274	5.320	231
Août .....	195	139	56	1.438	1.084	200	83	98	4.120	162
Septembre ...	293	217	76	2.326	1.796	342	131	154	5.361	230
Octobre .....	523	354	169	9.380	3.635	1.075	253	703	4.754	203
Novembre ...	401	285	116	17.262	8.713	1.731	117	1.218	5.146	229
Décembre .....	351	233	118	7.627	4.069	773	95	471	6.584	320
1960 Janvier .....	116	89	27	2.510	984	290	25	183	7.419	366
Février .....	176	143	33	1.204	1.988	460	14	529	5.242	233
Mars .....	1.487	1.140	347	15.842	9.936	2.396	289	1.380	6.119	283

<sup>1</sup> En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

<sup>2</sup> Déduction faite des doubles emplois.

<sup>3</sup> Au 31 décembre.

## II. CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE 31 ET DE RETRAITE

Dépôts sur livrets des particuliers  
à la Caisse d'Épargne<sup>1</sup> (épargne pure)  
(millions de francs)

Périodes	Ver-sements	Rembour-sements	Excédents	Soldes des dépôts à fin de période
1958 Moyenne mens. ...	1.576	1.193	383	66.700 <sup>2</sup>
1959 Moyenne mens. ...	1.828	1.353	475	74.442 <sup>2</sup>
1959 Juin .....	1.863	1.503	360	69.704
Juillet .....	2.075	1.358	717	70.421
Août .....	1.730	1.189	541	70.962
Septembre .....	1.757	1.474	283	71.245
Octobre .....	1.824	1.419	405	71.650
Novembre .....	1.688	1.266	422	72.072
Décembre .....	1.989	1.655	334	74.442 <sup>2</sup>
1960 Janvier .....	p 2.324	1.186	1.138	75.580
Février .....	p 1.856	1.532	324	75.904
Mars .....	p 1.853	1.636	217	76.121
Avril .....	p 1.784	1.719	65	76.186
Mai .....	p 1.777	1.660	117	76.303
Juin .....	p 1.798	1.698	100	76.403
Juillet .....	p 1.897	1.780	117	76.520
Août .....	p 1.642	1.836	-194	76.326

<sup>1</sup> Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1958 : 6.877.480 (chiffre rectifié) et au 31 décembre 1959 : 7.034.844.

<sup>2</sup> Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

## III. — INDICE DES REMUNERATIONS 32 HORAIRES BRUTES DES OUVRIERS

Base 1953 = 100

Méthode d'établissement et conditions d'utilisation :  
voir Bulletin de novembre 1957, page 413

Périodes	Gain moyen brut par heure prestée (hommes + femmes)	Salaire horaire type	
		ouvrier qualifié <sup>1</sup>	ouvrier non qualifié <sup>1</sup>
1956 Mars .....	109,4	109,5	110,1
Juin .....	113,8	113,2	113,9
Septembre .....	115,2	115,1	115,5
Décembre .....	119,5	118,3	118,1
1957 Mars .....	121,9	121,8	122,0
Juin .....	125,4	124,1	124,4
Septembre .....	124,9	125,1	124,7
Décembre .....	128,9	127,7	127,8
1958 Mars .....	128,8	128,2	128,4
Juin .....	130,9	128,8	129,0
Septembre .....	130,5	129,0	129,0
Décembre .....	132,3	128,6	129,3
1959 Mars .....	131,2	128,6	129,8
Juin .....	132,1	129,9	131,4
Septembre .....	133,6	131,1	132,6
Décembre .....	136,9	133,0	133,8
1960 Mars .....	135,7	133,4	134,8
Juin .....	p 138,8	135,2	136,8

<sup>1</sup> Non compris les ouvriers du transport.

# MOUVEMENT DES AFFAIRES

## I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

### Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles								Province		Bruxelles et province			
		Argent à 1, 5 et 10 jours <sup>1</sup>		Titres effets publics et coupons		Virem. chèques prom. quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux		milliers de pièces	milliards de francs		
		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs				
1958 Moyenne .....	38	2,1	112,7	2,1	14,6	240,3	111,6	2,9	5,4	247,4	244,3	234,9	63,1	482,3	307,4
1959 Moyenne .....	38	1,9	123,6	2,2	15,1	243,1	120,7	2,9	7,1	250,1	266,5	236,5	63,7	486,7	330,2
1959 Juin .....	39	1,6	120,3	2,5	7,5	251,7	124,1	2,8	6,6	258,6	258,5	247,6	66,6	506,2	325,1
Juillet .....	39	1,7	93,0	2,0	12,8	246,8	124,2	2,5	6,1	253,0	236,0	238,1	66,0	491,1	302,0
Août .....	39	1,7	87,8	1,5	14,4	216,0	114,2	2,4	5,6	221,6	222,0	213,4	56,1	435,0	278,1
Septembre .....	39	1,8	114,4	1,9	19,9	240,8	119,6	2,7	6,8	247,2	260,7	241,2	63,8	488,4	324,5
Octobre .....	39	1,8	100,3	1,7	13,1	248,5	119,2	2,9	8,1	254,9	240,7	241,3	65,1	496,2	305,9
Novembre .....	39	2,0	130,4	1,5	16,0	248,5	123,0	3,3	7,8	255,3	277,2	241,4	60,2	496,7	337,4
Décembre .....	39	2,6	204,4	1,8	16,7	283,4	128,2	3,6	8,2	291,4	357,5	265,3	64,1	556,8	421,6
1960 Janvier .....	39	2,4	197,5	1,4	13,7	238,5	114,9	3,1	9,4	245,4	335,5	220,4	58,8	465,8	394,2
Février .....	39	3,2	214,2	1,6	22,1	263,6	128,2	3,2	8,0	271,6	372,5	246,4	59,5	518,0	432,0
Mars .....	39	3,1	212,8	1,9	20,5	285,6	122,3	3,2	8,0	293,8	363,6	257,8	59,6	551,7	423,1
Avril .....	39	2,8	182,0	1,7	22,4	244,2	123,6	3,0	8,8	251,7	336,8	224,5	53,6	476,2	390,4
Mai .....	39	2,9	220,2	1,9	17,0	297,5	132,1	3,3	9,2	305,6	378,5	260,1	54,7	565,7	433,2
Juin .....	39	3,0	216,4	1,9	14,0	303,0	130,8	3,5	10,4	311,4	371,6	251,3	56,9	562,7	428,6
Juillet .....	39	2,8	253,5	1,7	17,2	280,8	142,7	3,5	13,5	288,8	426,9	225,6	53,0	514,4	479,9
Août .....	39	3,1	221,9	1,5	12,9	295,2	137,2	4,1	13,0	303,9	385,0	251,5	58,0	555,4	443,0

<sup>1</sup> Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille au jour le jour, ou précédemment à 5 et 10 jours. — Depuis le 17 novembre 1959, y compris les opérations effectuées entre organismes qui, auparavant, n'étaient pas représentés en Chambre de Compensation.

## II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global <sup>1</sup>	Avoirs des particuliers <sup>2</sup>	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation <sup>2</sup>
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1958 Moyenne .....	789 <sup>1</sup>	31,2	23,5	37,4	93,0	37,3	93,0	260,8	91	4,21
1959 Moyenne .....	819 <sup>1</sup>	33,1	25,1	39,4	97,9	39,1	97,9	274,3	91	4,11
1959 Juin .....	802	33,4	25,1	40,1	96,4	38,2	96,4	271,3	91	3,93
Juillet .....	803	37,3	25,7	46,3	112,3	46,8	112,3	317,8	92	4,14
Août .....	805	33,8	26,2	37,7	90,8	37,4	90,8	256,6	92	3,82
Septembre .....	810	34,4	25,9	39,3	97,7	38,6	97,7	273,3	90	3,84
Octobre .....	814	34,6	26,3	40,9	105,6	42,3	105,6	294,5	91	4,00
Novembre .....	816	33,8	26,5	37,2	93,6	37,4	93,6	261,7	90	4,07
Décembre .....	819	34,8	26,6	44,4	107,5	40,1	107,5	299,4	91	4,11
1960 Janvier .....	820	36,3	26,0	40,5	104,4	41,1	104,4	290,5	92	4,04
Février .....	823	36,3	26,1	41,3	103,4	43,2	103,4	291,4	92	4,07
Mars .....	825	36,0	26,4	40,7	102,1	39,2	102,1	284,1	92	3,66
Avril .....	826	35,2	26,6	40,7	100,2	41,0	100,2	282,2	92	4,21
Mai .....	827	37,4	27,0	42,0	103,4	41,2	103,4	290,1	92	3,89
Juin .....	830	38,0	27,5	43,3	104,8	41,3	104,8	294,2	92	3,87
Juillet .....	831	40,4	27,7	47,1	113,8	48,0	113,8	322,7	91	4,03
Août .....	838	38,7	27,3	43,6	106,7	44,8	106,7	301,7	92	3,77

<sup>1</sup> Au 31 décembre.

<sup>2</sup> Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

<sup>3</sup> Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

# PRIX

## a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

45<sup>1</sup>

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Indez.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux						Produits chimiques			Peaux et cuirs
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minerais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques	
<i>Nombre de produits ...</i>	<b>135</b>	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1958 Moyenne .....	<b>422</b>	359	470	356	455	668	481	290	410	471	327	350	274	327
1959 Moyenne .....	<b>420</b>	371	447	359	446	629	451	316	399	471	326	350	269	387
1959 Mai .....	<b>421</b>	372	462	370	449	625	458	321	402	471	327	349	275	408
Juin .....	<b>419</b>	367	447	366	444	624	458	312	393	472	323	349	262	414
Juillet .....	<b>419</b>	376	442	357	440	624	436	311	395	470	325	349	268	408
Août .....	<b>422</b>	389	437	351	439	619	437	309	398	471	321	351	254	407
Septembre .....	<b>423</b>	386	442	354	440	620	439	310	398	471	319	348	251	409
Octobre .....	<b>423</b>	376	442	358	444	624	441	312	405	470	321	351	252	402
Novembre .....	<b>424</b>	376	425	361	443	624	441	312	401	470	327	353	269	391
Décembre .....	<b>426</b>	370	420	361	447	624	441	331	403	470	328	353	271	386
1960 Janvier .....	<b>430</b>	376	425	361	441	621	407	333	406	470	331	353	280	397
Février .....	<b>426</b>	357	418	358	441	621	407	326	411	470	332	354	280	390
Mars .....	<b>425</b>	358	418	357	437	596	407	326	410	470	332	353	281	387
Avril .....	<b>424</b>	353	417	360	434	599	398	324	408	468	331	352	281	389
Mai .....	<b>427</b>	347	441	353	433	603	396	324	408	468	326	349	271	380
Juin .....	<b>427</b>	367	443	347	433	606	398	324	401	467	321	349	256	372
Juillet .....	<b>424</b>	380	411	350	435	610	398	323	400	467	320	349	254	370

## a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45<sup>1</sup>

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Indez.

Périodes	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidé-rurgie	Fabr. métalliques	Non ferreux
<i>Nombre de produits ...</i>	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1958 Moyenne .....	278	619	485	336	367	266	447	329	248	514	480	557	455	406
1959 Moyenne .....	347	592	465	326	373	271	412	290	240	516	481	551	452	434
1959 Mai .....	348	573	459	318	379	249	403	287	239	513	481	549	453	434
Juin .....	327	573	464	321	373	264	402	287	241	518	480	552	453	426
Juillet .....	346	574	464	323	380	266	404	277	240	518	480	553	453	424
Août .....	369	597	464	328	399	270	407	280	238	518	484	553	455	437
Septembre .....	356	609	464	332	397	284	411	275	238	518	483	557	453	433
Octobre .....	372	614	464	335	390	299	412	269	239	518	484	554	453	443
Novembre .....	429	625	464	343	389	315	416	293	237	518	485	556	452	443
Décembre .....	394	643	466	351	391	317	422	363	237	520	486	559	453	447
1960 Janvier .....	396	650	466	358	397	319	431	390	237	542	485	558	450	452
Février .....	395	650	467	353	390	320	428	360	238	542	484	555	449	456
Mars .....	409	653	467	352	387	311	425	388	238	542	483	553	449	452
Avril .....	414	658	467	355	387	311	426	421	238	542	483	553	449	450
Mai .....	440	658	469	363	385	311	429	523	238	542	481	553	449	442
Juin .....	417	655	469	358	383	308	435	459	238	542	483	555	451	444
Juillet .....	367	655	469	348	378	287	438	411	238	542	486	561	451	451

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE <sup>45</sup><sub>2</sub>  
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1953\* = 100

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Pays-Bas (Centraal Bureau voor de Statistiek)	France (Statistique générale de la France)	Italie (Banco di Roma)	Allemagne occidentale (Statistische Bundesamt) <sup>1</sup>	Royaume-Uni* (Board of Trade) 1954 = 100	Etats-Unis (Department of Labor Bureau Labor Statistics)	Suisse (Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1958 Moyenne	102	105	121	101	106	111	108	102
1959 Moyenne	101	106	126	98	105	111	108	100
1959 Mai	101	104	126	97	105	111	109	99
Juin	101	105	124	97	105	111	109	99
Juillet	101	105	125	97	105	111	109	100
Août	102	105	126	97	105	111	108	100
Septembre	102	106	127	98	105	112	109	100
Octobre	102	108	129	99	105	112	108	101
Novembre	102	108	129	99	106	112	108	102
Décembre	103	107	130	99	106	112	108	101
1960 Janvier	104	106	131	99	106	112	108	102
Février	103	105	129	99	106	112	108	101
Mars	102	104	129	99	106	112	109	101
Avril	102	104	130	98	106	p113	109	101
Mai	103	104	132	98	106	p113	109	101
Juin	103	104	128	99	106	p113	109	101
Juillet	102		p128		106	p113	109	101

<sup>1</sup> Produits finis industriels.

\* Royaume-Uni : nouvel indice sur base 1954 = 100 (tous produits manufacturés).

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL <sup>46</sup>  
EN BELGIQUE

Base : moyenne 1953 = 100

Source : Ministère des Aff. économ. (Service de l'Index).

Périodes	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires	Services
Nombre de prod.	65	35	25	5
1958 Moyenne	108,31	107,9	106,2	114,6
1959 Moyenne	109,64	109,5	106,6	120,0
1959 Juin	109,59	109,2	106,8	120,5
Juillet	109,60	109,1	106,8	120,6
Août	110,14	110,0	106,9	120,7
Septembre	110,23	110,0	107,2	120,9
Octobre	110,38	110,4	107,0	121,0
Novembre	110,62	110,8	107,1	121,1
Décembre	110,53	110,6	107,1	121,5
1960 Janvier	110,28	110,1	107,1	121,5
Février	110,17	109,8	107,1	121,7
Mars	109,89	109,3	107,0	122,0
Avril	109,79	109,1	106,8	122,3
Mai	109,76	109,3	106,7	122,2
Juin	109,96	109,6	106,8	122,3
Juillet	109,67	108,8	106,9	122,5
Août	109,56	108,6	107,0	122,5

PRODUCTION

50

I. — INDICE DE L'ACTIVITE ET DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Base : moyenne 1953 = 100

Périodes	Indices de l'activité industrielle Source : Institut National de Statistique							Indices de la production industrielle Source : Inst. de Recherches Econ. et Sociales					
	Indice général	Indice des industries extractives	Indices des industries manufacturières				Indice général	dont					
			Ensemble	Sidé-rurgie	Fabri-cations métal-liqués	Fila-tures		Tissages	Com-bustibles et énergie	Sidé-rurgie	Fabri-cations métal-liqués	Fila-tures	Tissages
1958 Moyenne	106,4	91,4	110,4	127,9	100,7	97,1	103,6	115,1	98,1	128,3	126,8	98,7	96,1
1959 Moyenne	p 106,8	79,4	114,4	140,0	94,3	112,5	116,7	119,1	87,6	139,7	131,7	115,5	108,4
1959 Avril	111,5	86,1	118,5	143,9	99,7	110,4	117,3	120,7	90,2	141,8	133,6	107,9	105,0
Mai	100,3	77,9	106,5	130,7	87,0	100,2	100,5	119,7	84,8	134,6	136,6	110,2	103,4
Juin	110,7	81,1	118,8	146,2	97,9	119,5	119,6	121,1	86,3	145,0	132,8	118,6	110,4
Juillet	p 92,6	67,1	99,6	131,1	77,5	94,4	103,5	104,3	72,7	128,8	116,3	92,5	93,1
Août	p 99,9	71,4	107,7	126,9	84,8	107,1	105,0	111,2	78,7	127,0	119,7	112,1	97,3
Septemb.	p 112,8	80,7	121,6	149,5	99,9	120,9	127,5	124,8	87,2	148,0	140,2	118,4	114,1
Octobre	p 119,3	86,6	128,3	160,0	104,3	126,6	136,7	127,1	90,1	153,2	141,6	121,0	116,8
Novemb.	p 110,6	83,4	118,1	144,6	95,9	110,9	125,6	132,5	95,6	151,8	150,1	135,4	129,2
Décembre	p 115,2	85,8	123,2	156,1	103,9	128,4	130,8	126,2	95,0	152,4	139,6	128,5	117,9
1960 Janvier	p 108,1	77,4	117,2	148,0	96,7	131,5	121,6	122,1	92,4	147,0	132,8	137,7	114,4
Février	p 109,9	79,7	118,2	156,3	96,5	118,6	120,6	128,3	94,3	160,2	144,5	124,9	112,2
Mars	p 120,8	86,9	130,1	166,9	104,7	128,1	136,1	131,7	91,6	160,8	151,4	124,8	118,3
Avril	p 114,7	82,4	123,6	148,1	101,5	117,5	122,1	129,4	89,5	150,6	146,0	121,4	116,1
Mai	p							130,7	89,3	154,3	143,3	126,8	122,7
Juin	p							130,0	83,7	157,3			

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Mines de houille									
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Total		
1936-1938 Moyenne .....	87	125	408	353	640	451	541	2.425 <sup>1</sup>	24,0	1.502
1958 Moyenne .....	91	122	300	245	540	339	831	2.255	21,3	6.928
1959 Moyenne .....	78	106	215	172	460	318	731	1.896	18,7	7.496
1959 Juin .....	79	108	217	177	484	325	702	1.905	18,4	7.627
Juillet .....	74	102	175	144	362	224	696	1.601	16,4	7.690
Août .....	72	99	199	161	391	289	658	1.698	18,2	7.763
Septembre .....	73	100	210	174	457	326	715	1.882	19,5	7.753
Octobre .....	73	100	221	187	498	355	755	2.016	20,6	7.767
Novembre .....	73	99	222	179	465	314	812	1.992	19,7	7.716
Décembre .....	72	98	221	184	486	343	819	2.053	20,3	7.496
1960 Janvier .....	70	95	203	173	434	310	784	1.904	19,8	7.341
Février .....	67	92	203	170	475	316	768	1.932	20,2	7.386
Mars .....	69	95	215	175	494	340	824	2.048	20,7	7.440
Avril .....	68	93	214	166	465	317	759	1.921	19,9	7.439
Mai .....	65	89	198	166	463	303	739	1.869	19,9	7.441
Juin .....	p		187	170	472	294	703	1.826		7.400
Juillet .....	p		134	140	304	189	743	1.510		7.246
Août .....	p		177	171	423	292	752	1.815		7.073

<sup>1</sup> Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi

Sources : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines et Institut National de Statistique) — Ministère des Finances (Accises).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Pétroles bruts mis en œuvre (milliers de kilolitres)	Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers			Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne .....	435	3.831	142	855	—	37	261	253	202
1958 Moyenne .....	576	4.632	86	477	630	49	460	501	349
1959 Moyenne .....	601	4.539	83	453	644	50	497	536	386
1959 Avril .....	586	4.475	90	471	675	49	486	541	406
Mai .....	604	4.525	105	483	767	47	473	485	364
Juin .....	595	4.558	71	462	564	47	505	568	404
Juillet .....	592	4.507	46	420	623	45	485	521	352
Août .....	594	4.549	56	423	650	48	470	506	340
Septembre .....	602	4.519	72	415	620	47	517	573	416
Octobre .....	635	4.544	82	397	577	49	557	619	442
Novembre .....	623	4.519	91	437	578	50	520	549	399
Décembre .....	652	4.529	103	450	641	50	555	604	429
1960 Janvier .....	646	4.551	115	491	698	51	540	562	408
Février .....	610	4.476	96	482	700	52	536	593	437
Mars .....	654	4.493	92	428	683	52	590	665	453
Avril .....	620	4.532	108	424	631	51	527	593	401
Mai .....	645	4.589	89	419	580		551	611	410
Juin .....					744				

### III. — PRODUITS TEXTILES

56<sup>1</sup>

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Production de fils (tonnes)							Production de rayonne (tonnes)	Production de tissus écrus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine			Lin	Jute 1	Coton	Laine 2	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée						
1958 Moyenne .	729	6.110	70	6.232	349	1.924	1.248	2.251	562	3.331	5.597	2.056	703
1959 Moyenne .	950	6.591	61	7.189	344	2.427	1.446	2.366	628	3.106	6.224	2.437	752
1959 Avril .....	999	6.585	79	6.717	364	2.289	1.482	2.420	598	2.611	6.113	2.516	796
Mai .....	752	5.773	37	6.251	281	2.225	1.357	2.270	489	2.446	5.546	2.123	596
Juin .....	958	7.061	60	7.466	308	2.742	1.498	2.423	632	3.101	6.437	2.490	770
Juillet .....	888	5.662	57	6.680	316	1.471	1.296	1.647	577	2.746	5.698	2.152	601
Août .....	735	5.502	56	6.710	241	2.674	1.415	2.417	526	2.665	5.363	2.342	638
Septembre .	1.035	6.880	66	7.458	384	2.831	1.629	2.258	691	3.449	6.680	2.707	811
Octobre ...	1.129	7.315	62	7.616	378	2.953	1.681	2.448	738	3.905	7.150	2.870	897
Novembre .	1.053	6.444	65	7.314	338	2.831	1.486	2.514	737	3.608	6.848	2.556	775
Décembre .	1.141	7.274	64	7.672	366	2.882	1.607	2.774	831	3.720	6.975	2.622	881
1960 Janvier ...	1.090	6.655	42	9.378	356	2.784	1.492	2.597	707	2.647	6.968	2.420	761
Février ...	948	6.473	100	7.273	353	2.801	1.538	2.606	695	3.223	6.646	2.377	827
Mars .....	1.120	7.895	75	7.728	396	3.109	1.462	2.528	796	3.713	7.528	2.574	1.025
Avril .....	1.109	6.596	67	7.213	329	2.707	1.333	2.291	703	3.093	6.816	2.302	926
Mai .....	992	6.797	47	7.108	360	2.719	1.470	2.591	734	3.288	6.919	2.401	837
Juin .....								2.676					

1 Y compris les tapis en jute.

2 Y compris couvertures et tapis en laine.

### IV. — PRODUITS DIVERS

56<sup>2</sup>

Sources : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Ciment	Chaux	Calcaires	Ammoniaque de synthèse et dérivés			Engrais composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries 4	Diastileries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson 5	
				Azote primaire	Azote dans les engrais finis			Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Production		Stocks (sucres bruts et raf.) 3	Déclarations en consomm.				Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)
					20,6	20,1						26,2	4,0							
1936-1938 Moy. .	250 <sup>1</sup>	117 <sup>2</sup>	154 <sup>2</sup>	22,9	20,6	20,1	26,2	4,0	171	12,8	17,5	17,2	159	20,7	16,4	35,0	4.421	2,3	7,2	
1958 Moyenne .	338	147	239	25,3	22,6	19,8	27,3	4,3	165	14,1	40,9	16,4	303	22,2	13,7	18,1	4.651	3,7	38,0	
1959 Moyenne .	370	148	282	25,3	22,6	19,8	27,3	4,3	165	14,1	17,6	14,9	167	22,2	14,4	17,4	4.336	3,3	35,4	
1959 Mai .....	423	133	293	27,0	24,6	15,4	25,1	4,1	173	12,9	—	10,0	194	20,7	15,6	13,2	3.936	2,6	27,5	
Juin .....	434	148	317	25,3	23,1	12,1	29,2	5,2	223	14,9	—	10,5	143	26,4	16,1	25,9	4.223	3,1	32,0	
Juillet .....	405	143	261	23,2	21,2	11,4	21,0	3,2	204	16,6	—	12,8	107	25,7	17,7	12,2	3.752	2,9	27,5	
Août .....	434	145	302	23,9	20,2	17,5	25,0	4,6	198	16,0	—	11,0	61	26,3	15,7	10,9	3.776	3,1	30,1	
Septembre .	447	166	345	23,1	19,9	18,9	30,1	4,8	218	17,7	0,2	14,4	35	23,2	14,6	18,2	3.538	3,6	37,6	
Octobre ...	426	171	340	26,4	23,0	22,1	31,3	4,3	208	17,0	55,3	20,4	62	26,9	14,7	23,7	5.212	3,1	37,5	
Novembre .	388	155	277	27,1	23,8	19,0	27,3	4,2	178	15,9	127,7	27,4	163	21,5	12,1	12,3	4.129	3,3	42,3	
Décembre .	334	154	284	26,1	22,8	28,9	29,7	4,8	165	15,1	17,7	16,8	167	18,6	12,6	29,7	5.240	2,6	37,1	
1960 Janvier ...	250	141	219	26,9	24,3	22,8	29,7	4,4	121	10,0	—	14,2	170	19,9	12,2	17,1	4.336	3,9	44,6	
Février ...	249	162	243	25,6	22,9	32,0	29,7	4,2	104	8,7	3,8	13,2	169	18,0	12,9	21,5	4.523	4,5	45,6	
Mars .....	426	189	315	27,5	24,4	39,9	33,7	5,2	129	12,3	—	15,5	160	19,7	14,4	13,8	5.269	4,3	50,4	
Avril .....	408	158	323	27,3	24,0	17,7	p30,6	p4,9	145	14,2	—	14,2	137	19,6	16,2	11,3	4.334	3,1	39,7	
Mai .....	416	p159	p331	29,5	26,8	15,6	p30,1	p4,6	p198	p17,0	—	13,0	111	21,4	15,5	29,0	4.419	3,6	41,6	
Juin .....	420	p162	p320	27,2	24,5	15,9	p30,8	p4,8	p212	p18,9	0,1	11,5	91	27,7	16,1	13,2	4.565			
Juillet ...	390						p23,4	p3,5			—	11,8	65	30,1	15,8	15,4	3.890			

1 Moyenne 1938.

2 Moyenne 1937-1938-1939.

3 Fin de période.

4 Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

5 Vente aux minques d'Ostende, Nieupoort, Zeebrugge et Blankenberge; en 1936-1937-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprots et crevettes.

V. — ENERGIE ELECTRIQUE \*

(millions de kWh)

58

Source : Ministère des Affaires économiques — Direction Energie Electrique.

Périodes	Production 1					Importations	Exportations	Solde importation exportation	Total énergie absorbée par les réseaux
	Centrales des producteurs industriels		Entreprises mixtes	Centrales des auto-producteurs industriels	Total pour la Belgique				
	Régies communales	Sociétés privées							
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (1) + (4)	(6)	(7)	(8) = (6) - (7)	(9) = (5) + (8)	
1958 Moyenne	36,9	516	45,5	445	1.043	24,7	19,5	5,2	1.048
1959 Moyenne	34,9	552	46,1	465	1.098	22,1	31,0	- 8,9	1.089
1959 Avril	37,9	529	56,0	455	1.078	14,6	23,9	- 9,3	1.068
Mai	32,2	497	38,8	421	989	30,3	7,2	23,1	1.012
Juin	30,9	514	41,9	430	1.017	21,5	4,3	17,2	1.034
Juillet	22,8	473	22,8	420	939	21,5	6,8	14,7	954
Août	29,6	515	15,1	437	997	17,4	11,9	5,5	1.002
Septembre	32,0	566	44,0	484	1.126	17,3	59,0	-41,7	1.085
Octobre	34,4	626	44,2	554	1.258	23,9	95,6	-71,7	1.186
Novembre	34,3	626	46,7	523	1.230	27,7	70,2	-42,5	1.187
Décembre	41,2	662	72,7	509	1.285	26,8	50,4	-23,6	1.261
1960 Janvier	44,5	612	101,1	472	1.232	27,3	29,7	- 2,4	1.229
Février	43,4	558	111,4	469	1.181	24,3	24,0	0,3	1.181
Mars	44,8	588	101,1	487	1.221	24,0	11,1	12,9	1.234
Avril	35,9	568	80,0	454	1.138	19,8	19,1	0,7	1.139
Mai	32,8	560	86,8	450	1.130	25,2	23,8	2,4	1.132
Juin	32,1	524	118,8	423	1.098	31,2	28,9	2,3	1.100

\* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1958 : 160; au début de l'année 1959 : 151; au début de l'année 1960 : 143.

1 Production nette des centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

VI. — GAZ

(Production, Importation et Exportation) 1

(millions de mètres cubes)

59

Source : Ministère des Affaires économiques (Administration de l'Industrie).

Périodes	Production					Importations	Exportations	Solde importation exportation	Total de gaz disponible en Belgique
	des usines à gaz 2	des cokeries		des charbonnages	total				
		total	dont production destinée aux fournitures industrielles directes						
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (1) + (2) + (4)	(6)	(7)	(8) = (6) - (7)	(9) = (5) + (8)	
1958 Moyenne	0,23	171,55	100,30	16,20	188	0,76	6,58	-5,82	182
1959 Moyenne	0,23	176,49	102,91	16,00	193	0,75	5,60	-4,95	188
1959 Mars	0,23	178,62	105,28	16,70	196	0,66	5,89	-5,23	190
Avril	0,23	177,76	106,60	15,29	193	0,67	6,07	-5,40	188
Mai	0,25	172,15	100,93	14,87	187	0,71	5,77	-5,06	182
Juin	0,26	172,62	101,80	14,70	188	0,75	6,14	-5,39	182
Juillet	0,21	161,32	97,34	11,92	173	0,59	5,27	-4,68	169
Août	0,22	162,22	94,87	11,92	174	0,78	3,30	-2,52	172
Septembre	0,21	174,12	101,50	13,69	188	0,86	5,40	-4,54	183
Octobre	0,21	186,28	109,02	16,46	203	0,81	5,97	-5,16	198
Novembre	0,20	181,89	103,57	18,53	201	0,87	6,04	-5,17	195
Décembre	0,30	197,49	113,22	19,85	218	0,93	6,45	-5,52	212
1960 Janvier	8,41	196,50	103,32	11,78	217	0,96	6,50	-5,54	211
Février	7,89	189,72	107,00	10,83	208	0,89	6,48	-5,59	203
Mars	12,14	197,86	116,43	10,82	221	1,04	6,53	-5,49	215
Avril	7,40	181,40	106,26	9,31	198	0,94	6,11	-5,17	193
Mai	6,88	189,28	113,78	9,15	205	0,87	6,02	-5,15	200

1 Pour les conditions d'utilisation de cette statistique cfr. Bulletin de décembre 1957, p. 528.

2 A partir de janvier 1960, y compris la production du gaz à partir d'hydrocarbures, laquelle était comprise dans la production de gaz des charbonnages.

# CONSUMMATION \*

I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100 65<sup>2</sup>

Source : Institut National de Statistique.

Mois	Grands magasins à rayons multiples																					
	Indice général	Alimentation				Habillage					Ameublement			Ménage			Tabacs	Librairie-Papeterie		Parf.		
		Périssable	Non périssable	Restaurant	Total	Amalgams	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapel.	Total 1	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie	Total	Toilette	Jeux, jouets, sports, voyage
1959 Juin .....	138	126	129	148	129	126	198	151	198	159	113	138	125	121	223	138	159	102	103	103	131	112
Juillet .....	146	123	128	158	128	121	216	157	220	168	121	139	129	127	272	152	153	111	104	105	149	154
Août .....	126	125	130	150	129	84	121	106	137	113	111	123	117	127	226	144	146	110	238	220	126	82
Septembre ..	130	131	150	145	138	123	120	112	143	124	112	142	126	123	253	145	142	121	205	193	117	55
Octobre .....	154	156	162	159	158	133	228	168	191	169	123	129	125	127	290	155	152	138	130	131	126	126
Novembre .....	167	153	169	159	159	117	195	134	193	163	115	116	115	113	271	140	164	319	164	187	118	446
Décembre .....	199	172	229	196	192	106	185	148	242	196	119	144	131	170	360	202	346	316	264	272	192	305
1960 Janvier .....	135	155	149	148	153	111	120	102	190	140	148	110	130	106	260	132	153	130	127	127	112	49
Février .....	132	151	163	148	154	108	108	91	147	116	124	148	135	128	266	151	140	117	117	117	120	69
Mars .....	151	160	182	170	167	160	178	142	159	147	142	165	153	138	296	164	158	123	124	124	130	75
Avril .....	159	163	187	169	171	133	250	181	180	168	128	166	145	134	272	157	164	138	124	126	141	114
Mai .....	152	140	158	156	147	132	228	180	186	168	119	182	148	132	286	158	141	104	117	115	137	108
Juin .....	148	134	139	148	137	120	237	166	210	169	110	152	130	126	269	150	168	111	103	104	142	135

1 Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans, patrons; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.  
\* Pour la consommation de sucre, voir tableau 562.

65<sup>3</sup>

Mois	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement				Coopératives									Magasins à succursales		Gros-sistes	Entreprises à succursales	
	Hommes	Dames	Sous-vêtements accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillage	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale	Alimentation
1959 Avril .....	178	131	106	129	118	138	114	163	108	124	110	137	117	113	123	139	148	130
Mai .....	166	94	102	132	114	138	107	127	106	106	79	133	126	172	113	155	140	137
Juin .....	137	66	108	129	119	137	101	146	98	111	97	135	108	147	137	134	148	133
Juillet .....	127	68	161	127	115	141	85	160	88	116	190	165	132	111	143	136	158	135
Août .....	92	49	69	124	114	137	76	128	112	102	274	131	118	116	87	103	150	133
Septembre ...	98	86	70	130	117	139	98	170	114	103	222	130	119	130	98	106	153	135
Octobre .....	146	151	101	140	125	151	115	137	126	114	249	174	111	130	116	133	150	143
Novembre .....	121	90	87	127	113	134	115	170	110	106	120	144	112	122	p117	121	134	140
Décembre .....	135	77	129	155	134	169	130	141	138	151	147	198	129	135	p144	137	163	p170
1960 Janvier .....	p140	68	146	138	110	150	116	102	144	109	92	114	100	147	p107	p124	p140	p136
Février .....	p 92	46	56	p129	p113	p136	p112	p124	p116	p110	p 85	p134	p 94	p144	p 96	p 70	p138	p138
Mars .....	p139	79	79	p135	p125	p142	p124	p165	p127	p102	p 93	p139	p112	p126	p100	p104	p151	p142
Avril .....	p207	113	p135	p124	p142	p115	p154	p126	p124	p 96	p179	p120	p131	p114	p176	p150	p144	p144

## II. — CONSOMMATION DE TABAC 66

(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Cigares	Gigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1936-1938 Moy. .	16,2	49,4	430	1.097
1958 Moyenne .	16,1	46,7	873	739
1959 Moyenne .	18,1	49,7	859	732
1959 Juillet ...	16,9	43,5	811	680
Août .....	16,2	58,3	870	718
Septembre ..	24,7	64,7	921	802
Octobre ...	23,2	52,9	829	700
Novembre ..	21,4	53,5	738	653
Décembre ..	18,1	52,6	897	779
1960 Janvier ...	17,8	41,8	862	747
Février ...	14,9	38,7	726	564
Mars .....	15,6	46,2	929	660
Avril .....	15,8	56,0	918	734
Mai .....	18,5	53,7	971	710
Juin .....	17,6	62,0	1.079	845
Juillet ...	16,1	42,2	824	593

## III. — ABATTAGES DANS LES 67

12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

Périodes	Gros bétail (Boeufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(milliers de têtes)				
1936-1938 Moy. .	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1958 Moyenne .	20,8	2,6	9,6	33,9	4,8
1959 Moyenne .	21,2	3,3	9,8	34,3	5,1
1959 Juin .....	20,3	3,2	10,5	36,4	2,1
Juillet .....	20,2	3,1	10,2	33,9	1,6
Août .....	19,6	3,2	9,1	33,5	1,6
Septembre ..	25,3	3,8	10,7	36,2	3,9
Octobre ...	21,7	3,8	8,4	31,9	7,2
Novembre ...	21,3	3,0	8,6	33,1	9,7
Décembre ..	23,8	3,7	10,3	35,9	9,8
1960 Janvier ...	20,1	3,3	8,9	32,9	8,3
Février ...	19,5	3,2	9,7	33,8	5,1
Mars .....	22,8	3,6	11,3	35,3	3,9
Avril .....	19,0	3,2	10,3	32,2	4,0
Mai .....	21,1	2,9	12,8	38,1	3,0
Juin .....	21,0	2,9	13,5	32,5	2,3

# TRANSPORTS

## I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70<sup>1</sup>

### a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses <sup>2</sup>	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses <sup>2</sup>	Total			
1938 Moyenne <sup>1</sup>	74	147	5	226	239	- 13	106
1958 Moyenne	304	512	346	1.162	1.196	26	98
1959 Moyenne	300	513	349	1.162	1.108	54	95
1959 Mai	303	491	343	1.137	1.075	62	95
Juin	286	528	359	1.173	1.122	51	96
Juillet	374	479	346	1.199	1.090	109	91
Août	354	468	344	1.166	1.080	86	93
Septembre	318	519	345	1.182	1.090	92	92
Octobre	293	568	354	1.215	1.131	84	93
Novembre	274	565	344	1.183	1.084	99	92
Décembre	291	588	377	1.256	1.155	101	92
1960 Janvier	p 301	518	318	1.137	1.100	37	97
Février	p 254	529	310	1.093	1.076	17	98
Mars	p 283	556	311	1.150	1.116	34	97
Avril	p 295	512	309	1.116	1.067	49	96
Mai	p 283	525	307	1.115	1.079	36	97
Juin	p 323	532	321	1.176	1.071	105	96
Juillet	p 380	477	312	1.169	1.071	98	95

<sup>1</sup> Y compris le Nord-Belge.

<sup>2</sup> Compte tenu des interventions de l'Etat.

### b) Nombre de wagons fournis à l'industrie<sup>1</sup>

### c) Statistique du trafic

#### 1° Trafic général

70<sup>2</sup>

Périodes	A	B	C	A+C	Voyageurs		Wagons complets <sup>2</sup>				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service international	Transit	
(milliers)					(millions)		(millions)				
1938 Moyenne <sup>3</sup>	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1958 Moyenne	214	66	64	278	22,0	755	4.816	128	246	112	486
1959 Moyenne	204	64	70	274	21,2	710	4.874	127	256	122	505
1959 Mai	196	64	66	262	20,6	704	4.706	128	250	112	490
Juin	213	64	70	283	20,0	690	4.967	139	260	114	513
Juillet	190	56	68	258	19,4	744	4.475	115	239	115	469
Août	194	56	62	256	18,8	699	4.537	125	233	108	466
Septembre	213	63	68	281	21,4	700	5.007	134	261	116	511
Octobre	228	69	81	309	22,0	699	5.570	144	289	146	579
Novembre	219	71	75	294	21,4	689	5.313	142	272	132	546
Décembre	220	74	85	305	22,6	699	5.582	135	288	167	590
1960 Janvier	197	70	74	271	p23,4	p739	5.028	125	276	133	534
Février	203	67	75	278	p21,2	p667	5.069	120	279	133	532
Mars	224	69	75	299	p23,0	p726	5.470	133	301	130	569
Avril	207	66	70	277	p22,1	p725	4.965	136	259	112	507
Mai	209	66	71	280	p20,8	p676	5.052	134	272	120	527
Juin	214	66	72	286	p22,1	p750	5.142	133	278	119	529
Juillet					p19,0	p728	4.496	108	257	113	478

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.  
 B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

<sup>1</sup> Wagons chemins de fer et particuliers.

<sup>2</sup> Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

<sup>3</sup> Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

## c) Statistique du trafic

## 2° Transport des principales grosses marchandises

## A. — Ensemble du trafic

Périodes	Tonnes km.	Total	Produits agricoles et alimen- taires	Combus- tibles	Huiles indus- trielles	Minerais	Produits métal- lurgiques	Matériaux de construc- tions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)										
1958 Moyenne .....	485	<b>4.818</b>	180	1.810	66	959	713	742	13	271	64
1959 Moyenne .....	505	<b>4.874</b>	131	1.808	58	1.043	757	725	14	275	63
1959 Mai .....	490	<b>4.706</b>	86	1.788	52	1.036	700	729	14	245	56
Juin .....	513	<b>4.967</b>	92	1.815	58	1.096	762	788	15	274	67
Juillet .....	469	<b>4.475</b>	94	1.631	53	1.007	676	697	14	234	69
Août .....	466	<b>4.537</b>	88	1.597	52	1.026	688	751	15	262	58
Septembre ...	511	<b>5.007</b>	101	1.801	57	1.072	793	851	15	256	61
Octobre .....	579	<b>5.570</b>	209	1.962	62	1.159	881	887	16	324	70
Novembre ...	546	<b>5.313</b>	321	1.938	53	1.055	797	750	18	324	57
Décembre .....	590	<b>5.582</b>	165	2.134	63	1.143	933	691	18	373	62
1960 Janvier .....	534	<b>5.028</b>	135	2.013	65	1.102	783	558	17	298	57
Février .....	532	<b>5.069</b>	122	1.897	66	1.136	847	594	17	335	55
Mars .....	569	<b>5.470</b>	118	1.893	68	1.271	944	762	15	334	65
Avril .....	507	<b>4.965</b>	91	1.846	60	1.104	806	753	14	240	51
Mai .....	527	<b>5.052</b>	94	1.856	57	1.158	808	745	15	265	54
Juin .....	529	<b>5.142</b>	90	1.866	54	1.206	813	784	13	261	55
Juillet .....	478	<b>4.496</b>	80	1.623	50	1.127	666	636	13	243	58

## B. — Service interne belge

Périodes	Total	Produits agricoles et alimen- taires	Combus- tibles	Huiles indus- trielles	Minerais	Produits métal- lurgiques	Matériaux de construc- tions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux T.-km. trans- portées (milliers)
1958 Moyenne .....	<b>2.329</b>	81	1.238	20	121	229	493	1	125	21	618
1959 Moyenne .....	<b>2.296</b>	46	1.240	16	132	250	468	1	123	20	364
1959 Mai .....	<b>2.249</b>	17	1.235	17	129	239	486	1	108	17	333
Juin .....	<b>2.403</b>	25	1.252	17	140	273	528	1	143	24	375
Juillet .....	<b>2.052</b>	28	1.084	14	119	219	438	2	120	28	253
Août .....	<b>2.212</b>	24	1.117	14	146	256	507	2	125	21	265
Septembre ...	<b>2.421</b>	22	1.249	17	139	278	558	—	136	22	290
Octobre .....	<b>2.615</b>	108	1.337	18	143	285	568	—	132	24	471
Novembre ...	<b>2.563</b>	207	1.372	16	130	258	455	1	106	18	760
Décembre .....	<b>2.477</b>	42	1.427	16	140	274	429	1	129	19	218
1960 Janvier .....	<b>2.256</b>	17	1.394	17	117	259	327	1	107	17	125
Février .....	<b>2.223</b>	18	1.309	17	107	274	358	1	127	12	189
Mars .....	<b>2.522</b>	19	1.374	16	119	326	485	1	163	19	232
Avril .....	<b>2.393</b>	17	1.338	14	137	274	482	1	117	13	264
Mai .....	<b>2.341</b>	17	1.289	15	141	268	481	1	115	14	180
Juin .....	<b>2.382</b>	19	1.284	16	133	302	492	1	120	15	205
Juillet .....	<b>1.932</b>	19	1.070	11	105	207	390	1	116	13	170

### III. — MOUVEMENT DES PORTS

71<sup>1</sup>

#### c) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m <sup>3</sup> )	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>2</sup>	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m <sup>3</sup> )	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>2</sup>
chargés				sur lest								
1958 Moyenne	1.357	3.545	1.723	1.166	190	1.210	4.208	2.063	807	4.091	2.018	1.139
1959 Moyenne	1.335	3.622	1.668	1.158	172	1.266	4.264	2.129	831	4.104	2.065	1.019
1959 Juillet	1.313	3.625	1.329	1.170	150	1.297	3.988	2.016	842	3.833	1.957	969
Août	1.332	3.646	1.646	1.150	160	1.225	3.921	1.936	728	3.817	1.890	964
Septembre	1.345	3.523	1.518	1.178	187	1.325	4.439	2.242	779	4.271	2.176	1.003
Octobre	1.422	3.816	1.597	1.262	170	1.463	4.626	2.309	778	4.471	2.231	983
Novembre	1.418	3.892	1.890	1.174	193	1.270	4.556	2.242	865	4.280	2.102	1.036
Décembre	1.306	3.643	1.997	1.132	191	1.337	4.698	2.285	802	4.511	2.229	1.129
1960 Janvier	1.457	4.060	1.923	1.245	182	1.629	4.551	2.203	809	4.521	2.158	1.259
Février	1.390	3.866	1.959	1.269	146	1.368	4.245	2.126	843	4.267	2.125	1.078
Mars	1.524	4.018	2.097	1.345	173	1.406	4.515	2.225	916	4.492	2.177	1.134
Avril	1.424	3.802	1.570	1.272	162	1.426	4.400	2.124	839	4.287	2.109	1.028
Mai	1.391	3.726		1.249	121		4.434	2.162	873	4.329	2.088	1.061
Juin	1.374	3.764		1.227	153		4.369	2.093	827	4.270	2.060	1.134
Juillet	1.440	4.086		1.245	151		4.559	2.258	945	4.422	2.184	1.217

<sup>1</sup> Trafic international. — <sup>2</sup> Trafic international et intérieur.

#### b) Port de Gand

71<sup>2</sup>

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale	
	Entrées			Sorties			Marchandises <sup>1</sup>	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Entrées	Sorties
(milliers de tonnes métriques)								
1958 Moyenne	219	163	169	217	156	82	125	73
1959 Moyenne	194	145	152	194	147	83	160	83
1959 Juillet	202	153	134	199	150	75	180	118
Août	213	190	234	213	181	91	188	70
Septembre	186	134	182	190	132	90	152	101
Octobre	185	129	125	185	141	75	159	61
Novembre	181	125	161	183	148	69	159	70
Décembre	160	139	137	166	153	57	128	86
1960 Janvier	188	135	90	177	120	104	142	82
Février	174	126	161	182	143	69	127	132
Mars	205	177	124	206	171	99	164	120
Avril	183	133	216	187	142	87	172	142
Mai	154	142		155	140			
Juin	169	162		161	148			
Juillet	187	166		189	170			

<sup>1</sup> Trafic international.

### IV. — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Bateaux chargés														
	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
1958 Moyenne	6.842	3.698	2.745	636	13.921	1.866	1.307	932	164	4.269	181,5	89,1	66,9	23,0	360,5
1959 Moyenne	7.148	3.889	2.970	791	14.798	1.968	1.366	999	201	4.534	190,5	101,4	82,1	28,4	402,4
1959 Mai	6.711	3.370	3.079	849	14.009	1.835	1.218	1.029	221	4.303	171,4	94,0	84,0	29,6	379,0
Juin	7.599	3.632	3.551	994	15.776	2.016	1.285	1.196	255	4.752	203,2	99,5	99,4	35,6	437,7
Juillet	6.583	4.034	3.388	998	14.998	1.811	1.415	1.215	262	4.703	177,1	106,5	104,0	37,9	425,5
Août	6.879	3.735	3.179	888	14.681	1.922	1.285	1.075	236	4.518	188,9	102,3	88,6	32,8	412,6
Septembre	7.600	3.852	3.228	766	15.446	2.101	1.315	1.019	192	4.627	212,1	100,6	87,5	28,6	428,8
Octobre	8.380	5.927	3.460	902	18.669	2.334	1.980	1.078	218	5.610	227,9	136,4	94,1	33,7	492,1
Novembre	7.800	4.694	2.766	808	16.068	2.179	1.658	891	196	4.924	207,6	109,9	73,5	27,4	418,4
Décembre	8.169	4.597	2.838	856	16.460	2.313	1.614	935	207	5.069	220,6	111,8	73,8	29,0	435,2
1960 Janvier	6.454	3.474	2.300	702	12.930	1.914	1.355	824	176	4.269	186,1	88,6	64,0	25,1	363,8
Février	7.198	4.143	2.746	792	14.879	1.939	1.589	939	200	4.667	191,7	102,9	72,4	28,3	395,3
Mars	7.626	4.689	3.362	1.135	16.812	2.066	1.847	1.198	294	5.405	201,1	118,8	93,9	39,4	453,2
Avril	7.759	4.470	3.368	1.046	16.643	2.011	1.709	1.092	275	5.087	192,6	115,1	89,1	37,6	434,3
Mai	7.334	4.845	3.634	1.050	16.863	1.976	1.828	1.193	268	5.265	191,8	126,2	96,9	36,8	451,7

**COMMERCE EXTERIEUR  
DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE**

**NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL  
D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)**

**75**

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	(0) Produits alimentaires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(3) Com- bustibles miné- raux lu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	(5) Produits chimiques	(6) Art. manuf., classés princi- palement d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chandises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions en p.c.
<i>Importations</i>														
Valeurs (millions de francs)														
1958 Moyenne .....	1.720	224	2.366	1.761	118	853	2.792	2.454	720	29	13.037	2.744		
1959 Moyenne .....	1.846	231	2.652	1.649	123	949	3.380	2.679	802	30	14.341	2.910		
1959 Août .....	1.600	189	2.745	1.495	80	899	3.180	1.920	748	26	12.882	2.661		
Septembre ..	1.797	229	2.599	1.265	103	907	3.660	2.629	925	31	14.145	2.967		
Octobre .....	2.110	257	2.777	1.610	124	1.007	3.690	2.898	994	37	15.504	2.930		
Novembre ....	2.376	231	2.975	1.572	152	1.003	3.810	2.638	776	29	15.562	3.073		
Décembre .....	2.248	296	3.173	1.858	160	1.078	3.751	3.341	755	32	16.692	3.082		
1960 Janvier .....	2.105	221	3.301	1.583	137	996	3.409	3.375	618	30	15.775	3.182		
Février .....	1.902	219	3.220	1.776	125	1.064	3.870	3.971	833	29	17.009	3.406		
Mars .....	1.946	244	3.404	1.991	144	1.158	4.014	3.192	1.001	34	17.128	2.957		
Avril .....	1.839	249	2.863	1.604	157	1.040	3.380	3.508	971	37	15.648	3.080		
Mai .....	1.863	276	3.312	1.574	187	1.051	3.765	3.164	911	26	16.129	3.083		
Juin .....	1.754	265	3.141	1.525	136	1.013	3.607	3.521	836	31	15.829	3.007		
Juillet .....	1.663	220	3.404	1.690	117	987	3.490	2.980	833	28	15.412	2.915		
Août .....	p										15.330	2.851		
<i>Exportations</i>														
1958 Moyenne .....	598	38	714	793	56	962	6.999	1.775	597	159	12.691	5.499	- 346	97,3
1959 Moyenne .....	594	46	861	716	54	1.074	7.844	1.778	669	94	13.730	5.620	- 611	95,7
1959 Août .....	512	47	670	644	35	1.011	6.413	1.437	597	81	11.447	4.983	- 1.435	88,9
Septembre ...	588	48	934	721	53	1.070	8.270	1.982	778	104	14.548	5.648	+ 403	102,9
Octobre .....	629	47	971	625	57	1.099	8.971	1.670	811	94	14.974	6.085	- 530	96,6
Novembre ....	641	45	911	626	68	1.222	8.564	1.529	719	104	14.429	5.790	- 1.133	92,7
Décembre .....	601	48	1.196	586	71	1.202	8.714	2.469	718	113	15.718	5.944	- 974	94,2
1960 Janvier .....	602	46	1.189	821	67	1.255	9.095	2.083	683	132	15.973	6.020	+ 198	101,3
Février .....	564	50	1.201	669	57	1.270	8.787	1.765	702	125	15.190	6.188	- 1.819	89,3
Mars .....	569	51	1.229	690	66	1.244	10.215	2.002	787	215	17.068	5.859	- 60	99,6
Avril .....	552	58	1.128	577	54	1.143	9.399	2.452	691	197	16.251	6.216	+ 603	103,9
Mai .....	486	58	1.141	583	51	1.008	8.964	2.424	783	154	15.652	6.266	- 477	97,0
Juin .....	557	67	1.010	807	49	1.153	9.161	2.155	717	195	15.871	5.428	+ 42	100,3
Juillet .....	514	67	991	776	52	976	8.818	1.977	704	178	15.053	5.557	- 359	97,7
Août .....	p										13.106	4.829	- 2.224	85,5
<i>Importations</i>														
Quantités (milliers de tonnes)														
1958 Moyenne .....	304	18,1	2.465	1.606	9,9	152	146	43,1	7,1	1,2	4.752			
1959 Moyenne .....	330	27,3	2.603	1.561	10,6	161	175	51,3	8,0	1,4	4.929			
1959 Août .....	289	10,2	2.724	1.417	7,0	153	189	42,4	7,6	1,3	4.841			
Septembre ...	356	12,3	2.782	1.222	9,0	123	191	62,5	9,1	1,5	4.768			
Octobre .....	421	68,8	2.871	1.506	9,8	171	186	47,3	9,4	1,8	5.292			
Novembre ....	462	12,3	2.669	1.469	12,4	189	199	42,0	7,9	1,2	5.064			
Décembre .....	424	15,0	2.691	1.810	14,3	199	202	49,6	7,9	1,4	5.415			
1960 Janvier .....	398	47,8	2.573	1.497	11,4	179	181	61,3	6,7	1,6	4.957			
Février .....	316	12,3	2.548	1.660	10,4	173	206	57,9	8,3	1,5	4.993			
Mars .....	329	13,6	3.129	1.846	12,0	192	205	53,3	9,7	1,7	5.791			
Avril .....	315	51,8	2.780	1.504	14,7	150	202	52,0	9,6	1,7	5.081			
Mai .....	317	15,6	2.925	1.517	17,6	158	209	61,4	10,0	1,2	5.232			
Juin .....	298	14,6	3.075	1.450	12,6	155	205	43,0	9,4	1,3	5.264			
Juillet .....	309	57,1	2.902	1.609	9,4	133	203	54,9	9,2	1,2	5.288			
Août .....	p										5.377			
<i>Exportations</i>														
1958 Moyenne .....	92	1,7	417	553	4,2	367	782	30,5	5,9	54,7	2.308			
1959 Moyenne .....	80	7,9	527	529	4,4	383	866	33,0	6,8	5,9	2.443			
1959 Août .....	70	2,9	557	478	2,8	356	787	31,5	6,7	5,5	2.297			
Septembre ...	80	2,1	617	518	4,2	399	903	38,7	7,4	6,4	2.576			
Octobre .....	93	1,6	533	468	4,6	358	957	32,0	8,3	6,0	2.461			
Novembre ....	75	1,6	521	501	5,3	432	921	20,5	7,8	6,4	2.492			
Décembre .....	60	74,4	532	488	5,5	460	926	33,6	7,6	7,4	2.645			
1960 Janvier .....	61	1,8	477	663	5,0	453	944	33,9	6,5	8,2	2.653			
Février .....	61	1,7	469	526	4,4	457	895	25,4	7,2	7,6	2.454			
Mars .....	61	92,6	615	555	5,1	453	1.067	29,6	7,4	27,7	2.913			
Avril .....	61	2,5	623	438	3,9	401	1.022	42,4	7,2	27,8	2.629			
Mai .....	54	3,2	670	461	4,0	335	907	38,6	7,6	17,4	2.498			
Juin .....	63	4,0	718	631	3,8	404	1.026	40,9	7,2	26,1	2.924			
Juillet .....	68	4,0	692	597	4,0	313	971	30,5	6,7	23,5	2.709			
Août .....	p										2.714			

# CHOMAGE

## I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81<sup>1</sup>

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de chômeurs contrôlés						Nombre de journées perdues		
	Chômeurs inscrits au cours du mois			Moyenne journalière			Chômeurs		
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	Totaux
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
(milliers)									
1959 Août .....	131	174	305	100	46	146	2.904	1.343	4.247
Septembre .....	132	167	299	102	49	151	2.449	1.180	3.629
Octobre .....	133	179	312	106	51	157	2.542	1.229	3.771
Novembre .....	148	185	333	116	45	161	3.258	1.247	4.505
Décembre .....	153	205	358	125	74	199	2.910	1.457	4.367
1960 Janvier .....	175	324	499	147	105	252	4.412	3.136	7.548
Février .....	161	253	414	138	91	229	3.318	2.170	5.488
Mars .....	150	176	326	127	50	176	3.033	1.204	4.237
Avril .....	136	158	294	115	46	161	2.648	1.061	3.709
Mai .....	130	162	292	104	44	148	2.906	1.234	4.140
Juin .....	119	143	262	97	40	137	2.228	914	3.142
Juillet .....				95	32	127			
Août .....				92	30	122			

## II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

81<sup>2</sup>

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
		(milliers)									

### Moyenne journalière par mois

1959 Septembre .....	24	151,2	28,5	21,3	20,4	28,5	24,3	12,7	13,0	0,6	1,9
Octobre .....	24	157,1	30,1	21,1	23,1	30,0	25,0	12,6	12,5	0,7	2,0
Novembre .....	28	160,9	31,3	23,7	25,2	31,6	22,8	13,1	9,7	1,1	2,4
Décembre .....	22	198,5	39,1	28,4	31,5	41,9	25,6	15,2	11,7	2,2	2,9
1960 Janvier .....	30	251,6	48,2	37,2	38,4	50,7	30,9	19,5	17,1	4,3	5,3
Février .....	24	228,6	44,6	34,2	34,6	45,2	27,6	17,1	16,4	4,1	4,8
Mars .....	24	176,7	34,5	25,3	26,2	34,0	25,2	13,8	13,3	1,5	2,9
Avril .....	23	161,3	31,1	23,0	22,7	31,8	24,0	13,3	12,3	0,7	2,4
Mai .....	28	147,9	27,5	20,9	19,9	28,8	22,9	12,7	12,6	0,5	2,1
Juin .....	23	136,6	24,9	19,7	18,5	26,6	21,3	11,5	11,6	0,5	2,0
Juillet .....	29	127,5	23,5	20,2	17,2	26,4	16,6	11,3	9,8	0,6	1,9
Août .....	23	121,5	22,5	19,2	16,0	25,1	16,0	11,0	9,2	0,6	1,9

### Moyenne journalière par semaine

1960 Août 7 au 13 ...	6	127,2	22,7	20,2	17,3	26,6	16,2	11,0	10,6	0,7	1,9
14 au 20 ...	5	123,0	22,4	19,7	16,7	26,0	16,1	10,9	8,7	0,7	1,8
21 au 27 ...	6	117,3	21,2	18,6	15,3	24,2	16,1	10,9	8,6	0,6	1,8
28 au 3/9 ...	6	118,8	23,7	18,6	15,0	23,7	15,6	11,0	8,8	0,6	1,8
Septembre 4 au 10 ...	6	117,5	22,4	18,0	16,6	23,2	14,7	11,0	9,1	0,6	1,9

## III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

81<sup>3</sup>

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Ensemble			Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(milliers)								
1958 Moyenne <sup>1</sup> .....	132,3	48,6	180,9	81,3	28,5	109,8	51,0	20,1	71,1
1959 Moyenne .....	150,3	48,9	199,2	92,1	32,9	125,0	58,2	16,0	74,2
1959 Août .....	106,8	39,6	146,4	71,6	28,5	100,1	35,2	11,1	46,3
Septembre .....	112,0	39,2	151,2	72,9	29,1	102,0	39,1	10,1	49,2
Octobre .....	115,7	41,4	157,1	75,7	30,2	105,9	40,0	11,2	51,2
Novembre .....	116,6	44,3	160,9	84,3	32,0	116,3	32,3	12,3	44,6
Décembre .....	145,1	53,4	198,5	98,7	33,6	132,3	46,4	19,8	66,2
1960 Janvier .....	200,2	51,4	251,6	112,1	35,0	147,1	88,1	16,4	104,5
Février .....	183,5	45,1	228,6	105,1	33,1	138,2	78,4	12,0	90,4
Mars .....	134,4	42,3	176,7	94,7	31,7	126,4	39,7	10,6	50,3
Avril .....	120,9	40,4	161,3	85,5	29,5	115,0	35,4	10,9	46,3
Mai .....	109,9	38,0	147,9	76,0	27,7	103,7	33,9	10,3	44,2
Juin .....	101,7	34,9	136,6	71,8	25,1	96,9	29,9	9,8	39,7
Juillet .....	92,5	35,0	127,5	71,0	24,0	95,0	21,5	11,0	32,5
Août .....	88,9	32,6	121,5	68,1	23,6	91,7	20,8	9,0	29,8

<sup>1</sup> Dans ces chiffres ne sont pas compris les chômeurs dont l'interruption de travail résulte de l'incidence des grèves dans les secteurs gaz et électricité.

IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPES DE PROFESSIONS

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Agriculture	Forêt, chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameublement	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels-restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total
<b>Chômeurs complets</b>																									
1959 Juin .....	6,3	0,5	3,7	0,8	2,1	1,1	16,0	5,0	18,3	1,4	0,7	0,8	14,2	5,5	2,2	4,6	9,2	—	—	3,4	2,7	0,5	7,8	0,9	107,7
Juillet .....	5,9	0,5	3,8	0,7	2,0	1,1	15,1	4,8	17,5	1,4	0,7	0,8	13,3	5,8	2,2	4,5	8,9	—	—	2,7	2,7	0,5	7,7	0,9	103,5
Août .....	5,0	0,6	3,7	0,8	1,9	1,0	15,4	4,6	16,6	1,4	0,6	0,7	12,4	5,7	2,1	4,6	8,8	—	—	2,6	2,7	0,4	7,6	0,9	100,1
Septembre .....	5,5	0,5	3,5	0,8	2,3	1,1	15,5	4,3	16,3	1,4	0,6	0,8	12,2	5,4	2,1	4,7	8,9	—	—	3,9	2,8	0,5	8,1	0,8	102,0
Octobre .....	4,8	0,5	3,4	0,8	3,7	1,0	17,5	4,5	16,3	1,3	0,7	0,7	12,5	5,4	2,1	4,6	9,0	—	—	4,7	2,8	0,5	8,4	0,7	105,9
Novembre .....	6,5	0,6	3,6	0,9	4,2	1,1	21,2	5,1	17,2	1,4	0,7	0,7	12,3	6,0	2,3	5,1	9,3	—	—	5,3	2,9	0,5	8,7	0,7	116,3
Décembre .....	8,7	0,6	3,7	1,0	5,2	1,2	27,5	6,0	18,8	1,5	0,7	0,8	13,2	6,9	2,4	5,7	10,2	—	—	5,3	2,9	0,5	8,8	0,7	132,3
1960 Janvier .....	9,7	0,7	4,0	1,2	5,9	1,3	34,9	6,5	19,8	1,6	0,7	0,8	13,9	7,6	2,6	6,4	11,0	—	—	5,3	2,8	0,5	9,2	0,7	147,1
Février .....	9,3	0,6	3,7	1,1	5,4	1,3	32,0	5,9	18,6	1,5	0,7	0,8	13,2	6,6	2,5	6,3	10,7	—	—	5,2	2,8	0,5	8,8	0,7	138,2
Mars .....	8,3	0,6	3,7	1,0	4,0	1,2	27,0	5,3	17,6	1,4	0,7	0,8	12,7	5,5	2,4	6,2	10,3	—	—	5,0	2,7	0,6	8,7	0,7	126,4
Avril .....	7,4	0,4	3,9	0,9	2,6	1,2	22,9	4,7	16,8	1,5	0,7	0,7	12,2	4,9	2,3	6,0	9,8	—	—	3,9	2,7	0,5	8,2	0,9	115,1
Mai .....	4,6	0,5	4,6	0,7	2,0	1,2	19,8	4,1	15,3	1,4	0,6	0,6	11,5	4,6	2,1	5,1	9,1	—	—	3,8	2,7	0,4	8,0	1,0	103,7
Juin .....	6,1	0,5	4,4	0,7	1,8	1,1	17,7	3,7	13,9	1,4	0,6	0,5	11,0	4,5	2,0	4,0	8,4	—	—	3,0	2,6	0,4	7,6	1,0	96,9
<b>Chômeurs partiels et accidentels</b>																									
1959 Juin .....	1,0	0,3	21,9	0,2	0,4	0,4	1,9	1,1	5,0	0,5	0,3	0,2	7,4	5,3	2,4	1,6	1,7	3,9	1,1	0,3	0,3	0,0	0,2	0,0	57,4
Juillet .....	0,9	0,2	15,9	0,2	0,3	0,5	1,9	1,1	4,5	0,5	0,3	0,2	7,0	5,0	2,0	1,6	1,5	3,1	1,0	0,2	0,3	0,0	0,2	0,0	48,4
Août .....	0,9	0,2	17,1	0,1	0,3	0,4	1,9	1,0	4,1	0,5	0,2	0,1	5,9	4,9	1,2	1,3	1,4	3,0	1,1	0,2	0,3	0,0	0,2	0,0	46,3
Septembre .....	1,0	0,3	19,2	0,1	0,3	0,4	1,9	1,0	4,2	0,4	0,2	0,1	5,3	4,9	1,3	1,1	1,4	4,0	1,5	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	49,2
Octobre .....	1,0	0,4	18,2	0,1	0,3	0,4	2,9	1,2	4,1	0,4	0,2	0,1	5,0	5,5	2,1	1,4	1,5	4,6	1,1	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	51,2
Novembre .....	0,7	0,4	10,8	0,2	0,4	0,5	4,2	1,5	4,1	0,5	0,1	0,1	4,7	6,5	2,1	1,5	2,6	2,8	1,0	0,4	0,3	0,0	0,2	0,0	44,6
Décembre .....	1,2	0,8	11,0	0,4	0,6	0,8	9,8	3,0	5,7	0,7	0,3	0,1	7,6	10,9	3,0	2,2	2,4	3,4	1,4	0,4	0,3	0,0	0,2	0,0	66,2
1960 Janvier .....	2,0	1,3	10,3	2,2	1,2	0,5	43,9	5,6	6,2	0,5	0,2	0,2	7,3	9,0	1,7	2,2	4,2	3,5	1,4	0,4	0,3	0,1	0,3	0,0	104,5
Février .....	1,6	1,3	10,2	1,3	0,9	0,5	39,6	4,5	4,4	0,5	0,2	0,2	6,4	5,8	1,2	1,9	3,5	3,9	1,6	0,4	0,2	0,0	0,3	0,0	90,4
Mars .....	0,5	0,3	15,6	0,3	0,4	0,5	5,8	1,3	3,0	0,4	0,1	0,1	5,8	4,1	1,5	1,8	1,9	4,8	1,2	0,4	0,3	0,0	0,2	0,0	50,3
Avril .....	0,5	0,3	14,7	0,1	0,3	0,8	2,2	1,0	3,2	0,6	0,2	0,2	6,0	3,8	1,8	1,6	1,7	5,6	0,9	0,3	0,3	0,0	0,2	0,0	46,3
Mai .....	1,3	0,2	14,6	0,1	0,3	0,7	2,0	0,9	2,6	0,5	0,2	0,2	5,7	3,4	1,7	1,5	1,5	5,2	0,8	0,3	0,3	0,0	0,2	0,0	44,2
Juin .....	0,8	0,3	13,2	0,1	0,3	0,8	1,6	0,7	1,9	0,4	0,1	0,1	4,8	3,7	2,0	1,3	1,4	4,8	0,6	0,3	0,3	0,0	0,2	0,0	39,7
<b>Total des chômeurs contrôlés</b>																									
1959 Juin .....	7,3	0,8	25,6	1,0	2,5	1,5	17,9	6,1	23,3	1,9	1,0	1,0	21,6	10,8	4,6	6,2	10,9	3,9	1,1	3,7	3,0	0,5	8,0	0,9	165,1
Juillet .....	6,8	0,7	19,7	0,9	2,3	1,6	17,0	5,9	22,0	1,9	1,0	1,0	20,3	10,8	4,2	6,1	10,4	3,1	1,0	2,9	3,0	0,5	7,9	0,9	151,9
Août .....	5,9	0,8	20,8	0,9	2,2	1,4	17,3	5,6	20,7	1,9	0,8	0,8	18,3	10,6	3,3	5,9	10,2	3,0	1,1	2,8	3,0	0,4	7,8	0,9	146,4
Septembre .....	6,5	0,8	22,7	0,9	2,6	1,5	17,4	5,3	20,5	1,8	0,8	0,9	17,5	10,3	3,4	5,8	10,3	4,0	1,5	4,1	3,0	0,5	8,3	0,8	151,2
Octobre .....	5,8	0,9	21,6	0,9	4,0	1,4	20,4	5,7	20,4	1,7	0,9	0,8	17,5	10,9	4,2	6,0	10,5	4,6	1,1	5,0	3,0	0,5	8,6	0,7	157,1
Novembre .....	7,2	1,0	14,4	1,1	4,6	1,6	25,4	6,6	21,3	1,9	0,8	0,8	17,0	12,5	4,4	6,6	10,9	2,8	1,0	5,7	3,2	0,5	8,9	0,7	160,9
Décembre .....	9,9	1,4	14,7	1,4	5,8	2,0	37,3	9,0	24,5	2,2	1,0	0,9	20,8	17,8	5,4	7,9	12,6	3,4	1,4	5,7	3,2	0,5	9,0	0,7	198,5
1960 Janvier .....	11,7	2,0	14,3	3,4	7,1	1,8	78,8	12,1	26,0	2,1	0,9	1,0	21,2	16,6	4,3	8,6	15,2	3,5	1,4	5,7	3,1	0,6	9,5	0,7	251,6
Février .....	10,9	1,9	13,9	2,4	6,3	1,8	71,6	10,4	23,0	2,0	0,9	1,0	19,6	12,4	3,7	8,2	14,2	3,9	1,6	5,6	3,0	0,5	9,1	0,7	228,6
Mars .....	8,8	0,9	19,3	1,3	4,4	1,7	32,8	6,6	20,6	1,8	0,8	0,9	18,5	9,6	3,9	8,0	12,2	4,8	1,2	5,4	3,0	0,6	8,9	0,7	176,7
Avril .....	7,9	0,7	18,7	1,0	2,8	2,0	25,1	5,7	20,0	2,1	0,8	0,9	18,2	8,7	4,1	7,6	11,5	5,6	0,9	4,3	3,0	0,5	8,4	0,9	161,4
Mai .....	5,9	0,6	19,2	0,8	2,3	1,9	21,9	5,0	17,9	1,9	0,8	0,8	17,2	8,0	3,8	6,6	10,6	5,2	0,8	4,2	2,9	0,4	8,2	1,0	147,9
Juin .....	6,8	0,8	17,7	0,8	2,1	1,9	19,3	4,4	15,8	1,7	0,7	0,7	15,8	8,3	4,0	5,3	9,8	4,8	0,6	3,2	2,9	0,4	7,8	1,0	136,6

# STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES

I. — BELGIQUE

## SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES <sup>1</sup>

(millions de francs)

85<sup>1</sup>

Rubriques	1959 30 novembre	1959 31 décembre	1960 31 janvier	1960 29 février	1960 31 mars	1960 30 avril	1960 31 mai	1960 30 juin
<b>ACTIF</b>								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	3.133	5.972	2.928	2.818	4.660	3.011	3.087	3.258
Prêts au jour le jour .....	1.960	1.013	2.328	2.424	2.634	2.982	2.575	2.118
Banquiers .....	6.507	6.696	7.333	7.082	7.043	7.327	7.824	8.010
Maison-mère, succursales et filiales ...	2.136	2.345	1.912	1.772	2.142	2.046	2.566	2.666
Autres valeurs à recevoir à court terme	4.586	5.205	5.607	5.053	5.007	6.758	6.211	6.314
Portefeuille-effets .....	55.843	52.469	55.220	54.938	57.559	61.811	59.956	57.994
a) Portefeuille commercial <sup>2</sup> .....	18.288	18.128	19.158	19.097	20.830	21.105	19.678	18.674
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B. ...	22.594	20.709	22.534	23.706	24.252	26.969	24.098	24.298
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 % .....	14.961	13.632	13.528	12.135	12.477	13.737	16.180	15.022
Reportes et avances sur titres .....	1.308	1.364	1.257	1.270	1.210	1.173	1.125	1.211
Débiteurs par acceptations .....	10.986	11.944	11.695	11.530	11.747	11.387	11.290	11.386
Débiteurs divers .....	22.337	22.792	22.286	23.770	24.184	23.895	24.155	25.404
Portefeuille-titres .....	34.700	34.988	37.036	35.827	36.344	37.079	36.916	37.996
a) Valeurs de la réserve légale .....	366	366	366	367	371	381	382	397
b) Fonds publics belges .....	31.701	32.021	34.063	32.810	33.286	33.977	33.770	34.853
c) Fonds publics étrangers .....	235	231	241	242	243	268	281	304
d) Actions de banques .....	1.402	1.340	1.340	1.341	1.317	1.325	1.333	1.335
e) Autres titres .....	996	1.030	1.026	1.067	1.127	1.128	1.150	1.107
Divers .....	1.426	1.730	1.298	1.055	985	987	1.075	1.279
Capital non versé .....	6	7	7	7	7	7	7	7
<b>Total disponible et réalisable ...</b>	<b>144.928</b>	<b>146.525</b>	<b>148.907</b>	<b>147.546</b>	<b>153.522</b>	<b>158.463</b>	<b>156.787</b>	<b>157.643</b>
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	24	23	22	20	21	21	21	21
Immeubles .....	1.122	1.126	1.099	1.101	1.102	1.041	1.132	1.140
Participation dans les filiales immobil.	249	257	257	257	257	257	257	257
Créances sur filiales immobilières	346	350	343	348	343	336	340	341
Matériel et mobilier .....	150	140	140	142	145	147	150	148
<b>Total de l'immobilisé ...</b>	<b>1.891</b>	<b>1.896</b>	<b>1.861</b>	<b>1.868</b>	<b>1.868</b>	<b>1.802</b>	<b>1.900</b>	<b>1.907</b>
<b>Total général actif ...</b>	<b>146.819</b>	<b>148.421</b>	<b>150.768</b>	<b>149.414</b>	<b>155.390</b>	<b>160.265</b>	<b>158.687</b>	<b>159.550</b>
<b>PASSIF</b>								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis .....	1.102	415	1.505	990	460	1.831	541	1.371
Emprunts au jour le jour .....	539	644	1.115	684	1.213	1.404	1.273	1.021
a) Garantis par des sûretés réelles	474	571	1.069	599	1.171	1.318	1.187	930
b) Non garant. par des sû. réelles	65	73	46	85	42	86	86	91
Banquiers .....	8.294	8.568	8.409	8.165	9.768	10.687	10.533	10.973
Maison-mère, succursales et filiales ...	2.275	2.398	2.145	1.771	2.299	2.897	2.890	2.619
Acceptations .....	10.987	11.945	11.695	11.533	11.748	11.387	11.291	11.389
Autres valeurs à payer à court terme	2.092	2.690	2.787	2.204	2.351	3.745	3.384	3.284
Créditeurs pour effets à l'encaissement	878	889	976	855	927	956	956	1.021
Dépôts et comptes courants .....	98.423	99.256	100.175	101.524	105.258	105.261	105.438	105.502
a) A vue .....	61.329	62.077	60.981	60.756	63.286	63.897	65.075	65.545
b) A un mois au plus .....	3.407	3.319	3.512	3.346	3.315	3.462	3.235	3.238
c) A plus d'un mois .....	14.897	14.800	16.260	18.412	19.554	18.928	18.039	17.606
d) A plus d'un an .....	1.628	1.495	1.507	1.219	1.245	1.219	1.311	1.269
e) A plus de deux ans .....	2.061	2.097	2.027	2.017	2.009	1.976	1.991	2.004
f) Carnets de dépôts .....	13.331	13.730	14.170	14.133	14.197	14.152	14.177	14.226
g) Autres dépôts reçus en carnets ou livrets .....	1.721	1.738	1.718	1.641	1.652	1.627	1.610	1.614
Obligations et bons de caisse .....	6.883	6.891	6.858	6.837	6.909	6.943	7.011	7.054
Montants à libérer sur titres et partic.	660	664	663	662	683	680	678	698
Divers .....	5.138	4.451	4.809	4.501	4.012	4.728	4.641	4.410
<b>Total de l'exigible ...</b>	<b>137.271</b>	<b>138.811</b>	<b>141.137</b>	<b>139.726</b>	<b>145.628</b>	<b>150.519</b>	<b>148.636</b>	<b>149.342</b>
C. Non exigible :								
Capital .....	5.743	5.746	5.630	5.630	5.652	5.665	5.964	5.978
Fonds indispos. par prime d'émission ...	281	283	288	287	287	287	288	287
Réserve légale (art. 13, A. R. 185) ...	369	369	369	369	373	385	385	400
Réserve disponible .....	3.063	3.106	3.244	3.309	3.359	3.258	3.263	3.390
Provisions .....	92	106	100	93	91	151	151	153
<b>Total du non exigible ...</b>	<b>9.548</b>	<b>9.610</b>	<b>9.631</b>	<b>9.688</b>	<b>9.762</b>	<b>9.746</b>	<b>10.051</b>	<b>10.208</b>
<b>Total général passif ...</b>	<b>146.819</b>	<b>148.421</b>	<b>150.768</b>	<b>149.414</b>	<b>155.390</b>	<b>160.265</b>	<b>158.687</b>	<b>159.550</b>

<sup>1</sup> La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou au Congo belge, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou au Congo belge apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

<sup>2</sup> L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts paraétatiques s'élevait aux 30 novembre, 31 décembre 1959, 31 janvier, 29 février, 31 mars, 30 avril, 31 mai et au 30 juin 1960 respectivement à 5.114, 6.885, 5.809, 5.430, 4.936, 4.220, 5.275 et 5.954 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

**SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE**  
(millions de francs)

**85<sup>2</sup>**

Rubriques	1960 8 août	1960 12 août	1960 22 août	1960 29 août	1960 5 septembre	1960 12 septembre	1960 19 septembre	1960 26 septembre
<b>ACTIF</b>								
Encaisse en or .....	57.087	55.962	55.644	54.898	54.719	54.544	54.706	54.703
Monnaies étrangères .....	3.797	3.783	4.449	4.730	4.585	4.895	6.155	6.435
Monnaies étrangères et or à recevoir ...	2.199	2.199	2.833	2.833	2.833	2.833	3.305	3.305
Accords internationaux (Loi du 28 juillet 1948) :								
a) U.E.P. ....	4.960	4.960	4.920	4.920	4.920	4.920	4.109	4.109
b) A.M.E. ....	20	20	45	45	10	20	45	45
c) F.M.I. ....	4.388	4.388	4.388	4.388	4.388	4.388	4.388	4.388
d) autres accords .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs pour change et or, à terme ...	3.283	3.283	3.913	4.160	4.177	4.338	5.399	5.631
Effets de commerce .....	7.301	7.166	6.313	5.342	6.507	6.197	4.487	4.001
Avances sur nantissement .....	836	942	753	1.212	2.049	1.306	2.034	1.615
Effets publics (art. 20 des statuts. Conventions des 14-9-18 et 15-4-52) :								
a) certificats du Trésor .....	8.640	8.815	7.990	8.365	9.290	9.890	8.015	8.715
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat .....	—	—	—	—	—	—	—	—
c) autres effets publics belges .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Monnaies divisionnaires et d'appoint ...	653	667	675	685	660	674	681	690
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	1	2	2	2	2	2	2	1
Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948) .....	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts) .....	2.523	2.523	2.523	2.524	2.524	2.524	2.524	2.524
Immeubles, matériel et mobilier .....	1.508	1.508	1.508	1.508	1.508	1.508	1.508	1.508
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel .....	1.080	1.080	1.079	1.079	1.077	1.078	1.079	1.080
Divers .....	1.048	1.193	895	1.284	1.042	875	1.081	781
	133.324	132.491	131.930	131.975	134.291	133.992	133.518	133.531
<b>Compte d'ordre :</b>								
Office des Chèques Postaux : Avoir pour compte du Ministre de l'Instruction Publique (Pacte scolaire, loi du 29 mai 1959, article 15) .....	1.812	1.812	1.757	1.752	1.711	1.664	1.629	1.629

<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation .....	120.905	119.867	118.499	118.172	120.499	119.097	117.984	117.714
Comptes courants :								
Trésor public	9	5	10	21	1	22	2	24
compte ordinaire ...								
taxe exceptionnelle de conjonct. (Loi du 12-3-1957) ...	—	22	—	—	—	—	—	—
compte spécial liquidation U.E.P. ....	283	283	283	246	246	234	234	234
Banques à l'étranger : comptes ordin.	297	279	274	265	240	252	223	224
Comptes courants divers .....	1.242	1.365	808	930	927	1.612	1.087	1.048
Accords internationaux (Loi du 28 juillet 1948) :								
a) A.M.E. ....	422	475	521	500	466	678	443	472
b) autres accords .....	203	208	269	309	342	354	276	291
Total des engagements à vue ...	123.361	122.504	120.664	120.443	122.721	122.249	120.249	120.007
Monnaies étrangères et or à livrer .....	5.492	5.491	6.755	7.002	7.017	7.175	8.688	8.915
Caisse de Pensions du Personnel .....	1.080	1.080	1.079	1.079	1.077	1.078	1.079	1.080
Divers .....	867	892	908	927	952	966	978	1.005
Capital .....	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	2.124	2.124	2.124	2.124	2.124	2.124	2.124	2.124
	133.324	132.491	131.930	131.975	134.291	133.992	133.518	133.531
<b>Compte d'ordre :</b>								
Ministre de l'Instruction Publique : Avoir pour son compte à l'Office des Chèques Postaux (Pacte scolaire, loi du 29 mai 1959, article 15) .....	1.812	1.812	1.757	1.752	1.711	1.664	1.629	1.629

Comptes Chèques postaux 1 3		Dépôts à vue dans les banques 2 3	
Mois		Mois	
1959 Juin	3,93	1959 Avril	1,94
Juillet	4,14	Mai	2,03
Août	3,82	Juin	1,89
Septembre	3,84	Juillet	1,87
Octobre	4,00	Août	1,65
Novembre	4,07	Septembre	1,82
Décembre	4,11	Octobre	1,81
1960 Janvier	4,04	Novembre	1,97
Février	4,07	Décembre	2,12
Mars	3,66	1960 Janvier	1,91
Avril	4,21	Février	2,06
Mai	3,89	Mars	1,98
Juin	3,87	Avril	r1,90
Juillet	4,03	Mai	r2,16
Août	3,77	Juin	2,12

1 Voir tableau n° 36.

2 Méthode d'établissement : voir notre *Bulletin d'Information et de Documentation* d'octobre 1950, p. 222.

3 Chiffres réduits en mois-type de 25 jours.

r Chiffres rectifiés.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

STOCK MONETAIRE INTERIEUR

(en milliards de francs)

Fin de mois	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale détenue par						Total du stock monétaire	Pourcentage de monnaie fiduciaire	Mouvements du stock monétaire total
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire *	le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés	les entreprises et particuliers **				Stock de monnaie scripturale			
					Comptes courants à la Banque Nationale de Belgique *	Avoirs en comptes chèques postaux *	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements paraétatiques *	Total				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (4) + (8)	(10) = (3) + (9)	(11) = (8) / (10)	(12)	
1958 Avril	5,4	113,1	115,9	6,7	0,5	23,7	54,1	78,3	85,0	200,9	57,7	+ 3,9
Mai	5,4	114,2	116,9	6,7	0,4	23,1	56,3	79,8	86,5	203,4	57,5	+ 2,5
Juin	5,5	115,3	118,1	7,6	0,4	23,2	56,8	80,4	88,0	206,1	57,3	+ 2,7
Juillet	5,5	117,4	120,2	6,3	0,4	24,1	55,7	80,2	86,5	206,7	58,1	+ 0,6
Août anc. sér.	5,5	116,4	119,3	7,6	0,4	23,2	56,5	80,1	87,7	207,0	57,6	+ 0,3
Août n. sér. 1	5,5	116,4	119,3	7,6	0,4	23,2	55,0 <sup>1</sup>	78,6 <sup>1</sup>	86,2 <sup>1</sup>	205,5 <sup>1</sup>	58,0 <sup>1</sup>	- 1,2 <sup>1</sup>
Septembre	5,5	115,2	118,0	8,1	0,3	22,4	53,2	75,9	84,0	202,0	58,4	- 3,5
Octobre	5,5	115,8	118,8	6,2	0,3	22,8	54,7	77,8	84,0	202,8	58,6	+ 0,8
Novembre	5,5	115,2	118,1	6,3	0,6	23,0	56,8	80,4	86,7	204,8	57,7	+ 2,0
Décembre	5,5	117,4	120,3	7,2	0,5	24,0	57,5	82,0	89,2	209,5	57,4	+ 4,7
1959 Janvier	5,5	115,4	118,2	6,0	0,4	23,9	55,9	80,2	86,2	204,4	57,8	- 5,1
Février	5,5	116,0	118,9	6,6	0,4	23,2	56,0	79,6	86,2	205,1	58,0	+ 0,7
Mars	5,5	116,3	119,0	7,6	0,3	24,0	58,8	83,1	90,7	209,7	56,7	+ 4,6
Avril	5,5	116,8	119,8	8,2	0,3	23,9	58,5	82,7	90,9	210,7	56,9	+ 1,0
Mai	5,5	116,5	119,4	7,1	0,5	24,4	60,7	85,6	92,7	212,1	56,3	+ 1,4
Juin	5,5	117,5	120,3	7,8	0,4	24,9	60,6	85,9	93,7	214,0	56,2	+ 1,9
Juillet	5,6	118,8	121,7	6,2	0,3	24,5	58,6	83,4	89,6	211,3	57,6	- 2,7
Août	5,6	117,5	120,4	7,0	0,4	23,9	59,1	83,4	90,4	210,8	57,1	- 0,5
Septembre	5,6	115,6	118,3	8,3	0,4	24,2	58,4	83,0	91,3	209,6	56,4	- 1,2
Octobre	5,6	116,0	119,1	6,6	0,4	24,6	60,2	85,2	91,8	210,9	56,5	+ 1,3
Novembre	5,6	116,0	118,7	7,8	0,4	24,5	60,5	85,4	93,2	211,9	56,0	- 0,5
Décembre	5,6	118,3	121,3	7,6	0,5	25,8	61,1	87,4	95,0	216,3	56,1	+ 4,4
1960 Janvier	5,6	116,6	119,6	6,6	0,4	24,3	59,9	84,6	91,2	210,8	56,7	- 5,5
Février	5,6	115,5	118,5	7,2	0,3	24,6	59,3	84,2	91,4	209,9	56,5	- 0,9
Mars	5,6	115,9	118,8	7,5	0,3	24,5	61,4	86,2	93,7	212,5	55,9	+ 2,6
Avril	5,6	117,5	120,5	6,8	0,3	24,8	62,2	87,3	94,1	214,6	56,1	+ 2,1
Mai	5,6	118,0	120,8	7,7	0,4	25,6	63,0	89,0	96,7	217,5	55,6	+ 2,9
Juin	5,7	119,3	122,1	8,2	0,4	25,7	63,5	89,6	97,8	219,9	55,5	+ 2,4

\* Déduction faite des encaisses des organismes émetteurs de monnaie.

\*\* Y compris des organismes paraétatiques administratifs.

1 Depuis août 1958, grâce à une nouvelle ventilation, les comptes à plus d'un mois des sociétés financières dans les banques sont éliminés du stock monétaire.

BILANS INTEGRÉS DES ORGANISMES MONÉTAIRES

(en milliards de francs)

Dates	Stock monétaire				Avoirs extérieurs nets				Créances sur le Trésor et sur d'autres emprunteurs publics				Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers résidant en Belgique		Divers			Comptes pour balance	Total	Sous déduction de					Différence (20) - (25) à (26)	
	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale			Total	Avoirs et engagements à vue (montants nets)	Autres avoirs et engagements nets (montants nets)	Total	Créances sur l'Etat	Créances sur d'autres emprunteurs publics	Fonds des Rentes	Total	financés par les organismes monétaires	Pour mémoire financés par et hors des organismes monétaires	Solde des opérations de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et du Fonds Monétaire, autres qu'à court terme	Créances et engagements sur et envers des organismes financiers non monétaires	Solde des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux			Total	Engagements quasi monétaires des organismes émetteurs de monnaies envers l'économie nationale			Emprunts obligataires (banques de dépôts)		
		détenue par les entreprises et particuliers	détenue par les pouvoirs publics	Total																	B.N.B.	Détenus par les entreprises et particuliers	Dépôts en devises détenus par les entreprises et particuliers			Détenus par le Trésor
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	
1953 Mars	101,4	65,0	6,9	71,9	173,3	+49,1	- 4,6	+3,2	47,7	118,0	1,7	—	119,7	35,9	43,5	+0,2	+0,3	-3,0	+0,6	201,4	-19,9	-1,7	-0,3	-5,1	-1,1	173,3
Juin	102,6	66,3	6,9	73,2	175,8	+48,8	- 4,0	+2,7	47,5	116,7	1,7	0,7	119,1	36,1	43,7	+0,3	+0,5	-1,4	+1,5	203,6	-19,3	-1,6	-0,5	-5,2	-1,2	175,8
Septembre	104,4	66,5	7,3	73,8	178,2	+49,7	- 3,4	+2,6	48,9	121,0	1,4	0,3	122,7	36,3	43,6	+0,2	+0,5	-2,0	+1,9	208,5	-19,9	-2,3	-1,2	-5,4	-1,5	178,2
Décembre	105,9	67,3	7,1	74,4	180,3	+52,4	- 4,8	+2,7	50,3	120,0	1,6	—	121,6	38,7	45,4	+0,2	+0,1	-1,9	+1,0	209,8	-20,6	-1,5	-0,2	-5,3	-1,9	180,3
1954 Mars	102,9	66,5	7,5	74,0	176,9	+52,3	- 6,8	+4,3	49,8	116,7	1,7	—	118,4	37,4	45,1	+0,1	+0,2	-1,5	+2,7	207,1	-21,1	-1,4	-0,1	-5,4	-2,2	176,9
Juin	104,3	69,9	8,1	78,0	182,3	+49,7	- 4,8	+2,9	47,8	121,6	1,8	0,2	123,6	38,2	43,2	+0,3	+1,0	-1,9	+2,6	211,6	-19,6	-1,6	-0,1	-5,5	-2,5	182,3
Septembre	105,2	67,1	7,9	75,0	180,2	+49,6	- 4,4	+2,7	47,9	120,7	2,1	—	122,8	38,8	47,0	+0,6	+0,8	-2,5	+2,0	210,4	-20,2	-1,4	-0,1	-5,7	-2,8	180,2
Décembre	106,7	69,5	7,4	76,9	183,6	+50,5	- 3,7	+1,5	48,3	119,9	2,8	1,2	123,9	41,7	49,8	+0,6	+1,0	-1,2	+1,6	215,9	-21,3	-2,0	-0,1	-6,0	-2,9	183,6
1955 Mars	107,5	70,1	7,1	77,2	184,7	+53,7	- 4,7	+2,4	51,4	120,4	2,5	0,1	123,0	41,4	49,6	+0,7	+1,3	-1,4	+1,3	217,7	-22,3	-1,7	-0,1	-5,7	-3,2	184,7
Juin	108,6	71,7	7,3	79,0	187,6	+52,9	- 4,8	+2,7	50,8	121,1	3,3	0,9	125,3	43,0	50,1	+0,7	+1,3	-2,0	+2,2	221,3	-22,4	-1,7	-0,1	-6,1	-3,4	187,6
Septembre	109,7	70,3	7,4	77,7	187,4	+54,3	- 4,8	+2,9	52,4	120,9	4,1	1,4	126,4	41,4	49,5	+0,8	+1,3	-1,9	+1,0	221,4	-22,2	-2,0	-0,1	-6,2	-3,5	187,4
Décembre	110,7	73,9	7,9	81,8	192,5	+56,1	- 4,8	+3,4	54,7	122,3	5,0	0,7	128,0	44,4	52,0	+0,7	+1,3	-1,8	+0,9	226,2	-23,4	-2,4	-0,1	-6,0	-3,8	192,5
1956 Mars	109,5	74,0	7,5	81,5	191,0	+58,8	- 4,9	+3,6	57,5	121,8	4,1	0,7	126,6	43,4	52,0	+0,7	+1,1	-1,6	+0,5	228,2	-24,5	-2,4	-0,1	-6,2	-4,0	191,0
Juin	111,4	77,0	6,7	83,7	195,1	+59,2	- 3,8	+3,1	58,5	124,2	4,1	1,4	129,7	42,1	52,6	+1,0	+1,4	-1,4	+1,9	233,2	-24,5	-2,8	-0,1	-6,6	-4,1	195,1
Septembre	112,8	75,5	7,7	83,2	196,0	+59,2	- 5,1	+2,3	56,4	123,4	5,0	1,3	129,7	45,1	55,3	+0,8	+1,4	-1,9	+1,8	233,3	-23,6	-2,6	—	-6,9	-4,2	196,0
Décembre	114,3	77,5	6,5	84,0	198,3	+56,9	- 6,1	+3,2	54,0	123,4	5,6	2,0	131,0	49,0	58,4	+0,7	+1,2	-1,6	+0,6	234,9	-22,3	-3,2	-0,1	-6,7	-4,3	198,3
1957 Mars	113,6	77,4	7,2	84,6	198,2	+53,2	- 6,2	+3,4	50,4	128,6	4,0	0,7	133,3	50,1	60,3	+0,8	+1,2	-1,5	+1,5	235,8	-23,3	-3,3	—	-6,6	-4,4	198,2
Juin	113,9	80,1	7,9	88,0	201,9	+53,3	- 4,8	+3,0	51,5	127,5	4,2	1,8	133,5	50,9	61,0	+0,9	+1,0	-1,9	+2,7	238,6	-21,9	-3,3	—	-7,1	-4,4	201,9
Septembre	114,4	73,3	6,7	80,0	194,4	+51,4	- 4,7	+2,6	49,3	124,3	4,2	1,2	129,7	50,9	60,0	+0,8	+1,3	-2,0	+2,5	232,5	-22,1	-3,9	—	-7,6	-4,5	194,4
Déc. anc. sér.	115,5	76,1	6,4	82,5	198,0	+57,0	- 3,9	+2,8	55,9	121,8	4,3	1,7	127,8	52,3	61,5	+0,8	+1,3	-2,3	+1,4	237,2	-23,4	-3,2	-0,2	-7,5	-4,9	198,0
Déc. nouv. s. 1	115,5	76,1	6,4	82,5	198,0	+57,0	- 3,9	+3,0	56,1	121,6	1,8	1,7	125,1	52,3	61,5	+0,8	+2,3	-0,8	+1,4	237,2	-23,4	-3,2	-0,2	-7,5	-4,9	198,0
1958 Mars	114,5	76,1	6,4	82,5	197,0	+60,5	- 2,4	+2,1	60,2	122,5	2,0	0,4	124,9	48,8	60,2	+1,0	+2,8	-0,6	+1,4	238,5	-25,4	-3,0	-0,4	-7,4	-5,3	197,0
Juin	118,1	80,4	7,6	88,0	206,1	+67,5	- 3,8	+2,5	66,2	125,0	2,2	2,0	129,2	45,7	58,3	+1,1	+3,0	-0,1	+2,6	247,7	-25,0	-2,5	-0,5	-7,8	-5,8	206,1
Septembre	118,0	75,9	8,1	84,0	202,0	+70,8	- 4,1	+3,4	70,1	120,4	1,7	3,7	125,8	43,5	55,8	+1,0	+3,6	+0,2	+2,5	246,8	-26,9	-2,6	-0,5	-8,5	-6,3	202,0
Décembre	120,3	82,0	7,2	89,2	209,5	+74,1	- 5,4	+3,4	72,1	126,7	2,1	4,1	132,9	43,9	56,3	+1,1	+4,1	+0,1	+0,8	255,0	-27,4	-2,6	-0,6	-8,3	-6,6	209,5
1959 Mars	119,0	83,1	7,6	90,7	209,7	+70,2	- 2,9	+3,0	70,3	129,5	2,9	3,9	136,3	45,2	55,9	+0,8	+4,4	—	+1,4	258,4	-30,1	-3,3	-0,7	-7,8	-6,8	209,7
Juin	120,4	85,9	7,8	93,7	214,1	+72,2	- 6,5	+4,0	69,7	129,6	3,9	5,0	138,5	44,8	55,8	+0,8	+4,7	+1,0	+2,6	262,1	-29,2	-3,1	-0,6	-8,2	-6,9	214,1
Septembre	118,3	83,0	8,3	91,3	209,6	+70,3	- 5,8	+6,7	71,2	128,0	4,0	2,0	134,0	45,1	55,9	+0,7	+5,3	+1,1	+2,3	259,7	-30,9	-3,1	-0,6	-8,0	-6,9	209,6
Décembre	121,3	87,4	7,6	95,0	216,3	+65,8	- 3,8	+8,7	70,7	132,4	4,0	4,6	141,0	48,1	59,6	+0,7	+5,1	+0,8	+1,7	268,1	-31,5	-4,3	-0,5	-8,6	-6,9	216,3
1960 Mars <sup>2</sup>	118,8	86,2	7,5	93,7	212,5	+69,5	- 5,2	+8,3	72,6	133,8	4,0	2,0	139,8	48,5	60,1	+0,6	+5,6	+0,6	+1,7	269,4	-36,1	-4,8	-0,5	-8,6	-6,9	212,5
Juin <sup>2</sup>	122,1	89,6	8,2	97,8	219,9	+71,9	- 5,4	+7,7	74,2	136,6	4,2	2,1	142,9	49,2	61,2	+0,7	+5,4	+0,7	+2,6	275,7	-33,5	-5,8	+0,3	-9,2	-7,0	219,9

\* Y compris les comptes d'organismes paraétatiques administratifs.

<sup>1</sup> A partir de décembre 1957, l'adoption d'une ventilation plus détaillée des créances des organismes monétaires sur les organismes publics autres que l'Etat a entraîné une modification des rubriques suivantes : « avoirs extérieurs nets : autres avoirs et engagements nets » (colonne 8), « Créances sur d'autres emprunteurs publics » (colonne 11), « Créances et engagements sur et envers des organismes financiers non monétaires » (colonne 17) et « solde des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux » (colonne 18).

<sup>2</sup> Les chiffres des colonnes 8, 9, 10, 11, 13, 17, 18 et 19 sont provisoires.

**ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE**  
(milliards de francs)

85<sup>4</sup>

— 214 —

Périodes	Stock monétaire	Liquidités quasi monétaires				Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires (6) = (1) + (5)	Opérations avec l'étranger (à l'exclusion des opérations en capital des pouvoirs publics et des donations officielles)	Financement monétaire des pouvoirs publics *		Monétisation de la dette de l'Etat et autres fonds publics	Crédits d'es-compte d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers nat. financés par les organismes monétaires	Différence entre fonds propres et immobilisations + participations des organismes monétaires	Emprunts obligataires des banques de dépôts	Opérations autres qu'à court terme du Fonds Monétaire et de la Caisse Nationale de Crédit professionnel (soldes)	Divers		Comptes pour balance	Total  (18) = de (7) à (17)
		Dépôts à terme et comptes spéciaux des exportateurs vers l'U.E.P.	Dépôts en devises de nationaux	Avoirs du Trésor	Total			Etat	Autres						Crédits à des organismes financiers non monétaires	Crédits non rangés ailleurs à des nationaux (soldes)		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)		
1954 1 <sup>er</sup> trimestre .	- 3,3	+ 0,5	- 0,1	- 0,1	+ 0,3	- 3,0	- 1,0	- 3,8	+ 0,1	+ 1,0	- 1,3	- 0,1	- 0,3	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,5	+ 1,7	- 3,0
2 <sup>e</sup> trimestre .	+ 5,3	- 1,4	+ 0,1	—	- 1,3	+ 4,0	- 2,8	+ 5,4	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,8	- 0,1	- 0,3	+ 0,2	+ 0,8	- 0,4	+ 0,1	+ 4,0
3 <sup>e</sup> trimestre .	- 2,0	+ 0,5	- 0,2	—	+ 0,3	- 1,7	- 1,5	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,6	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,6	- 0,8	- 1,7
4 <sup>e</sup> trimestre .	+ 3,3	+ 1,1	+ 0,7	—	+ 1,8	+ 5,1	+ 0,6	- 1,3	+ 0,6	+ 1,7	+ 2,9	- 0,3	- 0,2	—	+ 0,2	+ 1,2	- 0,3	+ 5,1
Total ...	+ 3,3	+ 0,7	+ 0,5	- 0,1	+ 1,1	+ 4,4	- 4,7	+ 0,8	+ 1,0	+ 3,2	+ 3,0	- 0,7	- 1,0	+ 0,5	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,7	+ 4,4
1955 1 <sup>er</sup> trimestre .	+ 1,1	+ 1,0	- 0,3	—	+ 0,7	+ 1,8	+ 1,4	+ 2,2	- 0,6	- 0,6	- 0,4	+ 0,3	- 0,3	+ 0,1	+ 0,2	- 0,1	- 0,4	+ 1,8
2 <sup>e</sup> trimestre .	+ 2,9	+ 0,1	+ 0,1	—	+ 0,2	+ 3,1	+ 0,5	- 1,1	+ 0,7	+ 1,6	+ 1,7	- 0,3	- 0,2	- 0,1	+ 0,1	- 0,6	+ 0,8	+ 3,1
3 <sup>e</sup> trimestre .	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	—	—	- 0,2	+ 1,7	- 0,3	+ 0,7	+ 0,6	- 1,5	- 0,1	- 0,2	+ 0,1	—	+ 0,1	- 1,3	- 0,2
4 <sup>e</sup> trimestre .	+ 5,1	+ 1,2	+ 0,4	—	+ 1,6	+ 6,7	+ 0,5	+ 2,3	+ 0,7	+ 0,4	+ 2,9	+ 0,1	- 0,2	—	+ 0,1	—	—	+ 6,7
Total ...	+ 8,9	+ 2,1	+ 0,4	—	+ 2,5	+ 11,4	+ 4,1	+ 3,1	+ 1,5	+ 2,0	+ 2,7	—	- 0,9	+ 0,1	+ 0,2	- 0,5	- 0,9	+ 11,4
1956 1 <sup>er</sup> trimestre .	- 1,5	+ 1,1	—	—	+ 1,1	- 0,4	+ 3,2	- 1,4	- 0,9	+ 0,2	- 1,0	- 0,2	- 0,2	+ 0,1	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,4
2 <sup>e</sup> trimestre .	+ 4,1	—	+ 0,4	—	+ 0,4	+ 4,5	+ 1,9	+ 1,2	- 0,3	+ 1,3	- 1,3	- 0,4	- 0,1	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,2	+ 1,5	+ 4,5
3 <sup>e</sup> trimestre .	+ 0,8	- 0,9	- 0,2	—	- 1,1	- 0,3	- 1,0	- 2,1	+ 0,8	+ 0,3	+ 3,0	- 0,3	- 0,1	- 0,1	—	- 0,5	- 0,3	- 0,3
4 <sup>e</sup> trimestre .	+ 2,4	- 1,2	+ 0,5	—	- 0,7	+ 1,7	- 1,3	- 1,3	+ 0,6	+ 1,0	+ 3,9	+ 0,2	- 0,1	—	- 0,3	+ 0,3	- 1,3	+ 1,7
Total ...	+ 5,8	- 1,0	+ 0,7	—	- 0,3	+ 5,5	+ 2,8	- 3,6	+ 0,2	+ 2,8	+ 4,6	- 0,7	- 0,5	+ 0,1	- 0,1	+ 0,2	- 0,3	+ 5,5
1957 1 <sup>er</sup> trimestre .	- 0,2	+ 1,0	+ 0,1	—	+ 1,1	+ 0,9	- 1,2	+ 3,4	- 2,0	- 1,3	+ 1,1	—	- 0,1	+ 0,1	—	+ 0,1	+ 0,8	+ 0,9
2 <sup>e</sup> trimestre .	+ 3,7	- 1,4	—	—	- 1,4	+ 2,3	- 0,1	- 0,4	+ 0,1	+ 1,6	+ 0,8	- 0,5	—	+ 0,1	- 0,2	- 0,3	+ 1,2	+ 2,3
3 <sup>e</sup> trimestre .	- 7,5	+ 0,2	+ 0,6	—	+ 0,8	- 6,7	- 2,5	- 3,1	+ 0,1	- 0,3	—	- 0,4	- 0,1	- 0,1	+ 0,2	- 0,2	- 0,3	- 6,7
4 <sup>e</sup> trimestre .	+ 3,7	+ 1,3	- 0,7	+ 0,2	+ 0,8	+ 4,5	+ 5,2	- 0,4	+ 0,2	- 0,5	+ 1,5	+ 0,1	- 0,4	- 0,2	+ 0,1	- 0,3	- 0,8	+ 4,5
Total ...	- 0,3	+ 1,1	—	+ 0,2	+ 1,3	+ 1,0	+ 1,4	- 0,5	- 1,6	- 0,5	+ 3,4	- 0,8	- 0,6	- 0,1	+ 0,1	- 0,7	+ 0,9	+ 1,0
1958 1 <sup>er</sup> trimestre .	- 1,0	+ 2,0	- 0,2	+ 0,1	+ 1,9	+ 0,9	+ 3,9	- 0,2	+ 0,2	+ 0,2	- 3,6	—	- 0,4	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,2	- 0,2	+ 0,9
2 <sup>e</sup> trimestre .	+ 9,1	- 0,5	- 0,4	+ 0,1	- 0,8	+ 8,3	+ 5,6	+ 3,0	- 0,1	+ 1,8	- 3,0	- 0,4	- 0,5	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,4	+ 1,3	+ 8,3
3 <sup>e</sup> trimestre .	- 4,1	+ 2,0	—	+ 0,1	+ 2,1	- 2,0	+ 2,8	- 4,1	- 0,6	+ 2,3	- 2,2	- 0,6	- 0,5	- 0,1	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,2	- 2,0
4 <sup>e</sup> trimestre .	+ 7,5	+ 0,5	—	+ 0,1	+ 0,6	+ 8,1	+ 2,6	+ 7,0	+ 0,4	- 0,2	+ 0,4	+ 0,2	- 0,3	+ 0,1	+ 0,5	- 0,3	- 2,3	+ 8,1
Total ...	+ 11,5	+ 4,0	- 0,6	+ 0,4	+ 3,8	+ 15,3	+ 14,9	+ 5,7	- 0,1	+ 4,1	- 8,4	- 0,8	- 1,7	+ 0,4	+ 1,7	+ 0,5	- 1,0	+ 15,3
1959 1 <sup>er</sup> trimestre .	+ 0,2	+ 2,7	+ 0,6	+ 0,1	+ 3,4	+ 3,6	- 2,1	+ 1,3	+ 0,4	+ 2,5	+ 1,4	—	- 0,2	- 0,3	+ 0,2	- 0,3	+ 0,7	+ 3,6
2 <sup>e</sup> trimestre .	+ 4,3	- 0,8	- 0,1	—	- 0,9	+ 3,4	+ 0,3	- 0,8	+ 1,1	+ 1,1	- 0,4	- 0,4	- 0,1	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,9	+ 1,3	+ 3,4
3 <sup>e</sup> trimestre .	- 4,4	+ 1,7	—	- 0,1	+ 1,6	- 2,8	- 0,3	- 2,0	—	+ 0,3	+ 0,3	- 0,4	—	- 0,1	—	+ 0,1	- 0,7	- 2,8
4 <sup>e</sup> trimestre .	+ 6,7	+ 0,6	+ 1,2	- 0,1	+ 1,7	+ 8,4	+ 2,8	+ 4,4	+ 0,1	- 0,7	+ 3,1	—	—	- 0,1	- 0,3	- 0,3	- 0,6	+ 8,4
Total ...	+ 6,8	+ 4,2	+ 1,7	- 0,1	+ 5,8	+ 12,6	+ 0,7	+ 2,9	+ 1,6	+ 3,2	+ 4,4	- 0,8	- 0,3	- 0,4	+ 0,2	+ 0,4	+ 0,7	+ 12,6
1960 1 <sup>er</sup> trimestre <sup>1</sup>	- 3,9	+ 4,5	+ 0,5	+ 0,1	+ 5,1	+ 1,2	+ 4,6	- 4,6	+ 1,5	- 0,8	+ 0,3	—	—	- 0,1	+ 0,6	- 0,2	- 0,1	+ 1,2
2 <sup>e</sup> trimestre <sup>1</sup>	+ 7,4	- 2,6	+ 1,0	- 0,2	- 1,8	+ 5,6	- 0,6	+ 4,7	- 0,2	+ 0,6	+ 0,7	- 0,6	- 0,1	+ 0,1	—	+ 0,1	+ 0,9	+ 5,6

\* Mouvement des crédits directs aux pouvoirs publics + solde de leurs opérations en capital avec l'étranger. (Pouvoirs publics : Etat, pouvoirs subordonnés et organismes paraétatiques administratifs.)  
<sup>1</sup> Les chiffres des colonnes 7, 8, 9, 10, 15, 16 et 17 sont provisoires.

II. — SITUATIONS MENSUELLES

85<sup>6</sup>

DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1959 30 novembre	1959 31 décembre	1960 31 janvier	1960 29 février	1960 31 mars	1960 30 avril	1960 31 mai	1960 30 juin
<b>ACTIF</b>								
Encaisse or .....	2.106	2.113	2.118	1.901	1.907	1.910	1.915	1.919
Avoirs en monnaies convertibles en or ...	1.467	1.626	1.549	1.378	1.778	1.552	1.797	1.475
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes .....	1	178	1	1	1	135	2	392
Autres avoirs .....	83	171	126	180	120	97	199	58
Avoirs en autres monnaies .....	172	270	469	631	619	619	1.116	622
Monnaies étrangères et or à recevoir .....	175	263	463	625	616	627	1.136	620
Débiteurs pour change et or à terme .....	8	—	—	22	77	97	105	83
Effets commerc. sur le Congo et le Ruanda-Urundi .....	277	281	326	616	657	643	401	460
Avances sur fonds publ. et subst. précieux.	448	593	532	950	495	512	640	709
Avoirs aux Offices des Chèques Postaux	7	9	7	12	14	10	13	12
Effets publics (stat. : art. 6, § 1, n° 3)								
Emis par le Congo .....	1.575	1.415	1.565	1.615	1.615	1.965	1.810	2.150
Emis par le Ruanda-Urundi .....	225	350	375	325	200	225	375	75
Avances (Stat. : art. 6, § 1, n° 4, litt. a et c)								
A des organismes créés ou régis par des disp. lég. partic. ou dont les engag. sont garantis par le :								
Congo .....	186	165	154	135	118	109	125	133
Ruanda-Urundi .....	4	4	1	1	1	—	—	—
Effets publics belges émis en francs cong.	828	—	—	—	—	—	—	—
Fonds publics :								
Stat. : art. 6, § 1, n°s 12 et 13 .....	1.606	1.582	1.575	1.574	1.527	1.527	1.515	1.524
Stat. : art. 6, § 2, n° 4, al. 2 .....	88	89	91	100	103	104	105	106
Immeubles, matériel et mobilier .....	466	480	480	482	486	497	504	510
Divers .....	221	103	49	65	135	111	111	183
	9.943	9.692	9.881	10.613	10.469	10.740	11.869	11.031
<b>PASSIF</b>								
Billets et monnaies métalliques en circul.	6.041	6.315	6.169	6.163	6.162	6.126	6.319	6.831
Comptes courants et créditeurs divers :								
Congo .....	12	11	13	16	23	15	16	24
Ruanda-Urundi .....	1	9	19	12	7	10	15	11
Comptes courants divers .....	1.239	1.383	1.251	1.017	1.131	1.448	1.499	1.528
Valeurs à payer .....	190	226	227	215	251	635	502	201
Total des engagements à vue .....	7.483	7.944	7.679	7.423	7.574	8.234	8.351	8.595
Créditeurs pour change et or à terme ...	5	—	—	—	—	—	—	—
Engagements en francs belges :								
A vue .....	1.042	403	559	1.392	1.047	625	698	619
A terme .....	77	45	22	66	69	45	56	31
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles .....	5	12	148	68	43	67	509	11
En autres devises .....	1	—	—	—	—	—	2	3
Monnaies étrangères et or à livrer .....	177	262	459	630	671	690	1.192	676
Divers .....	514	387	375	395	426	440	357	392
Capital .....	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement .....	489	489	489	489	489	489	554	554
	9.943	9.692	9.881	10.613	10.469	10.740	11.869	11.031

## III. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

 86<sup>1</sup>

## BANQUE DE FRANCE

(millions de nouveaux francs français)

Rubriques	1960 7 janvier	1960 4 février	1960 8 mars	1960 7 avril	1960 5 mai	1960 9 juin	1960 7 juillet	1960 4 août
<b>ACTIF</b>								
Encaisse or .....	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322
Disponibilités à vue à l'étranger .....	4.072	4.077	4.258	4.747	5.159	5.608	5.362	5.465
Avances au Fonds de Stabilisation des changes <sup>1</sup> .....	—	—	—	—	—	—	—	444
Monnaies divisionnaires .....	84	86	86	74	52	23	15	14
Comptes courants postaux .....	701	438	516	464	553	515	495	477
Prêts à l'Etat <sup>2</sup> .....	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500
Avances à l'Etat <sup>2</sup> .....	3.277	3.875	3.026	3.230	1.004	2.635	2.809	3.093
Portefeuille d'escompte :	15.808	14.731	15.107	15.565	16.434	15.454	16.005	15.837
<i>Effets escomptés sur la France</i> .....	4.273	4.151	4.326	4.404	4.563	4.629	4.723	4.554
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i> .....	1	1	1	1	1	1	1	1
<i>Effets garantis par l'Office des céré- ales</i> <sup>3</sup> .....	715	529	510	446	321	287	215	126
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i> .....	10.819	10.050	10.270	10.714	11.549	10.537	11.066	11.156
Effets négociables achetés en France <sup>4</sup>	2.579	2.280	2.438	2.562	3.083	2.347	3.149	3.039
Avances à 30 jours sur effets publics ...	153	184	179	161	192	173	171	159
Avances sur titres .....	84	78	77	72	74	63	70	67
Avances sur or .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets en cours de recouvrement .....	285	376	380	223	299	264	237	384
Divers .....	586	593	603	601	599	608	612	595
Total ...	38.451	37.540	37.492	38.521	38.271	38.512	39.747	40.396

## PASSIF

Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation .....	34.421	33.849	34.035	34.963	34.683	34.742	36.261	36.842
Comptes courants créditeurs :	2.705	2.543	2.451	2.452	2.405	2.599	2.309	2.242
<i>Compte courant du Trésor public</i> ...	1	1	—	1	1	1	—	1
<i>Comptes courants des accords de coopération économique</i> .....	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères</i> .....	1.757	1.656	1.586	1.567	1.548	1.668	1.350	1.301
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue</i> .....	947	886	865	884	856	930	959	940
Capital de la Banque .....	150	150	150	150	150	150	150	150
Divers .....	1.175	998	856	956	1.033	1.021	1.027	1.162
Total ...	38.451	37.540	37.492	38.521	38.271	38.512	39.747	40.396

<sup>1</sup> Convention du 27 juin 1949.

<sup>2</sup> Convention du 29 octobre 1959 approuvée par la loi du 28 décembre 1959.

<sup>3</sup> Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939 et loi du 19 mai 1941.

<sup>4</sup> Décret du 17 juin 1938.

**BANK OF ENGLAND**  
(millions de £)

**86<sup>2</sup>**

Rubriques	1960 3 février	1960 9 mars	1960 6 avril	1960 4 mai	1960 8 juin	1960 6 juillet	1960 8 août	1960 7 septembre
-----------	-------------------	----------------	-----------------	---------------	----------------	-------------------	----------------	---------------------

**Département d'émission**

**ACTIF**

Dette de l'Etat .....	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics .....	2.111	2.136	2.186	2.236	2.236	2.286	2.336	2.236
Autres titres .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or .....	2	2	2	2	2	2	2	2
Montant de l'émission fiduciaire .....	2.125	2.150	2.200	2.250	2.250	2.300	2.350	2.250
Monnaies d'or et lingots .....	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	2.125	2.150	2.200	2.250	2.250	2.300	2.350	2.250

**PASSIF**

Billets émis :								
En circulation .....	2.098	2.123	2.167	2.183	2.215	2.245	2.319	2.230
Au Département bancaire .....	27	27	33	67	35	55	31	20
	2.125	2.150	2.200	2.250	2.250	2.300	2.350	2.250

**Département bancaire**

**ACTIF**

Fonds publics .....	288	278	263	220	306	335	356	418
Autres titres :								
Escomptes et avances .....	27	24	25	31	29	30	42	28
Titres .....	20	21	19	18	18	19	19	19
Billets .....	27	27	33	67	35	55	31	20
Monnaies .....	1	1	1	1	1	1	1	1
	363	351	341	337	389	440	449	486

**PASSIF**

Capital .....	15	15	15	15	15	15	15	15
Réserves .....	4	4	3	3	3	4	4	4
Dépôts publics : .....	18	13	11	10	11	11	10	9
Y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes								
Dépôts spéciaux .....	—	—	—	—	55	87	125	150
Autres dépôts :								
Banquiers .....	261	255	248	245	240	256	229	245
Autres comptes .....	65	64	64	64	65	67	66	63
	363	351	341	337	389	440	449	486

FEDERAL RESERVE BANKS <sup>1</sup>  
(millions de \$)

86<sup>3</sup>

Rubriques	1960 6 janvier	1960 3 février	1960 9 mars	1960 6 avril	1960 4 mai	1960 8 juin	1960 6 juillet	1960 3 août
<b>ACTIF</b>								
Certificats-or .....	18.186	18.181	18.159	18.159	18.112	18.114	18.093	17.881
Fonds de rachat des billets des F.R. ....	978	970	962	950	951	938	936	955
Total des réserves de certificats-or .....	19.164	19.151	19.121	19.109	19.063	19.052	19.029	18.836
Billets F.R. d'autres banques .....	560	669	494	423	444	344	277	400
Autres encaisses .....	383	510	465	437	396	351	344	407
Escompte et avances .....	1.285	803	745	770	572	556	531	287
Prêts à l'économie privée .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Acceptations achetées directement .....	44	40	33	32	30	29	28	29
Acceptations détenues en vertu d'une con- vention de rachat .....	22	—	—	—	—	—	—	—
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets .....	2.606	1.414	1.224	1.263	1.597	2.161	2.535	2.769
Certificats .....	10.507	10.507	8.507	8.507	8.507	8.507	8.507	8.507
Billets .....	11.010	11.010	13.010	13.010	13.010	13.010	13.010	13.010
Obligations .....	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484
Total achetés directement ...	26.607	25.415	25.225	25.264	25.598	26.162	26.536	26.770
Détenus en vertu d'une convention de rachat .....	24	34	—	57	290	—	104	304
Total des fonds publics .....	26.631	25.449	25.225	25.321	25.888	26.162	26.640	27.074
Total des prêts et des fonds publics .....	27.982	26.292	26.003	26.123	26.490	26.747	27.199	27.390
Avoirs sur banques étrangères .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyens de trésorerie non encaissés .....	6.063	5.217	4.764	4.984	5.433	5.033	5.164	5.118
Immeubles .....	100	101	101	103	103	104	105	105
Autres avoirs .....	278	356	211	283	364	206	267	348
<b>Total actif ...</b>	<b>54.530</b>	<b>52.296</b>	<b>51.159</b>	<b>51.462</b>	<b>52.293</b>	<b>51.837</b>	<b>52.385</b>	<b>52.604</b>

**EXIGIBLE**

Billets de la Federal Reserve .....	28.150	27.547	27.440	27.380	27.248	27.407	27.738	27.617
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	19.243	18.021	17.381	17.661	18.217	17.880	18.209	18.308
Trésor américain — compte général ...	650	472	564	417	478	479	325	378
Étrangers .....	335	219	200	165	170	207	267	230
Autres .....	346	344	307	352	303	348	372	358
Total dépôts .....	20.574	19.056	18.452	18.595	19.168	18.914	19.173	19.274
Moyens de trésor. avec disponib. différée	4.588	4.404	3.949	4.159	4.556	4.173	4.145	4.375
Autres engagements et dividendes courus	28	24	33	35	41	46	37	45
<b>Total exigible ...</b>	<b>53.340</b>	<b>51.031</b>	<b>49.874</b>	<b>50.169</b>	<b>51.013</b>	<b>50.540</b>	<b>51.093</b>	<b>51.311</b>

**COMPTES DE CAPITAL**

Capital libéré .....	388	390	394	396	398	398	400	402
Surplus .....	775	775	775	775	775	775	775	775
Autres comptes de capital .....	27	100	116	122	107	124	117	116
<b>Total passif ...</b>	<b>54.530</b>	<b>52.296</b>	<b>51.159</b>	<b>51.462</b>	<b>52.293</b>	<b>51.837</b>	<b>52.385</b>	<b>52.604</b>
Engagements éventuels sur acceptations achetées p <sup>r</sup> correspondants étrangers ...	93	125	112	159	168	172	179	183
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	—	—	—	—	—	—	—	—
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	39,3 %	41,1 %	41,7 %	41,6 %	41,1 %	41,1 %	40,6 %	40,2 %

<sup>1</sup> Situation globale des douze banques de réserve fédérales.

**NEDERLANDSCHE BANK**  
(millions de florins)

**86<sup>4</sup>**

Rubriques	1960 8 février	1960 9 mars	1960 4 avril	1960 9 mai	1960 7 juin	1960 4 juillet	1960 8 août	1960 5 septembre
<b>ACTIF</b>								
Or .....	4.281	4.387	4.403	4.403	4.537	4.655	4.733	4.733
Créances et titres libellés en or ou en monnaies étrangères .....	809	845	829	855	794	863	780	771
Moyens de paiement étrangers .....	1	1	1	—	—	—	1	1
Créances en florins sur l'étranger <sup>1</sup> .....	70	68	52	51	50	47	47	48
Effets, promesses et obligat. escomptés <sup>2</sup> .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 <sup>e</sup> , de la loi bancaire de 1948) .....	308	308	363	302	302	282	250	113
Avances en comptes courants (y compris les prêts) <sup>3</sup> .....	12	11	12	11	15	11	9	9
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi bancaire de 1948) .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Monnaies néerlandaises .....	40	43	45	48	50	53	52	54
Placement du capital et réserves .....	161	161	159	171	172	172	171	171
Immeubles et inventaire .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptes divers .....	6	8	18	8	7	9	6	8
	5.689	5.833	5.883	5.850	5.928	6.093	6.050	5.909

**PASSIF**

Billets en circulation .....	4.246	4.333	4.431	4.435	4.541	4.687	4.613	4.663
Accréditifs .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Comptes courants en florins de résidents	1.115	1.173	1.160	1.116	1.076	1.081	1.129	950
Trésor public .....	485	538	502	372	526	373	317	276
Banques aux Pays-Bas .....	495	503	528	617	420	570	682	530
Autres résidents .....	135	132	130	127	130	138	130	144
Comptes courants en florins de non-résidents	73	74	60	63	72	86	64	62
Banques d'émission étrangères et organismes assimilés .....	67	65	51	54	64	73	53	52
Autres non-résidents .....	6	9	9	9	8	13	11	10
Engagements libellés en monnaies étrang.	17	12	17	19	21	18	17	5
Capital .....	20	20	20	20	20	20	20	20
Réserves .....	142	142	142	152	152	152	152	152
Comptes divers .....	76	79	53	45	46	49	55	57
	5.689	5.833	5.883	5.850	5.928	6.093	6.050	5.909

<sup>1</sup> Dont, par suite de la liquidation de l'U.E.P. et d'accords bilatéraux .....

7            7            3            3            2            2            2            2

<sup>2</sup> Dont, certificats du Trésor (escomptés directement par la Banque) .....

—            —            —            —            —            —            —            —

<sup>3</sup> Dont, à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1938 — Staatsblad, n<sup>o</sup> 99) .....

8            8            8            8            8            8            5            5

N. B. — Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat .....

102          102          103          105          106          107          108          107

— Soldes en florins de banques d'émission étrangères et d'organismes assimilés placés en bons du Trésor néerlandais ..

—            —            —            —            1            1            2            2

Rubriques	1960 30 janvier	1960 29 février	1960 31 mars	1960 30 avril	1960 31 mai	1960 30 juin	1960 30 juillet	1960 31 août
<b>ACTIF</b>								
Monnaies et lingots d'or .....	421	378	377	377	377	377	377	377
Surplus de valeurs d'or .....	567	509	508	508	508	508	508	509
Fonds publics étrangers * .....	747	963	1.011	1.246	1.261	1.281	1.281	1.225
Effets sur l'étranger * .....	21	21	73	169	169	147	178	237
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers * .....	76	14	69	— 5	— 7	46	21	121
Autres avoirs sur l'étranger .....	10	9	11	11	11	11	11	11
Effets et obligations du Trésor suédois *	4.873	4.753	4.057	4.437	3.982	4.246	4.256	4.441
Effets payables en Suède * .....	2	2	2	2	2	2	2	2
Prêts nantis * .....	94	89	592	43	344	391	497	438
Avances en comptes courants * .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts sur ventes à tempérament .....	57	58	58	58	57	57	57	57
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique .....	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or) .....	28	31	31	29	28	29	29	29
Chèques et effets bancaires .....	4	2	39	9	6	20	214	1
Autres valeurs actives intérieures .....	69	69	53	56	47	44	68	65
Quota de la Suède au F.M.I. ....	776	776	776	776	776	776	776	776
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D. ....	103	103	103	103	103	103	103	103
<b>Total ...</b>	<b>7.855</b>	<b>7.784</b>	<b>7.767</b>	<b>7.826</b>	<b>7.671</b>	<b>8.045</b>	<b>8.385</b>	<b>8.399</b>

<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation <sup>1</sup> .....	5.887	5.772	5.727	5.857	5.701	5.963	5.782	5.828
Effets bancaires .....	2	4	1	2	1	1	2	1
Dépôts en comptes courants : .....	144	166	126	160	158	218	140	104
<i>Institutions officielles</i> .....	101	104	100	120	126	194	102	87
<i>Banques commerciales</i> .....	42	61	25	38	31	23	37	16
<i>Autres déposants</i> .....	1	1	1	2	1	1	1	1
Dépôts .....	383	399	461	415	399	410	957	956
Comptes d'ajustements de change .....	538	537	535	617	616	616	616	615
Autres engagements .....	42	48	59	50	71	91	162	170
Capital .....	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve .....	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions .....	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfices reportés .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices pour 1959 .....	133	133	133	—	—	—	—	—
Fonds Monétaire International .....	582	582	582	582	582	582	582	582
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement .....	1	—	—	—	—	1	1	—
<b>Total ...</b>	<b>7.855</b>	<b>7.784</b>	<b>7.767</b>	<b>7.826</b>	<b>7.671</b>	<b>8.045</b>	<b>8.385</b>	<b>8.399</b>

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.  
<sup>1</sup> Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée est de 7.000 millions de Kr. en vertu de la loi n° 66 du 1er avril 1960.

Rubriques	1959 31 décembre	1960 31 janvier	1960 29 février	1960 31 mars	1960 30 avril	1960 31 mai	1960 30 juin	1960 31 juillet
<b>ACTIF</b>								
Encaisse en or .....	5	5	172	172	172	172	172	172
Or à l'étranger dû par l'Etat .....	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse <sup>1</sup> .....	11	10	11	11	12	10	10	10
Portefeuille d'escompte .....	430	427	425	426	430	430	425	427
Effets reçus à l'encaissement .....	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants .....	46	70	84	50	81	65	80	72
Disponibilités en devises à l'étranger ...	62	62	62	62	62	62	62	62
Titres émis ou garantis par l'Etat .....	70	74	72	71	75	65	60	59
Immeubles .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers .....	2.194	2.176	2.041	2.012	2.000	2.021	2.064	2.103
Créances diverses .....	3	3	3	3	3	3	2	3
Avances provisoires à l'Etat .....	77	77	77	75	75	75	75	75
Avances extraordinaires à l'Etat .....	343	343	343	343	488	488	488	488
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte .....	145	145	145	145	—	—	—	—
Placements en titres pour le compte du Trésor .....	128	118	108	98	84	74	74	64
Dépenses diverses .....	42	2	3	5	6	8	22	24
<b>Total de l'actif ...</b>	<b>3.558</b>	<b>3.513</b>	<b>3.548</b>	<b>3.475</b>	<b>3.490</b>	<b>3.475</b>	<b>3.536</b>	<b>3.561</b>
<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation <sup>2</sup> .....	2.238	2.078	2.032	2.035	2.053	2.063	2.095	2.179
Chèques et autres dettes à vue <sup>3</sup> .....	28	14	14	17	14	14	17	15
Comptes courants à vue .....	130	91	74	81	80	73	106	79
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques .....	772	884	825	831	808	814	723	820
Créditeurs divers .....	172	175	178	177	162	167	183	163
Compte courant du Trésor .....	146	242	324	226	268	235	309	194
Compte courant du Trésor, fonds spécial	17	17	17	17	17	17	5	5
Trésorerie de l'Etat - plus value provenant de la réévaluation de l'or .....	—	—	63	63	63	63	63	63
Services divers pour le compte de l'Etat	8	6	14	17	13	15	7	13
Capital .....	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire .....	2	3	3	3	3	3	3	3
Fonds de réserve extraordinaire .....	2	1	1	2	2	2	2	2
Bénéfices de l'exercice en cours .....	43	1	3	5	7	9	23	25
Bénéfice provisoire de l'exercice précédent	—	1	1	1	—	—	—	—
<b>Total du passif et du patrimoine ...</b>	<b>3.558</b>	<b>3.513</b>	<b>3.548</b>	<b>3.475</b>	<b>3.490</b>	<b>3.475</b>	<b>3.536</b>	<b>3.561</b>
Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre) .....	3.604	3.617	3.859	3.952	3.855	4.131	5.662	5.194
Circulation du Trésor (net) .....	62	63	63	65	66	67	—	—
Circulation bancaire et du Trésor (net) .	2.297	2.139	2.094	2.099	2.118	2.130	—	—
Moyens de paiement .....	6.618	6.348	6.262	6.340	6.378	6.439	—	—
Escomptes effectués .....	201	73	48	138	193	78	43	138
Avances effectuées .....	643	472	529	478	520	500	572	544
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation .....	8.402	7.953	7.821	7.415	7.262	7.022	7.689	8.200
<sup>1</sup> Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor .....	8	8	8	8	7	7	6	6
<sup>2</sup> Comprend les billets auprès du Trésor .....	2	1	1	1	1	1	1	10
<sup>3</sup> Comprend valeurs et assignations .....	16	10	10	11	10	10	11	10

**DEUTSCHE BUNDESBANK**  
(millions de D.M.)

**867**

Rubriques	1960 6 février	1960 7 mars	1960 7 avril	1960 7 mai	1960 7 juin	1960 7 juillet	1960 6 août	1960 7 septembre
<b>ACTIF</b>								
Or .....	10.949	10.999	11.103	11.233	11.365	11.524	11.724	11.943
Avoirs auprès des banques étrangères et placements à court terme à l'étranger .	7.923	8.291	9.046	9.849	10.435	11.907	12.822	13.640
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger .....	135	141	156	142	172	170	131	133
Crédits aux institutions internationales et crédits de consolidation aux banques centrales étrangères .....	4.515	4.521	4.499	4.465	4.493	4.436	3.955	3.797
dont : a) U.E.P. ....	2.994	2.994	2.976	2.915	2.915	2.832	2.329	2.147
b) B.I.R.D. ....	1.381	1.381	1.381	1.406	1.441	1.481	1.506	1.531
Monnaies divisionnaires allemandes .....	137	135	129	123	114	110	102	104
Avoirs en comptes chèques postaux .....	96	117	124	110	201	138	111	151
Effets sur l'intérieur .....	1.556	2.533	2.191	1.315	2.469	2.498	1.630	1.949
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt .....	—	82	20	—	50	61	—	38
Créances sur titres .....	25	51	36	31	49	76	31	80
Crédits de caisse .....	12	340	411	407	5	9	100	8
Titres .....	234	232	228	226	225	224	224	224
Créances de péréquation et titre d'obligation sans intérêt .....	5.298	5.461	5.369	5.137	5.187	5.089	4.561	3.708
Crédits à l'Etat pour participation au capital d'institutions internationales ...	1.211	1.247	1.262	1.277	1.336	1.336	1.340	1.340
Autres valeurs actives .....	225	206	204	198	216	289	254	275
	<b>32.316</b>	<b>34.356</b>	<b>34.778</b>	<b>34.523</b>	<b>36.317</b>	<b>37.867</b>	<b>36.985</b>	<b>37.390</b>

<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation .....	17.594	17.965	18.238	18.378	18.785	18.901	19.069	18.985
Dépôts :	12.262	13.881	14.047	13.968	15.090	16.569	15.500	16.001
a) institutions de crédit (y compris les Offices des Chèques et des Epargnes Postaux) .....	9.513	11.233	11.086	11.275	12.732	13.184	12.883	13.458
b) déposants officiels .....	2.539	2.435	2.750	2.483	2.144	3.171	2.391	2.332
c) autres déposants intérieurs .....	210	213	211	210	214	214	226	211
Engagements résultant de transactions avec l'étranger .....	685	673	644	470	475	443	421	403
dépôts étrangers .....	288	282	244	314	302	320	311	297
autres .....	397	391	400	156	173	123	110	106
Fonds de prévision .....	655	655	655	806	806	806	806	806
Capital social .....	290	290	290	290	290	290	290	290
Réserves .....	522	522	522	562	562	562	562	562
Autres passifs .....	308	370	382	49	309	296	337	343
	<b>32.316</b>	<b>34.356</b>	<b>34.778</b>	<b>34.523</b>	<b>36.317</b>	<b>37.867</b>	<b>36.985</b>	<b>37.390</b>

**BANQUE NATIONALE SUISSE**

(millions de francs suisses)

**86<sup>8</sup>**

Rubriques	1960 6 février	1960 7 mars	1960 7 avril	1960 7 mai	1960 7 juin	1960 7 juillet	1960 6 août	1960 7 septembre
<b>ACTIF</b>								
Encaisse or .....	7.904	7.753	7.645	7.645	7.688	7.675	8.385	8.481
Devises .....	526	425	433	417	531	441	677	543
Portefeuille effets sur la Suisse .....	50	46	50	51	52	52	52	48
<i>Effets de change</i> .....	50	46	50	51	52	52	52	48
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i> .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Avances sur nantissement .....	6	10	11	12	18	22	18	16
Titres .....	44	44	44	44	43	43	43	43
<i>pouvant servir de couverture</i> .....	1	1	1	1	1	1	1	1
<i>autres</i> .....	43	43	43	43	42	42	42	42
Correspondants :	13	16	16	15	20	17	17	15
<i>en Suisse</i> .....	7	10	11	8	14	10	10	10
<i>à l'étranger</i> .....	6	6	5	7	6	7	7	5
Autres postes de l'actif .....	27	30	28	27	33	32	30	28
<b>Total ...</b>	<b>8.570</b>	<b>8.324</b>	<b>8.227</b>	<b>8.211</b>	<b>8.385</b>	<b>8.282</b>	<b>9.222</b>	<b>9.174</b>

**PASSIF**

Fonds propres .....	51	51	52	52	52	52	52	52
Billets en circulation .....	5.746	5.794	5.877	5.881	5.950	6.023	6.064	6.104
Engagements à vue .....	2.588	2.292	2.112	2.090	2.193	2.013	2.911	2.825
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i> .....	2.499	2.010	1.872	1.607	1.686	1.627	2.589	2.400
<i>Autres engagements à vue</i> .....	139	282	240	483	507	386	322	425
Autres postes du passif .....	185	187	186	188	190	194	195	193
<b>Total ...</b>	<b>8.570</b>	<b>8.324</b>	<b>8.227</b>	<b>8.211</b>	<b>8.385</b>	<b>8.282</b>	<b>9.222</b>	<b>9.174</b>

**TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION (\*)**

(au 31 août 1960)

(en % depuis la date indiquée)

**86<sup>9</sup>**

Allemagne .....	3 juin 1960	5,—	Grande-Bretagne .....	23 juin 1960	6,—
Autriche .....	17 mars 1960	5,—	Grèce .....	1 <sup>er</sup> mai 1956	10,—
Belgique .....	4 août 1960	5,— <sup>1</sup>	Irlande .....	30 juin 1960	5,50
Congo et Ruanda-Urundi .....	11 janvier 1960	5,— <sup>2</sup>	Italie .....	7 juin 1958	3,50
Danemark .....	26 janvier 1960	5,50	Norvège .....	14 février 1955	3,50
Espagne .....	11 avril 1960	5,75	Pays-Bas .....	16 novemb. 1959	3,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York) .....	12 août 1960	3,—	Portugal .....	12 janvier 1944	2,50
Finlande .....	1 <sup>er</sup> mars 1959	6,—	Suède .....	15 janvier 1960	5,—
France .....	23 avril 1959	4,—	Suisse .....	26 février 1959	2,—
			Turquie .....	6 juin 1956	6,—

 (\*) Canada : depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1956, taux d'escompte fixé le jeudi de chaque semaine.

1 Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

2 Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

III. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE <sup>1</sup>

87

Situations en milliers de francs suisses or  
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

Actif	31 mai 1960		30 juin 1960		31 juillet 1960		Passif	31 mai 1960		30 juin 1960		31 juillet 1960	
		%		%		%			%		%		%
<b>I. Or en lingots et monnayé</b> .....	1.447.912	37,2	1.504.297	38,5	1.541.387	40,8	<b>I. Capital :</b>						
<b>II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue</b> .....	50.140	1,3	45.193	1,2	40.417	1,1	<b>Actions libérées de 25 %</b> .....	125.000	3,2	125.000	3,2	125.000	3,3
<b>III. Portefeuille réescomptable :</b> .....	731.355		680.886		559.363		<b>II. Réserves :</b> .....	22.606	0,6	23.372	0,6	23.372	0,6
1. Effets de commerce et acceptations de banque .....	84.176	2,2	91.261	2,3	55.853	1,5	1. Fonds de Réserve légale .....	9.263		10.029			
2. Bons du Trésor .....	647.179	16,6	589.625	15,1	503.510	13,3	2. Fonds de Réserve générale .....	13.343		13.343			
<b>IV. Effets divers remobilisabl. sur dem.</b>	41.198	1,0	42.664	1,1	28.105	0,7	<b>III. Dépôts (or) :</b> .....	1.954.322		1.942.796		1.972.362	
<b>V. Dépôts à terme et avances :</b> .....	706.437		761.432		753.953		1. Banques centrales :						
a) à 3 mois au maximum .....	563.912	14,5	596.313	15,3	515.446	13,6	a) de 6 à 9 mois .....	34.535	0,9	—	—	—	—
b) à 3 mois au maximum (or) .	10.208	0,3	13.614	0,4	3.406	0,1	b) de 3 à 6 mois .....	208.084	5,3	213.809	5,5	169.050	4,5
c) de 3 à 6 mois .....	35.361	0,9	95.549	2,4	148.443	3,9	c) à 3 mois au maximum .....	529.461	13,6	534.223	13,7	585.927	15,5
d) de 6 à 9 mois .....	41.206	1,1	1.432	0,0	31.972	0,8	d) à vue .....	1.014.668	26,0	1.050.497	26,9	1.069.524	28,3
e) de 9 à 12 mois .....	1.428	0,0	—	—	—	—	2. Autres déposants :						
f) à plus d'un an .....	54.322	1,4	54.624	1,4	54.686	1,4	a) de 6 à 9 mois .....	—	—	—	—	—	—
<b>VI. Autres effets et titres :</b> .....	849.078		807.274		790.597		b) de 3 à 6 mois .....	5.894	0,2	5.894	0,1	9.348	0,2
1. Or :							c) à 3 mois au maximum .....	21.132	0,5	21.132	0,5	17.688	0,5
a) à 3 mois au maximum .....	49.387	1,3	26.534	0,7	7.238	0,2	d) à vue .....	140.548	3,6	117.241	3,0	120.825	3,2
b) de 3 à 6 mois .....	14.023	0,4	27.811	0,7	51.831	1,4	<b>IV. Dépôts (monnaies) :</b> .....	1.574.163		1.596.590		1.449.566	
c) de 6 à 9 mois .....	60.059	1,5	55.820	1,4	40.516	1,1	1. Banques centrales :						
d) de 9 à 12 mois .....	—	—	—	—	—	—	a) à plus d'un an .....	106.364	2,7	106.647	2,7	106.983	2,8
e) à plus d'un an .....	—	—	—	—	—	—	b) de 9 à 12 mois .....	1.425	0,0	—	—	284	0,0
2. Monnaies :							c) de 6 à 9 mois .....	—	—	1.428	0,0	1.495	0,0
a) à 3 mois au maximum .....	452.545	11,6	375.095	9,6	341.114	9,0	d) de 3 à 6 mois .....	271.407	7,0	340.554	8,7	402.422	10,6
b) de 3 à 6 mois .....	89.975	2,3	105.255	2,7	109.372	2,9	e) à 3 mois au maximum .....	903.764	23,2	868.469	22,2	637.318	16,9
c) de 6 à 9 mois .....	69.867	1,8	73.257	1,9	91.299	2,4	f) à vue .....	26.415	0,7	14.927	0,4	21.200	0,6
d) de 9 à 12 mois .....	36.792	0,9	52.568	1,3	52.748	1,4	2. Autres déposants :						
e) à plus d'un an .....	76.430	2,0	90.934	2,3	96.429	2,6	a) de 9 à 12 mois .....	—	—	—	—	—	—
<b>VII. Actifs divers</b> .....	1.034	0,0	1.231	0,0	625	0,0	b) de 6 à 9 mois .....	—	—	—	—	—	—
<b>VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne</b>	68.291	1,7	68.291	1,7	68.291	1,8	c) de 3 à 6 mois .....	30.716	0,8	—	—	306	0,0
<b>Total actif</b> ...	3.895.445	100,0	3.911.268	100,0	3.782.738	100,0	d) à 3 mois au maximum .....	214.029	5,5	245.909	6,3	258.041	6,8
							e) à vue .....	20.043	0,5	18.656	0,5	21.517	0,6
							<b>V. Divers</b> .....	25.259	0,7	30.181	0,8	35.109	0,9
							<b>VI. Dividende payable le 1-7-1960</b> ...	—	—	16.000	0,4	—	—
							<b>VII. Compte de profits et pertes :</b> .....	24.595	0,6	7.829	0,2	7.829	0,2
							Report de l'exerc. soc. clos 31-3-1959	9.280		—		—	
							Bénéf. de l'exerc. soc. clos 31-3-1960	15.315		—		—	
							Report à nouveau .....	—		7.829		7.829	
							<b>VIII. Provision pour charges éventuelles</b>	169.500	4,4	169.500	4,3	169.500	4,5
<b>Total passif</b> ...	3.895.445	100,0	3.911.268	100,0	3.782.738	100,0							

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)						Dépôts à long terme :			
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des postes (échus) .....	221.019		221.019		221.019	1. Dépôts des Gouvernements créanciers au Compte de Trust des Annuités (voir note 3) .....	152.606		152.606
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		76.181	2. Dépôt du Gouvernem. allemand	76.303		76.303
<b>Total</b> ...	297.200		297.200		297.200	<b>Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)</b>	68.291		68.291
						<b>Total</b> ...	297.200		297.200

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier, les effets et autres titres détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus l'or sous dossier, les avoirs en banque, les effets et autres titres détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Union Européenne de Paiements), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustée ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1er avril 1966 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés et afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — La Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.380,—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

# TABLE DES MATIERES

## STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

### MARCHE DE L'ARGENT.

Ia. — Taux officiels d'escompte et de prêts .....	2
Ib. — Taux de l'argent au jour le jour et à très court terme .....	2
Ic. — Taux des certificats de trésorerie .....	2
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite .....	4
III. — Marché de l'argent au jour le jour et à très court terme .....	8
IV. — Taux d'escompte des principales banques d'émission .....	86 <sup>9</sup>

### METAUX PRECIEUX.

Cours des métaux précieux .....	9
---------------------------------	---

### MARCHE DES CHANGES.

Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles .....	10 <sup>1</sup>
---	-----------------

### MARCHE DES CAPITAUX.

I. — Cours comparés de quelques fonds publics .....	14
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers .....	15 <sup>1</sup>
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles .....	15 <sup>2</sup>
IV. — Rendement de titres à revenu fixe cotés à la Bourse de Bruxelles .....	16
V. — Emissions des sociétés industrielles et commerciales : Tableau rétrospectif .....	17 <sup>1</sup>
VI. — Emprunts des pouvoirs publics .....	18
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal .....	19
VIII. — Inscriptions hypothécaires .....	20

### FINANCES PUBLIQUES.

I. — Situation de la Dette publique .....	25 <sup>1</sup>
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique .....	25 <sup>2</sup>
III. — Aperçu de l'exécution des budgets .....	25 <sup>3</sup>
IV. — Rendement des impôts .....	26

### REVENUS ET EPARGNE.

I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises : Tableau rétrospectif .....	30 <sup>2</sup>
II. — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite : Dépôts sur livrets des particuliers à la Caisse d'Epargne .....	31
III. — Indice des rémunérations horaires brutes des ouvriers .....	32

### MOUVEMENT DES AFFAIRES.

I. — Activité des Chambres de Compensation : Mouvement du débit .....	35
II. — Mouvement des chèques postaux .....	36

### PRIX.

a) Indices des prix de gros en Belgique .....	45 <sup>1</sup>
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger .....	45 <sup>2</sup>
c) Indices des prix de détail en Belgique .....	46

### PRODUCTION.

I. — Indices de l'activité et de la production industrielle .....	50
II. — Combustibles et produits métallurgiques .....	55 <sup>1</sup> et 55 <sup>2</sup>
III. — Produits textiles .....	56 <sup>1</sup>
IV. — Produits divers .....	56 <sup>2</sup>
V. — Energie électrique .....	58
VI. — Gaz .....	59

### CONSOMMATION.

I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100 .....	65 <sup>2</sup> et 65 <sup>3</sup>
II. — Consommation de tabac .....	66
III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays .....	67

### TRANSPORT.

I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges :	
a) recettes et dépenses d'exploitation .....	70 <sup>1</sup>
b) wagons fournis à l'industrie .....	70 <sup>2</sup>
c) trafic :	
1° trafic général .....	70 <sup>2</sup>
2° grosses marchandises .....	70 <sup>3</sup>
A) ensemble du trafic	
B) service interne belge	
II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux .....	70 <sup>4</sup>
III. — Mouvements des ports :	
a) Port d'Anvers .....	71 <sup>1</sup>
b) Port de Gand .....	71 <sup>2</sup>
IV. — Mouvement général de la navigation intérieure .....	72

### COMMERCE EXTERIEUR.

Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.) .....	75
---	----

### CHOMAGE.

I. — Chômage complet et partiel .....	81 <sup>1</sup>
II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province .....	81 <sup>2</sup>
III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés .....	81 <sup>3</sup>
IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions .....	81 <sup>4</sup>

### STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.

I. — Belgique :	
Situations globales des banques .....	85 <sup>1</sup>
Banque Nationale de Belgique :	
Situations hebdomadaires .....	85 <sup>2</sup>
Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique .....	85 <sup>3</sup>
Stock monétaire intérieur .....	85 <sup>4</sup>
Bilans intégrés des organismes monétaires .....	85 <sup>4</sup>
Origines des variations du stock monétaire .....	85 <sup>4</sup>
II. — Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda Urundi :	
Situations mensuelles .....	85 <sup>5</sup>
III. — Banques d'émission étrangères.	
Situations :	
Banque de France .....	86 <sup>1</sup>
Bank of England .....	86 <sup>2</sup>
Federal Reserve Banks .....	86 <sup>3</sup>
Nederlandsche Bank .....	86 <sup>4</sup>
Sveriges Riksbank .....	86 <sup>5</sup>
Banca d'Italia .....	86 <sup>6</sup>
Deutsche Bundesbank .....	86 <sup>7</sup>
Banque Nationale Suisse .....	86 <sup>8</sup>
Taux d'escompte .....	86 <sup>9</sup>
IV. — Banque de Règlements Internationaux, à Bâle .....	87

---

---

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs.  
Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.

---

---